

LA DOCTRINE DU TRAVAIL

CHEZ LES MOURIDES

Ph. COUTY

ORSTOM

DAKAR

Juin 1969

08.07.88
6003 F. G. COU

LA DOCTRINE DU TRAVAIL CHEZ LES MOURIDES.

Le contact direct avec les paysans mourides n'apporte pas toujours une confirmation des données recueillies sur la Confrérie dans la littérature. A parler franc, l'impression dominante est que les documents écrits abritent un certain nombre de stéréotypes dont les plus intéressants concernent la doctrine et la pratique mourides en matière de travail : ce qu'aurait enseigné Amadou Bamba, fondateur de la confrérie, et la manière dont cet enseignement est passé dans celui de ses successeurs, et dans les faits.

La récente publication (1) du volumineux ouvrage de F. DUMONT me paraît devoir être l'occasion d'un recensement et d'un examen de ces stéréotypes. Pour la première fois, on peut prendre connaissance, en traduction, de ce qu'a vraiment dit le fondateur de la Confrérie Mouride. Pour la première fois, on peut chercher si la doctrine mouride est aussi simple qu'on l'a faite, et y déceler peut-être autant de nuances et d'hésitations qu'on en observe dans les situations concrètes.

Dans cet essai, je tenterai d'énumérer les points de vue habituellement exprimés par les auteurs qui ont précédé DUMONT. Puis, en reprenant les textes traduits par ce chercheur, j'essaierai de montrer dans quelle mesure les vues traditionnelles étaient ou non justifiées. Bien entendu, c'est à l'enseignement écrit d'Amadou Bamba que seront comparés les stéréotypes concernant la doctrine mouride ; j'adopte donc implicitement l'hypothèse selon laquelle ces stéréotypes n'ont pas pu se fonder sur un enseignement oral qui aurait différé sensiblement des textes écrits - en mettant par exemple plus nettement l'accent sur l'importance du travail. Je crois avoir

(1) Malheureusement sous forme ronéotée. On doit souhaiter que l'impression de ce travail ne se fasse pas trop attendre.

le droit d'adopter cette hypothèse, pour la raison suivante : les qasîdâ (odes) consacrées par Amadou Bamba à l'enseignement des disciples ont indiscutablement un caractère cursif, terre-à-terre, composite et concret. On y trouve une foule de conseils, et même des recettes plus ou moins superstitieuses. Ces textes ne peuvent donc être considérés comme exprimant une doctrine théorique distincte ou différente de l'enseignement quotidien. Mis à part l'emploi de la langue arabe et l'utilisation des ressources de la prosodie, les qasîdâ reproduisent à n'en pas douter l'enseignement oral du Sérigne.

La première partie de cet essai sera consacrée à quelques remarques sur les liens susceptibles d'exister entre idéologie et comportements économiques, ainsi que sur le champ ouvert aux interactions de ces variables dans le cas particulier du Sénégal. Qu'on ne veuille bien voir dans ces considérations liminaires qu'une tentative, certainement très imparfaite, pour donner un cadre plus précis au problème qui nous occupe.

Les deux autres parties traiteront respectivement des stéréotypes concernant le travail chez les Mourides, et de l'enseignement d'Amadou Baraba à ce sujet.

oooooooooooo

I -

Comment peut-on envisager la relation entre l'idéologie et les comportements économiques d'un groupe social ?

Une distinction doit d'abord être rappelée : celle que Frank KNIGHT fait entre conduite (conduct) et comportement (behavior) (2). Les conduites, c'est-à-dire, selon Spencer, les "actes adaptés à une fin" formeraient d'après KNIGHT le matériau par excellence de l'analyse économique, par contraste avec la "catégorie plus large" des comportements. KNIGHT va très loin dans les restrictions qu'il apporte au domaine de notre science, puisqu'il le limite aux actes commandés par des motifs conscients (conscious motives). Un tel point de vue paraît peu scientifique : comment, dans un groupe social dont la culture nous est et nous restera à peu près totalement étrangère, déceler ou élire un ensemble de fins en fonction duquel certains actes seront jugés économiques (s'ils s'adaptent consciemment à ces fins) et d'autres non économiques (s'ils ne s'y adaptent pas) ? On nous assure que ces fins se résolvent en une seule : la satisfaction des besoins, mais comment transcender à la fois notre culture et la culture en observation au point de pouvoir dire en toute objectivité de quels besoins il s'agit ? Les besoins matériels posent peut-être peu de problèmes, mais les autres ?

Au moins dans une première approche, je crois que la notion de comportement doit être entendue d'une manière très large. Je serais assez partisan d'une formulation aussi délibérément objective que celle proposée par un cybernéticien, G. PASK (3) : "An unchanging form of events due to the activity within an assembly". La définition de PASK est intéressante parce qu'elle ouvre la voie à une extension supplémentaire qui me paraît très importante. Loin de considérer seulement le comportement d'agents économiques, on est amené à étudier les événements qui manifestent l'activité d'une "assembly". PASK attribue évidemment à ce vocable un sens technique précis, mais je me demande si, dans le cas qui nous occupe, il ne serait pas permis d'y voir un terme

(2) KNIGHT (1964) pp. 51-52

(3) PASK (1968) p. 18

désignant le complexe abstrait formé par les agents économiques d'une part, leur culture d'autre part. Plutôt que de prendre parti prématurément sur le sens et l'intensité des influences que la culture exerce sur le comportement des hommes, et réciproquement, nous allons considérer "la série uniforme d'évènements qui résultent de l'activité du complexe" hommes-culture, et essaierons de tirer certaines propositions sur l'interaction des éléments constituant le complexe en cause.

Ces propos de départ peuvent, en fin de compte, se résumer comme suit :

1. - Il n'est pas possible de dire à priori ce qui entre et ce qui n'entre pas dans la catégorie des comportements économiques rattachés à une culture étrangère, à moins d'adopter une définition étroitement substantive excluant toute véritable analyse de la culture observée.
2. - Il est fructueux de construire d'emblée un objet d'étude qui sera l'activité du complexe hommes-culture considéré provisoirement comme indissociable.
3. - Il sera même nécessaire d'embrasser la série d'évènements résultant du contact entre plusieurs complexes hommes-culture . On exposera plus loin l'hypothèse selon laquelle le développement du mouridisme et notamment des attitudes mourides à l'égard du travail peut s'expliquer partiellement par l'intrusion de l'économie du marché, et la nécessité de réagir contre cette intrusion. Or cette économie est un phénomène relevant au départ d'un complexe hommes-culture étranger au Sénégal et à l'Afrique.

Nous nous garderons donc de poser à priori que l'homme construit une culture, et dans cette culture une idéologie religieuse, afin de mieux pouvoir satisfaire ses besoins (4) ce qui nous évite du même coup d'avoir à énumérer ces besoins. Nous nous bornons à constater que les comportements traduisent une relation entre hommes et culture, que rien n'interdit d'imaginer comme un processus cumulatif à double

(4) MALINOWSKI (1968) pp. 35, 79, 95 et 122.

sens, et c'est à l'étude des manifestations explicites de cette relation que nous nous attacherons (5).

Nous écartons aussi, avec RODINSON (6), l'hypothèse d'une doctrine "préalablement constituée en dehors des habitants d'une époque et d'une région". Ce refus entraîne deux conséquences :

- Nous n'oublierons pas qu'une doctrine est faite à la fois par le maître et par les élèves, ou en tout cas par un maître qui n'est tel que par le consensus des élèves.
- Nous n'oublierons pas non plus que toute doctrine appelle des accommodements. C'est le cas du soufisme (7). A supposer donc que la doctrine de Cheikh Amadou Bamba n'ait rien proposé de particulièrement précis quant aux problèmes du travail, rien n'empêche que ses disciples aient été amenés, pour des raisons de circonstance, à s'intéresser plus que lui à cette question.

Qu'entendre au juste par "raisons de circonstance" ? Je serais assez tenté de ranger sous cette rubrique un certain nombre de faits qui non seulement ont assigné aux relations envisagées tout à l'heure un champ d'action bien précis, mais encore qui ont orienté ces relations de manière quasi-contrainante dans certaines directions. Je ne me propose pas d'écrire ici un condensé de l'histoire économique sénégalaise, mais je voudrais attirer l'attention sur un fait maintes fois signalé : la coïncidence de la pénétration de l'économie de marché (c'est-à-dire de l'arachide) au Sénégal avec l'apparition et le développement du mouridisme. Cette pénétration a une cause prochaine : la croissance de la demande française pour les huiles végétales à partir de 1840, et

(5) D'où le type d'approche adopté dans nos enquêtes de première main : relevés d'emploi du temps, etc.

(6) RODINSON 1966 - pp. 20 - 21.

(7) "Dans l'Islam comme dans le christianisme, le courant dominant a intégré l'expérience mystique dans une synthèse où elle recevait une place éminente mais limitée à côté de la raison" (RODINSON 1966 p. 120). cf. DUMONT (1968) sur le mouridisme envisagé comme soufisme minimiste.

l'appui donné par certains groupes économiques marseillais ou bordelais aux officiers de marine partisans d'une politique agressive en Afrique (8). Les consommateurs français dédaignaient le savon jaune fabriqué à partir d'huile de palme, alors que les anglais l'adoptaient sans difficulté. Les industriels marseillais cherchèrent donc, et trouvèrent, une autre huile végétale susceptible d'être mélangée à l'huile d'olive pour fabriquer du savon. Ce fut l'huile d'arachide. En 1841, un peu plus d'une tonne d'arachides fut expédiée de Gorée à Marseille ; en 1880, les exportations approchaient de 35.000 tonnes.

L'existence d'une demande soutenue doit être rapprochée des conditions physiques et techniques locales : la culture de l'arachide est facile, et c'est, avec celle du mil, la seule possible dans une grande partie du Sénégal. Il n'en fallait pas davantage, semble-t-il, pour que se déclanchât un mouvement au cours duquel le travail agricole devait nécessairement, et pour ainsi dire mécaniquement, acquérir une grande importance. Le problème des terres se posait en des termes faciles à résoudre (9), d'engrais ou de matériel il n'était pas encore question, le seul facteur limité était donc le travail. Ne pouvait-on s'attendre que l'Islam, qui résolvait déjà la question des surfaces cultivables en rendant possible la rupture avec les terroirs d'origine (10), résolût aussi le problème du travail ?

C'est bien ce qui semble s'être passé en fait, si l'on en juge par les vertus que la doctrine mouride attribuerait au travail. Nous reviendrons plus loin sur ce point. Qu'il suffise de dire pour le moment que le contenu précis de cette doctrine devient de moins en moins

(8) Par exemple DAGDNE, commandant à Gorée de 1835 à 1843 - cf. KLEIN (1968) p. 36

(9) Le facteur critique est évidemment ici l'existence d'un arrière-pays qu'on puisse ouvrir à la culture. RAULIN a souligné ce point : "La suprématie politique des wolof et la faible densité du peuplement de l'arrière-pays leur permirent d'aller à la recherche de terres nouvelles, laissant derrière eux des sols pour longtemps stériles". (RAULIN - 1967 - pp. 98-99). Pour une vue plus théorique du problème, voir MYINT 1966 p. 36.

(10) Cette formulation est due à RAULIN 1967 p. 99.

clair au fur et à mesure que l'on passe de l'interprétation schématique des observateurs européens aux vues actuellement exprimées par des mourides ordinaires et enfin aux textes originaux. On est donc tenté de formuler l'hypothèse suivante : les mourides ont valorisé le travail, certes, mais ils ne l'ont fait qu'au plan d'une pratique vécue, et pour des raisons de circonstance où la doctrine religieuse n'avait peut-être pas grand'chose à voir. Ces raisons seraient les suivantes :

- 1 - Les économies dominantes lançaient de toute façon un intense appel au travail.
- 2 - Il devenait urgent, compte tenu de la pénétration de l'économie de marché en Afrique, d'empêcher le travail de devenir une marchandise, ce qui eût eu des effets désastreux sur la cohésion des sociétés noires. D'où la nécessité de donner à la notion de travail un contenu original.
- 3 - Il était expédient de trouver un moyen simple d'exprimer l'attachement que des masses ignorantes et inaptées aux élans mystiques éprouvaient pour leur marabout. Le moyen trouvé fut le travail. Du même coup, le problème précédent était résolu.
- 4 - Enfin l'administration coloniale voyait tous ces développements avec faveur, mais parce qu'elle en considérait le résultat final : l'augmentation des quantités de travail, donc d'arachide. C'est également sur ce résultat que se concentra l'attention des observateurs (dont la plupart appartenaient d'ailleurs à l'administration (11)). D'où leur insistance sur la liaison entre mouridisme et travail, alors que le noeud de la question est ailleurs. Parler de dynamisme économique mouride, c'est attacher trop d'importance à un phénomène dérivé. Le point fondamental, c'est la dépendance du taalibe à l'égard du marabout, motivée par des raisons religieuses. Cette dépendance se manifeste par un certain travail, mais les résultats économiques de ce travail ne sont pas recherchés en tant que tels.

(11) Par exemple MARTY, NEKKACH, PORTERES, BOURLON, QUESNOT.....

Actuellement, l'économie sénégalaise est toujours en grande partie dépendante d'économies plus développées, mais le malheur veut que cette dépendance n'ait plus d'effet moteur. Une étude (12) sur les perspectives des marchés des principales exportations sud-africaines fait clairement ressortir l'influence qu'exercent les cours des huiles de colza, de soja et de tournesol sur ceux des oléagineux africains. Les raisons de la surproduction américaine d'huile de soja illustrent de manière frappante le mécanisme de cette influence. Aux Etats-Unis, comme dans les autres pays riches, la demande de viande augmente régulièrement. La production accrue de veaux, de porcs et de volaille nécessite une quantité croissante de tourteaux de soja, mais le soja n'est transformé en tourteau que pour 70 % de sa valeur. Le reste donne de l'huile, sous-produit dont le caractère excédentaire et les bas niveaux de prix ne préoccupent personne, sinon les exportateurs africains d'oléagineux. Il va de soi que si de telles conditions avaient prévalu autrefois, les mourides auraient probablement cherché un autre moyen que le travail agricole pour exprimer leur attachement aux marabouts (13).

Voilà en tout cas quelles étaient, et quelles sont devenues les conditions dans lesquelles le travail devait être appelé à jouer un rôle important dans la doctrine vraie ou supposée du mouvement mouride. Nous nous intéresserons d'abord à la doctrine supposée. Après quoi nous essayerons de connaître la vraie.

(12) L'Economie Ouest-Africaine, n° 155, Oct. 1968, BCEAO.

(13) cf. le discours du Président L.S. SENGHOR au Conseil Economique le 26-3-1969 : "Nous savons aujourd'hui qu'on ne peut attendre l'accroissement du revenu du paysan de la culture de l'arachide. En 3 ans, des conditions climatiques défavorables et la baisse des cours mondiaux ont fait chuter le revenu distribué aux paysans de quelque 4 milliards".

II -

L'oeuvre de Paul MARTY n'a pas été égalée, et devrait inspirer à tous les chercheurs un profond respect. Sans avoir la prétention de résumer ici un travail aussi considérable, je voudrais faire remarquer que MARTY n'insiste ni sur le lien supposé entre doctrine mouride et travail, ni sur une pratique mouride anormale quant aux quantités de travail fournies. Ce qui semble avoir surtout frappé l'auteur des "Etudes sur l'Islam au Sénégal", c'est surtout :

- L'aspect communautaire de la confrérie : "Le cultivateur devient une unité productive dans la grande famille maraboutique" ; nous avons affaire à "une vaste association de coopération agricole à base confessionnelle" (14) ;
- La dépendance des taalibe à l'égard des marabouts, la soumission "sans conditions" au Sérigne par les adeptes abandonnés corps et âme au marabout, pour lesquels la vie matérielle devient accessoire ; l'exploitation de travailleurs "quasi-réduits en esclavage et dénués de tout souci, très heureux de leur sort" (15).

C'est bien après MARTY, semble-t-il, qu'apparaît le thème du travail sanctificateur, ou encore celui de la division du travail entre marabouts qui prient et disciples qui cultivent la terre. Promis à une singulière fortune, ce thème mérite d'être examiné de près. Une formulation caractéristique en a été donnée par FROELICH (16) :

Amadou Bamba prêche la sanctification par le travail, avec salut confié aux élus de Dieu : l'élus remplit les devoirs religieux à la place des adeptes, qui ne gardent pour eux que la subsistance. L'adepte reste persuadé que la sainteté de son marabout l'affranchit de toute obligation morale et religieuse, et lui ouvre le paradis.

(14) MARTY 1917, tome 2, chap. 8.

(15) MARTY 1917, t. 2, p. 352.

(16) FROELICH 1962, p. 227 sq. Dans le même passage, l'auteur assure que les mourides ne prieraient et jeûneraient que depuis peu de temps.

De telles propositions ont le défaut de ne pas faire de distinction explicite entre la situation des taalibe travaillant en daara, et celle des paysans mourides vivant dans des villages ordinaires ; elles ne font pas non plus de différence entre le mouridisme courant et les tendances extrêmes du mouvement représentées par les Baye-Fall. D'ailleurs, il doit exister bien peu d'adeptes qui se croient vraiment "affranchis de toute obligation morale et religieuse". Même les tak-der des daara, les plus asservis de tous les mourides, se préoccupent de religion, à en juger par les aloea (tablettes) qu'ils couvrent de sentences coraniques ... Le rapport CINAM (17) ne laisse aucun doute sur ce point, et insiste sur le caractère religieux des daara ; de même P. PELISSIER (18). Quoiqu'il en soit, ce thème du travail sanctificateur est traité à satiété par la littérature. Il suffira d'en donner encore quelques exemples :

Le marabout est devenu le facteur social dominant de la société mouride... Enseignant la sanctification par le travail, il intervient dans le circuit économique (19)

BROCHIER cite, sans donner de source, une formule attribuée à Amadou Bamba, et que l'on retrouve assez souvent, sous une forme ou sous une autre :

"Travailler c'est prier. Travaillez pour moi et je prierai pour vous" (20).

Ces deux membres de phrase sont contradictoires : si travailler équivaut à une prière, le travailleur prie en travaillant et n'a pas besoin qu'un marabout prie pour lui. Dans son discours, à l'inauguration de la mosquée de Touba en 1963, SENHOR a parlé, plus subtilement

(17) Ce rapport sera étudié en détail un peu plus loin.

(18) PELISSIER 1966 p. 329 : "Un daara est à la fois une école de brousse pour l'éducation coranique et la formation morale du jeune taalibe, et un camp de travail austère où règnent un ordre et une discipline sans faiblesse".

(19) QUESNOT 1962 pp. 95-96.

(20) BROCHIER 1965 p. 142. PELISSIER met en doute, à juste titre, l'authenticité de ces formules, et remarque qu'elles sont peu conformes au langage poétique habituel du Sérigne (PELISSIER 1966 p. 324)

non d'un travail qui se substituerait à la prière, mais d'un travail qui serait "une forme fonctionnelle de la prière".

Dans un rapport malheureusement non diffusé, mais excellent à bien des égards, NEKKACH fait allusion au "dogme de la sanctification par le travail, très bien incorporé aux doctrines mystiques" (21).

GAMBLE écrit de son côté :

It (le mouridisme) is based on a total submission of the individual to his spiritual chief, who fulfils the necessary religious duties on his behalf, takes over the direction of his earthly life, and in return guarantees his salvation in the next. Instead of despising agriculture like many Muslim peoples, the seriny here make it one of the essential conditions for sanctification (22).

Ces remarques ont le mérite de bien marquer l'ordre des phénomènes : d'abord la soumission au sérigne, ensuite le travail sanctificateur. Plus gênante est chez NEKKACH l'absence de détails sur ce qu'on entend au juste par sanctification, et l'emploi sans justification de termes ayant un sens précis (dogme, par exemple).

Passons sur une formulation qui donne tout à fait le ton des résumés de seconde ou de troisième main (23), et venons-en à un ouvrage d'une valeur bien supérieure, celui de PELISSIER. A juste titre, cet auteur voit dans le mouridisme d'abord un mouvement mystique, et note que ce caractère fondamental entraîne plusieurs conséquences : le goût de l'isolement (donc la propension à défricher des "forêts vides"), la tendance à l'abdication de la personnalité. PELISSIER ne met qu'au deuxième rang, parmi les originalités doctrinales de la confrérie, ce qu'il appelle l'"exaltation du travail" (24) :

Lui-même (Amadou Bamba) et ses successeurs ont dénoncé dans l'oisiveté la source de tous les désordres individuels et collectifs, ont assigné au travail un pouvoir sanctifiant, et en ont fait l'instrument essentiel des vertus mourid, de la purification, du renoncement aux satisfactions temporelles, de l'oubli de soi. La valeur spirituelle reconnue au travail contribue à rendre compte du rôle capital joué par le mouridisme dans l'expansion du domaine agricole wolof.

(21) NEKKACH 1952 p. 26-27.

(22) GAMBLE 1957 p. 70

(23) "Cette secte musulmane, un peu hérétique, des Mourides semble dégrader ses adeptes. Elle leur explique d'abord qu'ils n'ont plus besoin de s'occuper de leur salut puisque le marabout garantit à ses taalibe qu'il les mènera au ciel ; ils sont ainsi dispensés même de la prière, ... Il n'en reste pas moins que ce souci du marabout mérite récompense ; c'est pourquoi, quand il prie pour ses fidèles, ceux-ci peinent pour lui". R. DUMONT 1962 p. 119.

Cette citation de PELISSIER pourrait conclure notre bref tour d'horizon de ce qui semble bien constituer le point de vue traditionnel sur la question des rapports entre mouridisme et travail. Le souci d'être complet m'amène à mentionner pour mémoire la variante introduite par RAULIN (25). KLEIN reproduit quelques remarques banales sur la confrérie (26) et BEHRMAN fait de même (27). SURET-CANALE voit dans la "discipline de l'obéissance absolue" l'essentiel du mouridisme, et semble ne donner à la fameuse exaltation du travail qu'un caractère fortuit:

"Puisqu'on est au siècle de l'arachide et qu'il faut bien vivre, on appellera le paysan à travailler la terre et à produire beaucoup d'arachides... Le collectivisme patriarcal ressurgit ainsi ; il exige un travail acharné" (28)

MONTEIL enfin, dans plusieurs études, nous donne un état de la question très documenté et extrêmement pratique. (29)

Venons-en maintenant aux divergences qu'un examen approfondi permet de déceler dans le consensus un peu monotone des auteurs. La plus intéressante oppose le rapport PORTERES, datant de 1953, et la contribution de VILLENEUVE aux rapports de la CINAM publiés sept années plus tard. Cette divergence ne porte pas simplement sur la question du travail en milieu mouride, mais sur l'ensemble des caractéristiques du mouvement. On sait que PORTERES avait jugé très sévèrement le système mouride, en partant de constatations purement agronomiques. VILLENEUVE, au contraire, s'est intéressé à la confrérie dans son ensemble et ne s'est pas cru autorisé à la juger sur la base de ses seules réalisations

-
- (24) PELISSIER 1966 p. 324. C'est essentiellement sur ce texte que Mamadou NIANG et Etienne LE ROY s'appuient pour établir leur fiche daara (voir bibliographie).
- (25) Il parle de "l'acharnement au travail" qui formerait "l'idéologie unique et suprême des Baye-Fall". Les mêmes Baye-Fall considèrent le travail comme "rédempteur". RAULIN 1967 p. 189.
- (26) KLEIN 1968 p. 226. Les trois caractéristiques du mouridisme seraient les suivantes : "general militancy, importance of the marabout as an intermediary between god and man, belief in the value of work".
- (27) BEHRMAN 1967 chap. 7. Les recherches de cet auteur ont surtout porté sur le rôle politique de la confrérie.
- (28) SURET-CANALE 1964 pp. 538-542.
- (29) Voir la bibliographie à la fin de cette étude.

agricoles. PORTERES observe par exemple que les mourides abattent les kad (acacia albida) (30), se dispensent des jachères de régénération, déplacent leurs villages après avoir dilapidé les sols, constituent un grave danger pour les pasteurs, et restreignent les surfaces cultivées en mil (31). Ainsi prévenu contre la confrérie, il s'élève contre l'esclavage qu'elle impose à certains de ses membres et condamne en général le système avec la dernière énergie. Non sans d'ailleurs exprimer des vues exactes, par exemple celle-ci : le fameux dynamisme mouride se rencontre chez les chefs du mouvement, et non dans les masses.

Une telle démarche fait naître un certain malaise : le mouvement mouride est jugé et condamné sans qu'ait été tenté un véritable effort de compréhension sociologique. Plus gênantes encore sont certaines erreurs ou exagérations : il est faux que les Mourides soient d'incorrigibles coupeurs d'arbres, et VILLENEUVE a raison de faire remarquer que seuls les environs immédiats de Touba et M'Backé sont dénudés ; de nombreux paysans mourides wolof sont aussi conscients que les serer des vertus de l'acacia albida, et beaucoup font remarquer que les arbres ombrageant les places de villages ont été plantés sur l'ordre de marabouts urbanistes.....

VILLENEUVE insiste avec la plus grande clarté sur la distinction à faire entre Baye-Fall et Mourides ordinaires : on a souvent décrit le mouride comme un fanatique, dévoué à son marabout, lequel accomplit toutes les pratiques religieuses pour le disciple en échange du travail de celui-ci. Cette description, dit VILLENEUVE, ne vaut que pour les Baye-Fall. Quant aux autres mourides, ce sont des paysans ordinaires, des "Wolof comme les autres". Leur ardeur aggrave les défauts du système traditionnel, mais il n'y a pas de système (agricole) mouride. Seul le colonat maraboutique présente quelquesfois des défauts particuliers, mais la plupart des mourides se situent en dehors de tout

(30) C'est apparemment le rapport PORTERES qui a donné naissance au cliché repris, entre autres, par SURET-CANALE : "Les Mourides sont les ennemis de l'arbre et font progresser la désertification des sols."

(31) En adoptant un ton aussi dramatique, PORTERES sacrifiait à une tradition ancienne. Dès 1937, Jean de BELVERT avait décrit les conflits entre Mourides (Wolof) et Peulh dans le Baol, en prenant nettement parti pour les seconds. C'est dans son article qu'on trouve le fameux passage sur les défrichements opérés par 200 à 400 taalibe disposés en ligne : "... les champs de manioc sont retournés, les misérables cases peulh sont jetées à terre et incendiées..." etc. DE BELVERT 1937.

colonat.

Avec beaucoup de sens, VILLENEUVE laisse entendre que des choses hâtives ont été écrites sur les rapports entre travail et prière dans le mouridisme. Il conteste par exemple la théorie selon laquelle le mouridisme, manifestant une tendance sénégalaise au syncrétisme, aurait accepté la "notion chrétienne de travail rédempteur". Selon lui, il y aurait là une tradition originale de l'Islam africain, et pas seulement d'une confrérie (32) VILLENEUVE conclut en souhaitant qu'une enquête approfondie éclaire un jour le contenu réel des croyances dans ce domaine et leur origine.

J'examinerai maintenant trois ouvrages qui présentent la particularité d'être écrits par des Africains. Conscient comme je le suis des écueils qui guettent en Afrique le psychologue, le sociologue et même l'économiste européen, je dois dire que j'attends beaucoup de recherches conduites par des autochtones. Je suis même tout prêt à croire que ces recherches devraient remplacer les nôtres. Malheureusement, les travaux dont je vais rendre compte demeurent très décevants.

Nous passerons rapidement sur le petit ouvrage de vulgarisation consacré par Médoune THIAM à Cheikh Amadou Bamba (33). On n'y trouve guère que des extraits copiés dans l'ouvrage collectif du CHEAM, qui date de 1962 (34), et des stéréotypes d'une banalité si parfaite qu'elle en devient exemplaire. On y trouve notamment cette exhortation, attribuée à Amadou Bamba sans indication de source :

Travaille comme si tu ne devais jamais mourir
Prie comme si tu devais mourir demain (35)

(32) En tout cas pas de la seule confrérie mouride - MONTEIL, dans ses "Esquisses Sénégalaises", rappelle que les Tidjanes aussi prônent le travail et QUESNOT (1958) écrit : "Le dogme de la sanctification par le travail ne sera plus l'apanage de la secte mouride, mais deviendra de plus en plus une règle de l'Islam sénégalais".

(33) THIAM 1964. Cet ouvrage m'a été donné par le Khalife Général Falilou qui m'assura que j'y trouverais "tout sur le mouridisme".

(34) Recherches et documents du CHEAM n° 1 (1962)

(35) THIAM 1964 p. 9.

On y trouve aussi des passages tels que celui-ci :

Le goût du travail et l'esprit d'initiative qu'Amadou Bamba avait sur insuffler au Mouridisme et dont il a exalté les vertus dans de nombreuses exhortations morales a permis au Mouridisme de se frayer, contre vents et marées, un chemin qui paraissait difficile... Grâce à leur dynamisme et à leur travail sans répit, les Mourides ont transformé les régions qu'ils ont occupées en véritables centres d'intérêt... A ce titre, ils représentent incontestablement un facteur important de progrès.... etc.. (36)

La thèse de Cheikh TIDJANE SY relève d'un genre plus sérieux (37). L'auteur fait d'Amadou Bamba un réformateur qui bouscule les castes, et grâce à qui les critères d'ascension sociale deviennent des critères objectifs de travail. Le sérigne est un "humaniste" qui, en réhabilitant le travail, saisit l'homme dans sa totalité. Néanmoins, les Mourides souffriraient d'une aliénation de l'individu née d'une sorte de contrat (38), ce qui nous ramène au thème particulièrement tenace de la division des tâches entre marabouts qui prient et taalibe qui travaillent. Encore une fois, et sauf peut-être en milieu Baye-Fall, il n'a jamais été constaté que les Mourides se dispensaient de prier. Quant au terme de "contrat" il paraît bien mal venu pour désigner la relation affective et irrationnelle qui unit marabouts et taalibe. Comment d'ailleurs un tel contrat pourrait-il être conclu si, comme l'avait déjà souligné MARTY, "la masse des islamisés sénégalais ne se fait aucune idée de ses fins dernières islamiques ? " (39).

Selon Abdoulaye WADE, "le mouridisme et le protestantisme sont les deux seules religions qui définissent une telle attitude (la sanctification par le travail) à l'égard de l'économie" (40). Cette assimilation a de quoi surprendre. D'une façon générale, mouridisme islamique et protestantisme chrétien constituent des attitudes religieuses diamétralement opposées. L'essence du protestantisme est de

(36) THIAM 1964 p. 29

(37) SY 1965

(38) SY 1965 p. 63

(39) MARTY 1917, tome 2, chap. 1.

(40) WADE 1966.

rejeter toute pratique magique - ou considérée comme telle - en vue d'obtenir le salut. Le Mouride au contraire se repose sur la barke de son marabout pour parvenir au Paradis et la barke n'est rien d'autre que pouvoir magique. On sait, au reste, la confiance immodérée dont les Wolof mourides font preuve envers les gris-gris de toute sorte. Les qualifier de protestants musulmans, c'est faire un véritable contresens (41).

Le taalibe mouride voit dans le travail un moyen d'exprimer son attachement au marabout, et de témoigner sa parfaite dépendance envers ce personnage. S'il travaille, donc, ce n'est pas, comme l'écrit WADE, en vertu d'une "mentalité positive orientée vers l'action parce qu'ayant conscience de la réalité de la chose et aussi percevant les rapports objectifs entre les choses et les phénomènes" (42) ; c'est pour donner un contenu palpable à une relation personnelle. Le protestant - plus exactement le calviniste - croit de son devoir de se considérer comme sauvé, sous peine de pêcher contre la foi. Mais la foi doit être attestée par ses résultats objectifs (fides efficax) ; elle se reconnaît à un type de conduite capable d'augmenter la gloire de Dieu par des oeuvres réellement bonnes (43). Oeuvres bonnes et succès économique ne sont pas un moyen d'obtenir le salut mais un signe qu'on l'obtient (44).

Entre le mouride, exprimant par le travail son attachement à un personnage doté de pouvoirs magiques, et le protestant qui cherche à vérifier la réalité de son élection par un travail considéré comme "le moyen ascétique le plus élevé, et la preuve la plus sûre, la plus

(41) Une partie de l'ouvrage de F. DUMONT est consacrée, textes à l'appui, à démontrer que le mouridisme est orthodoxe et que son fondateur l'a voulu tel. Le mouridisme n'est donc pas une "secte", comme on le dit si souvent ; toute nuance "protestante" en est profondément exclue.

(42) WADE 1966 p. 13.

(43) WEBER 1964 p. 137

(44) cf. la prière luthérienne (Gud som hafver ...) que les enfants réci-
Mon bonheur est dans les mains de Dieu. (tent en Suède :
Le bonheur vient, le bonheur va ;
Celui que Dieu aime trouve le bonheur.
Lycka, bonheur, pourrait aussi se traduire par fortune, succès, chance.

évidente, de régénération et de foi authentique" (45), je ne m'explique pas qu'on ait pu trouver une similitude.

WADE procède ensuite au commentaire de deux maximes attribuées à Amadou Bamba :

- Travailler est un des comportements d'un esclave de Dieu;
- Travailler fait partie de l'action de suivre Dieu (46).

Se limiter ainsi à l'exégèse, d'ailleurs confuse, de deux formules peut-être apocryphes est pour le moins singulier, quand on sait qu'Amadou Bamba a pris la peine d'exposer copieusement sa doctrine dans une quarantaine de qasidâ qui représentent environ trente mille vers, plus quatre mille lignes de prose. Quoiqu'il en soit, WADE croit pouvoir conclure des deux maximes en question que le travail, à la fois condition et devoir, est en somme pour les mourides une échelle pour accéder à Dieu. L'auteur nous met en garde cependant, avec raison, contre le danger qu'il y aurait à négliger l'un des trois éléments du mouridisme : la science, la prière, le travail.

Au total, rien par conséquent de bien nouveau, rien surtout qui justifie la conclusion de l'auteur :

" Le potentiel doctrinal du mouridisme est un important capital capable de nourrir un interminable bond en avant".

(45) WEBER 1964 p. 232.

(46) WADE donne ces maximes en wolof, assorties d'une traduction que je reproduis ici.

MONTEIL, dans ses Esquisses sénégalaises, rappelle que la seconde maxime n'a rien de spécifiquement mouride et appartient à la tradition musulmane (hadîth).

Si l'on a tellement parlé de travail à propos des Mourides, ce n'est évidemment pas sans raison. Il n'est pas douteux qu'au moins sur le plan pratique, certains adeptes ont accordé au travail une grande importance (47). Toute la question est de savoir si l'on peut en conclure à l'existence d'un dynamisme économique spécifique, fondé sur le syllogisme suivant : le Mouride travaille, or le travail permet la réussite économique, donc le Mouride recherche la réussite économique. Ne doit-on pas se demander, au contraire, si la performance laborieuse ne traduit pas tout autre chose que la volonté d'obtenir des résultats matériels ? Qu'on n'objecte pas que cela revient au même pour l'économiste, et que le point de vue des intéressés importe peu du moment que les résultats matériels existent (48) . Ce serait prendre l'apparence pour la réalité, un peu comme l'a fait l'administration coloniale quand elle a

voulu voir dans la colonisation mouride un effacement des préoccupations spirituelles au profit d'une "mystique du travail" (49).

Le sentiment mystique s'exprimait par le travail, mais il n'y avait ni mystique du travail ni mystique du succès économique. WITHERELL voit juste quand il écrit que ce qu'Amadou Bamba exige du Mouride, c'est l'obéissance et le rejet du monde matériel pour l'union spirituelle avec Dieu (50). Dès qu'ils sont un peu doués, les informateurs le disent aussi très clairement :

Il y a une différence entre Mourides et Tidjanes. Les Mourides disent : "Il faut travailler pour Dieu". Les Tidjanes, ce n'est pas pareil. Un taalibe tidjane, c'est quelqu'un de très paresseux. Ou plutôt c'est un orgueilleux. Moi, si mon marabout me dit : "Mustafa, va me chercher un fagot de bois sec", j'y vaistout de suite. Même s'il se trouvait ici, avec nous, et me donnait cet ordre, je l'exécuterais. Mais si j'étais Tidjane et si le marabout venait me dire ici d'aller chercher un fagot de bois sec, je serais très gêné, je dirais qu'il me considère comme un chien. (51)

(47) Nous verrons plus loin ce qu'il en est aujourd'hui. Dans un village où j'ai étudié l'emploi du temps des paysans, j'ai constaté que ceux-ci fournissaient en général un effort très modéré, et n'accordaient à leur marabout que 10 % de leur temps de travail total alors qu'ils en consacraient 15 % à s'aider entre eux par des travaux collectifs.

(48) Je serais assez de l'avis de DALTON (1961), pour lequel toute question sur une société donnée ne peut et ne doit être posée qu'en termes conformes aux valeurs reconnues par cette société.

(49) DUMONT 1968 p. 127

(50) WITHERELL 1964 p. 127.

(51) voir page 19.

Les Mourides voyaient dans le travail un moyen de briser l'orgueil et de donner un contenu précis au dyebalu (52). L'administration voyait dans ce point de vue un moyen d'intensifier la culture de l'arachide. Entre ces deux univers, il y avait peu de chances de communication.

-
- (51) COUTY (1968) p. 32. cf. l'opinion de Choikh Ibra FALL, rapportée par WADE (1966) : "La vertu essentielle du travail c'est qu'il éjecte le péché du corps".
- (52) Dyebalu : (woloof) désigne l'acte par lequel un taalibe se met à la disposition d'un marabout.

Il était d'ailleurs parfaitement normal qu'il en fût ainsi. La tâche que les colonisateurs s'étaient assignée n'était pas de chercher à connaître le mouridisme, mais d'administrer le pays, d'y maintenir l'ordre et d'en tirer le peu qu'il eût à offrir : une légumineuse annuelle du sous-ordre des papilionacées. On tente aujourd'hui d'aller plus loin, en oubliant peut-être que lorsque nous prétendons savoir pourquoi les paysans mourides travaillent pour leurs marabouts, nous nous trouvons à peu près dans la situation d'un Esquimau qui serait venu demander aux Français du moyen-âge pourquoi ils partaient en croisade ou dans quel but ils construisaient des cathédrales. Quoiqu'il en soit, et sans nous faire d'illusions sur la valeur des résultats, nous avons deux voies d'approche :

- aller voir sur place comment, pour qui et combien de temps les Mourides travaillent (53)
- étudier leur doctrine, et par doctrine j'entends non pas quelques pauvres maximes, mais bien les textes que, par chance, nous pouvons lire aujourd'hui.

L'examen de ces textes m'amène à défendre la thèse suivante : Amadou Bamba s'est au fond assez peu préoccupé du travail, et une lecture impartiale de ses oeuvres traduites permet de découvrir autant de textes pouvant s'interpréter dans le sens contraire. Toutefois, la défiance prudente éprouvée par le Sérigne à l'égard des formes extrêmes du renoncement et de l'ascétisme mystiques l'a conduit à jeter les bases d'une morale sociale, certes peu explicite, mais où était ménagée la place, en creux pour ainsi dire, d'une future exaltation du travail.

J'examinerai d'abord certains passages qui semblent considérer le travail avec faveur. Je chercherai ensuite s'il n'en est pas

(53) Il est rendu compte d'enquêtes de ce genre dans la suite de ce travail.

d'autres exprimant un point de vue opposé. En dernier lieu, je montrerai de quelle manière l'enseignement du Sérigne a pu être orienté dans le sens de la sublimation du travail :

a) Textes en faveur du travail

DUMONT confirme que la sentence "le travail fait partie de la religion" peut bien être attribuée à Amadou Bamba. Elle ne fait d'ailleurs que reprendre un point de vue exprimé dans les qasidâ

Le corps humain, depuis sa création, existe pour accomplir un travail ordonné par Dieu (54)

Le coeur a été créé pour recueillir la pensée, la langue pour invoquer Dieu, le corps pour travailler là où il lui est ordonné de le faire (55).

On notera toutefois que nulle excellence particulière n'est accordée au travail. Le travail trouve sa place dans l'ordre des choses, un point c'est tout, et cette place n'est aucunement la première. Cela ressort clairement d'un texte où le Sérigne déclare que les Saints dirigent les hommes en les soumettant à cinq règles (adâb) :

- respect de ce qui est interdit,
- bien faire son travail,
- remercier Dieu,
- élever sa pensée de ce monde vers le monde futur,
- être constant. (56)

et d'un autre texte tiré de l'ode intitulée "Le bonheur des Mourides":

Que je sois élevé au dessus de mes ennemis au point que les méchants et les bons me soient dociles et que je devienne heureux en adorant à jamais et en travaillant à une oeuvre qui réjouisse Dieu (57).

(54) Ode n° 21, "Les Grâces de l'Eternel", DUMONT 1968 p. 183.

(55) Ode n° 22, "Celui qui éclaire les coeurs", DUMONT 1968 p. 369.

(56) DUMONT p. 369

(57) n° 27, DUMONT p. 391.

Hormis ces textes, je n'ai pu trouver de passages qui puissent être interprétés comme une invitation formelle au travail dans un but religieux (58). Or les textes précédents, on l'a vu, n'ont rien de très pressant. Nous devons donc chercher ailleurs le biais - s'il existe - par lequel l'enseignement d'Amadou Bamba a pu être considéré comme favorable au travail.

b) Textes préconisant d'autres moyens de salut que le travail.

En face des citations précédentes, il serait facile de placer d'autres textes qui montrent que le sérigne envisageait, pour conduire ses disciples au salut, bien d'autres moyens que le travail.

1° - Morale positive.

Les trois célèbres recommandations du Sérigne à son frère, Ma Samba, et à deux de ses fils, Mamadou Mustafa et Falilou, ne font aucune allusion au travail (59) mais cela peut s'expliquer par le rang social des destinataires. Un autre texte célèbre, la lettre à Mamour Cissé, Sérigne de Pakala (60) énumère neuf principes de conduite sans parler une seule fois du travail. Toutes ces recommandations se retrouvent, avec des variantes, dans une foule de textes, dont je vais maintenant donner quelques exemples :

Voici mes conseils, ô Mouride.
Par eux tu auras ce que tu désires
Fais passer la science (religieuse) avant toute action
Si tu veux concrétiser tes espoirs

(58) A moins de considérer comme tels certains passages assez vagues, tels que les suivants :

"Persistez dans vos actions généreuses" (ode 26, "Poème de la fin des temps", DUMONT p. 7.

"Je convie tous les fidèles

Dans ma demeure sans vanité

Qu'ils soient terriens qu'ils soient marins,

Faites de la terre l'Océan du Bien" ("Les Présents de l'Utile" DUMONT p. 193).

La lettre d'Amadou Bamba à tous ses taalibe (THIAM 1964 p. 12) n'exclut que ceux qui ne veulent ni travailler, ni apprendre, et laisse le choix aux intéressés.

(59) MONTEIL, 1966, p. 173

(60) MONTEIL, 1966, p. 174 et DUMONT 1968 p. 207.

C'est la science qui vivifie les coeurs
Elle chasse les ténèbres de l'âme. etc... (61)

Ces principes sont de ceux qui mènent au but
Ils apparaissent comme ceux de la Mystique
Le premier, c'est l'application stricte du Livre
Et puis de la Sunna de l'Elu si parfait.
L'abandon des passions et des innovations,
En gardant la vénération des Cheikh soumis (62)

Donc, j'ai ordonné à tous ceux qui m'ont apporté leur adhésion pour
l'amour de Dieu d'apprendre les articles de foi, le dogme de l'Uni-
cité de Dieu, les règles, de la pureté, la prière cultuelle, le jeûne,
ainsi que tout ce qui est obligatoire pour ceux qui en ont pris l'en-
gagement (63).

Je terminerai par un dernier texte, qui recommande non pas
le travail, mais la pratique du wird (64), en des termes extrêmement
catégoriques :

Quiconque ne s'est pas adonné un peu au wird
A perdu totalement son temps
Et Dieu, au jour où les gens seront jugés
Ne lui donnera que passion, peine et mal (65)

On notera que cette directive s'adresse à tous. On notera
aussi que si, dans la suite du même texte, la paresse est flétrie, c'est
seulement celle qui écarte du wird.

2° - Morale négative

La remarque précédente nous amène à chercher si, à défaut
de textes d'Amadou Bamba prônant explicitement les vertus du travail,

(61) Ode n° 8, "Le bonheur", DUMONT 1968 p. 350.

(62) Ode n° 11, "Les cadenas de l'Enfer", DUMONT 1968 p. 204. Voir aussi
l'Ode n° 22, "Celui qui éclaire les coeurs".

(63) Message à tous les disciples, DUMONT 1968 p. 71. Ce texte fait
justice de la prétendue dispense de prière et d'obligations reli-
gieuses accordée aux Mourides.

(64) Wird signifie "approche de l'aigle". Le mot désigne à la fois
un instant consacré à Dieu en plus des cinq prières, et un morceau
de Coran récité pendant cet instant.

(65) Ode n° 9, "Les Itinéraires du Paradis". DUMONT 1968 p. 152.

on en trouve au moins qui stigmatisent la paresse. La réponse est négative. La liste de fautes graves donnée dans la qásîdâ intitulée "Celui qui éclaire les cœurs" (66) s'établit à peu près comme suit : vanité, orgueil, jalousie, ostentation, meurtre, vol, calomnie, médianse, usure, parjure, faux témoignage, consommation de vin, vol du bien des orphelins, pédérastie, désobéissance aux parents, désertion, dilapidation des biens des musulmans, négligence de la prière, abandon du droit chemin. L'oisiveté n'est même pas mentionnée. Il en va de même dans les autres textes du même genre (67). Constatation d'autant plus frappante que, c'est DUMONT qui le fait remarquer, le Sérigne s'attache visiblement au concret banal dans un respect très étroit du commandement légaliste. Autrement dit, nous n'avons pas affaire dans ces Odes à d'abstruses dissertations de théologie morale, mais à des conseils pratiques destinés aux masses. Si la mise au travail de celles-ci avait autant qu'on le dit préoccupé le Sérigne, il est clair qu'il eût consacré quelques vers à condamner la paresse.

En vérité d'ailleurs, on devrait plutôt s'attendre, à ce qu'Amadou Bamba témoignât d'une certaine indifférence, voire d'une certaine défiance à l'égard du travail et de toute forme d'activisme. Rien ne serait plus logique, après tout, de la part du vrai mystique que semble bien avoir été le Cheikh. La pensée bambienne, écrit DUMONT, "ne semble pouvoir être saisie et bien comprise qu'en référence constante à la pensée des grands soufis de l'Islam" (68). Or, le soufisme est une recherche de l'absolu qui implique un renoncement initial au **monde en** perpétuel devenir ; son but est de trouver Dieu, le seul réel, par un "éclair intuitif et affectivisé" (69). C'est dans ce renoncement, c'est dans cette recherche qu'Amadou Bamba voit le souverain bien, et certains textes le montrent avec une clarté éblouissante :

(66) n° 22 de la liste de DUMONT

(67) n° 9 "Les itinéraires du Paradis" et le texte "le repentir sincère" dans l'ode n° 28, "Félicités pour les disciples".

(68) DUMONT 1968 p. 278

(69) DUMONT p. 222.

Sois avec ce monde comme si tu n'y avais jamais été, et avec l'autre comme si tu ne devais plus le quitter.

^
Ô homme, vends ta vie présente pour ta vie future et tu les gagneras toutes deux ; ne vends pas ta vie future pour la vie présente, tu les perdrais toutes deux.

N'aie pas pour objectif de te concilier les hommes
Chaque fois que tu préféreras la science à ce monde
Tu auras vendu ta part ici-bas pour gagner l'autre (70)

c) Une mystique modérée.

Il serait fastidieux de poursuivre la démonstration qui vient d'être esquissée. Je voudrais seulement conclure en apportant une nuance à mes dernières remarques : certes, Amadou Bamba est un mystique, et comme on pouvait s'y attendre, son oeuvre écrite accorde au monde futur une place autrement importante qu'au monde sensible. Le Sérigne néanmoins n'a pas poussé cette attitude à l'extrême et c'est peut-être dans cette réticence qu'on peut découvrir, en creux en quelque sorte, le lieu d'une future apologie du travail. Les particularités de ce mysticisme réaliste, ou, comme dit encore DUMONT, de ce "soufisme minimiste" ont été analysées avec tant de maîtrise par le traducteur des qasidâ qu'on a scrupule à insister. Disons seulement que la modération d'Amadou Bamba, au point de vue qui nous intéresse, se manifeste dans deux sortes de textes au moins :

1° - Textes ayant trait au zuhd (renoncement). Un mystique musulman se doit de prôner le zuhd, mais Amadou Bamba l'a fait bien souvent en termes si généraux qu'on est tenté de penser, avec DUMONT, qu'il hésite à passer aux applications pratiques. Cela est sensible dans l'Ode n° 9, intitulée "Les itinéraires du Paradis" (71). L'ambiguïté des vues du Sérigne sur le sujet éclate encore dans un passage

(70) Ode n° 41, "Celui qui adoucit les coeurs", inspirée d'Hasan Basri (mort en 712) - DUMONT 1968 p. 278.

(71) DUMONT p. 262.

du "Bonheur des disciples" (ode n° 27) où le Cheikh demande à Dieu d'être conduit vers l'ascétisme en des termes qui ne révèlent aucun esprit d'ascèse :

Conduis-nous sur un chemin de succès et de bonheur et tire nos coeurs vers l'ascétisme et la pureté (72)

Ailleurs, Amadou Bamba assure que le véritable renoncement consiste à renoncer au renoncement lui-même (73) et témoigne d'une modération et d'un réalisme bien étrangers à l'ascétisme authentique :

Ce qui est suffisant ici est certes préférable à pauvreté ou richesse, pour éviter ce qui nuit. Le riche, s'il est reconnaissant à son Seigneur, est supérieur au pauvre qui n'est que résigné (74)

Enfin, de nombreux poèmes constituent purement et simplement de classiques prières de demande :

Ô Dieu, je me réfugie auprès de toi contre ... la pauvreté...Je te demande un savoir utile, une activité agréée, un rizq (75) bon.

Rends bonne ma vie, sans mort ni douleur
Facilite mes désirs et demandes (76)

2° - Textes ayant trait au tawakkul (confiance du coeur, abandon à Dieu).

L'ode intitulée "Comment faire l'éducation des Mourides" (77) montre qu'Amadou Bamba ne s'intéresse qu'au premier degré du tawakkul, celui qui ne supprime pas le principe de l'initiative propre

(72) DUMONT 1968 p. 211.

(73) Ode n° 9, "Itinéraires du Paradis", DUMONT 1968 p. 259

(74) cf. aussi le "Recueil de douze poèmes", n° 17, DUMONT p. 475

(75) Ode n° 3, "La citadelle du bien", DUMONT 1968 p. 265

Le rizq est la part de chaque être, ce qui lui est alloué.

(76) "Recueil béni", n° 16.

(77) n° 35, p. 266, DUMONT 1968.

et du libre choix. Comme tout à l'heure pour le zuhd, le Sérigne ne pousse donc pas jusqu'aux dernières conséquences de l'attitude soufie. Il rejette en particulier le troisième degré du tawakkul, comparable à "l'état du cadavre entre les mains du laveur de morts", le célèbre perinde ac cadaver dont on a voulu, à tort, faire une caractéristique de l'obéissance mouride.

Le sens de toutes ces restrictions au soufisme paraît clair. Mystique lui-même, indiscutablement attiré par le renoncement, le pur amour de Dieu, l'abandon au Tout-Puissant, le Sérigne se garde bien d'appeler une foule ignorante à le suivre dans cette voie périlleuse. En cela, il est mû par un souci d'orthodoxie et par une juste appréciation du niveau intellectuel de ses disciples. Il ne prêche donc qu'un demi-soufisme, qu'un mysticisme empreint de prudence, laissant entière la possibilité pour les disciples non certes de rechercher la réussite matérielle mais de donner des preuves matérielles de leur attachement à la personne des marabouts.

Pour citer Amadou Bamba lui-même, c'est dans l'amour pour les cheikh que réside la vérité, non dans les moyens employés pour manifester cet amour. Que le travail ait permis de vivre cette vérité résulte au fond de circonstances assez étrangères à l'essentiel du mouridisme, et qui ne jouent plus avec la même force qu'autrefois. **L'étude qui suit** montrera quelle est, dans les villages mourides, la réalité ^{d'}aujourd'hui.

- BIBLIOGRAPHIE -

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Pour la compléter, on est prié de se reporter aux ouvrages de BEHRMAN, BROCHIER, DUMONT (F.), FROELICH, KLEIN, MONTEIL, PELISSIER, RODINSON, SURET-CANALE et SY.

- [^]
BÂ (El Hadj Cheikh Baïdy) - 1963 - Compte-rendu de la cérémonie inaugurale de la mosquée de Touba et de la première prière du vendredi, 7 juin 1963.
Thiès - Imprimerie des Chemins de Fer.
- B.C.E.A.O. - 1968 - L'Economie Ouest-Africaine, n° 155, Oct. 1968
- BEHRMAN (Lucy) - 1967 - The political influence of Muslim Brotherhoods in Senegal, Ph. D. Dissertation, Boston University, multigraphié.
- BEHRMAN (Lucy) - 1968 - The political significance of the Wolof adherence to Muslim Brotherhoods in the Nineteenth Century, African Historical Studies, I, 1968, Boston University.
- BELVERT (Jean de) - 1937 - L'exode d'une race, Outre-Mer n° 4 - Décembre 1937.
- BOURLON (Abel) - 1962 - Mourides et Mouridisme 1953, in : Notes et Etudes sur l'Islam en Afrique Noire, Recherches & Documents du CHEAM, Paris, Peyronnet.
- BROCHIER (J.) - 1965 - La diffusion du progrès technique en milieu rural sénégalais, ISEA, Dakar, 2 vol. ronéo.
- CINAM/SERESA - 1960 - Rapport sur les perspectives de développement du Sénégal. Annexes régionales, la région arachidière 1ère partie, chap. 1.5, Dakar, Bompard et GIA, ronéo. (étude rédigée par M. VILLENEUVE).
- COUTY (Ph.) & COPANS (J.) - 1968 - Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol, ORSTOM, Dakar, ronéo.
- DALTON (G.) - 1961 - Economic theory and primitive society, American Anthropologist 63 : 1 - 25, 1961.
- DEPONT (O.) et COPPOLANI (X.) - 1897 - Les confréries religieuses musulmanes, Alger, A. Jourdan.
- DIOUF (Amadou) - 1965 - La dara mouride, Mémoire de sortie présenté à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée, Dakar, dactylo.
- DUMONT (F.) - 1968 - Essai sur la pensée religieuse d'Amadou Bamba (1850-1927), Université de Dakar, 3 vol. ronéo.
- DUMONT (R.) - 1962 - L'Afrique Noire est mal partie, Paris, Seuil.
- DURAN (Pierre) - 1954 - Notes sur le mouridisme, Mémoire de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, Année scolaire 1953-1954, Paris, dactylo.

- FROELICH (J. Cl.) - 1962 - **Les Musulmans d'Afrique Noire**, Orante, Paris.
- GAMBLE (David) - 1957 - **The Wolof of Senegambia**, Londres, International African Institute.
- GOUILLY (A.) - 1952 - **L'Islam en A.O.F.**, Paris, Larose.
- GRENIER (Philippe) - 1958 - **Rapport de mission dans la région du Ferlo**, Déc. 1956 - mai 1957. Dakar, Service de l'hydraulique de l'AOF, ronéo.
- KLEIN (Martin) - 1967 - **Processes of Islamization in late 19th Century Senegambia**, Communication au 2^{ème} Congrès des Africanistes, Dakar, déc. 1967, ronéo.
- KLEIN (Martin) - 1968 - **Islam and Imperialism in Senegal, Sine-Saloum 1847-1914**, Stanford University Press.
- KNIGHT (Frank) - 1964 - **Risk, Uncertainty and Profit**, A.M. Kelly New York.
- LEWIS (I.M.) ed. - 1966 - **Islam in Tropical Africa**, International african Institute, Oxford University Press.
- MALINOWSKI (Bronislaw) - 1968 - **Une théorie scientifique de la culture**, Maspero, Paris.
- MARTY (Paul) - 1917 - **Etudes sur l'Islam au Sénégal**, Leroux, Paris.
- MASSE (H.) - 1961 - **L'Islam**, Armand Colin, Paris.
- MERLE DES ISLES (Paul) - 1949 - **Contribution à l'étude du mouridisme, le ma-gal de Touba**, St. Louis, dactylo.
- MONTEIL (Vincent) - 1961 - **Islam & développement au Sénégal**, Cahier de l'ISEA n° 120, Déc. 1961.
- MONTEIL (Vincent) - 1964 - **L'Islam Noir**, Paris, Seuil.
- MONTEIL (Vincent) - 1966 - **Esquisses Sénégalaises, Initiations & Etudes Afri-caines n° XXI**, IFAN DAKAR.
- NEKKACH (Lucien) - 1952 - **Le mouridisme depuis 1912**. Dakar, dactylo. Archives du Sénégal, dossier 1 G 56.
- NIANG (Mamadou) et LE ROY (Etienne) - 1969 - **Eléments du Corpus Wolof : le système foncier**. Laboratoire d'Anthropologie Juridique, Paris, ronéo.
- O'BRIEN (Donald C.) - 1967 - **Towards an Islamic Policy in French West Africa 1854-1914Q**, Journal of African History VIII, 2 1967.
- PASK (Gordon) - 1968 - **An Approach to cybernetics**, Hutchinson, Londres.
- PELISSIER (Paul) - 1966 - **Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance**. Imprimerie Fabrègue, St. YRIEIX.
- PORTERES (Roland) - 1952 - **Aménagement de l'économie agricole et rurale au Sénégal**, Dakar, GIA, 3 fascicules ronéo.
- QUESNOT (F.) **Influence du mouridisme sur le tidjanisme**, in Notes et Etudes (Voir BOURLON)

- RAULIN (H.) - 1967 - La dynamique des techniques agraires en Afrique
Tropicale du Nord, CNRS, Paris.
- RODINSON (Maxime) - 1966 - Islam & Capitalisme, Paris, Seuil.
- RONDOT (P.) - 1958 et 1960 - L'Islam et les Musulmans d'aujourd'hui, Paris,
Orante.
- SINIBALDI (J.) - 1948 - Les Mourides du Baol, Mémoire de l'Ecole Nationale
de la France d'Outre-Mer, Année scolaire 1948-
1949, Paris, manuscrit.
- SURET-CANALE (J.) - 1958 et 1964 - Afrique Noire, 2 vol. Paris, Editions
Sociales.
- SY (Cheikh Tidjane) - 1965 - Traditionnalisme mouride et modernisation ru-
rale au Sénégal, Thèse de 3ème cycle, EPHE, Paris,
ronéo.
- SY (Cheikh Tidjane) - 1967 - L'odyssée extraordinaire du Soufi Ahmadou Bam-
ba, fondateur de la confrérie sénégalaise des
Mourides, Communication au 2ème Congrès des Afri-
canistes, Dakar, déc. 1967, ronéo.
- SY (Cheikh Tidjane) - 1969 - La Confrérie Sénégalaise des Mourides -
Présence Africaine, Paris.
- THIAM (Médoune) - 1964 - Cheikh Amadou Bamba, fondateur du mouridisme,
Imprimerie Nationale, Conakry.
- THOMS (Louis-Vincent) - 1967 - L'Africain et le Sacré (réflexion sur le de-
venir des religions), Bull. IFAN, t. XXIX, série B,
n° 3 - 4 , 1967.
- TOLLEVAST (André) - 1965 - Une puissance : la confrérie musulmane des Mou-
rides, in : France-Eurafrique, n° 164, juillet-
août 1965.
- TRIMINGHAM (J. SPENCER) - 1959 - Islam in West Africa, Oxford,
Clarendon Press.
- TRIMINGHAM (J. Spencer) - 1962 - A History of Islam in West Africa.
Glasgow University Publications.
- WADE (Abdoulaye) - 1966 - La doctrine économique du mouridisme, Dakar,
Faculté de Droit et des Sciences Economiques, ronéo.
- WEBER (Max) - 1964 - L'Ethique Protestante et l'Esprit du Capitalisme,
traduit par J. CHAVY, Paris, Plon.

EMPLOI DU TEMPS ET ORGANISATION
DU TRAVAIL DANS UN
VILLAGE WOLOF MOURIDE

(DAROU RAHMANE II)

Philippe COUTY
O.R.S.T.O.M. - DAKAR
Juin 1969

T A B L E D E S M A T I E R E S

| AVANT - PROPOS | <u>PAGES</u> |
|--|--------------|
| CHAPITRE 1. Introduction | 1 |
| CHAPITRE 2. Technique d'enquête | 8 |
| CHAPITRE 3. Les hommes et la terre | 17 |
| 1. Les marabouts de Darou Rahmane II | 17 |
| 2. Les paysans | 22 |
| 3. Les facteurs de production | 27 |
| CHAPITRE 4. La mesure de l'effort | 29 |
| 1. Fixation d'une norme | 29 |
| 2. Classification des indices individuels d'effort | 32 |
| 3. Evolution des indices au cours de l'année | 35 |
| CHAPITRE 5. L'objet de l'effort | 40 |
| 1. Objet de l'effort agricole | 40 |
| 2. Objet de l'effort non agricole | 42 |
| CHAPITRE 6. Organisation du travail et bénéficiaires de l'effort | 46 |
| 1. Les flux de travail à l'intérieur du carré | 46 |
| 2. Relations entre le carré et l'extérieur: les bénéficiaires de l'effort | 50 |
| CHAPITRE 7. Conclusion | 54 |
| ANNEXES - | |
| 1. Liste des activités et occupations relevées au cours de l'enquête | 57 |
| 2. La récolte des arachides du Khalife Général | 60 |
| 3. La mesure de l'effort | 63 |
| 4. Objet et bénéficiaires de l'effort agricole (résultats annuels) | 75 |
| 5. Bénéficiaires de l'effort agricole des hommes (résultats mensuels) | 87 |

LISTE DES TABLEAUX

| | <u>PAGES</u> |
|--|--------------|
| 1. Nombre de jours recensés dans chaque carré | 9 |
| 2. Travail agricole et non agricole bénéficiant aux marabouts pendant une année (chefs de carré seulement) | 14 |
| 3. Population des carrés observés | 21 |
| 4. Terres cultivées en 1967 par les carrés en observation | 26 |
| 5. Surface moyenne cultivée par actif dans les quatre carrés observés (en ha.) | 27 |
| 6. Classification des indices d'effort | 32 |
| 7. Indices d'effort des femmes dans les carrés polygames et monogames... | 33 |
| 8. Pluviométrie à MISSIRAH | 36 |
| 9. Evolution mensuelle des indices d'effort agricole selon le sexe des agents | 37 |
| 10. Evolution mensuelle des indices d'effort non agricole selon le sexe des agents | 37 |
| 11. Temps consacré par les paysans aux diverses spéculations agricoles... | 41 |
| 12. Répartition du temps consacré par les femmes aux travaux non agricoles | 43 |
| 13. Répartition du temps consacré par les hommes aux travaux non agricoles | 43 |
| 14. Flux de travail à l'occasion de la culture de l'arachide dans un carré (en heures) | 48 |
| 15. Travaux effectués sur les parcelles vivrières communes du carré (en heures) | 48 |
| 16. Destination de l'effort agricole des hommes (en heures) | 52 |
| 17. Destination de l'effort agricole des femmes (en heures) | 52 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|-------|
| 1. Evolution annuelle de l'indice d'effort agricole | 35/36 |
| 2. Evolution annuelle de l'indice d'effort non agricole | 37/38 |
| 3. Flux de travail à l'intérieur du carré. | 48/49 |
| 4. Bénéficiaires du travail agricole: moyenne pour 6 hommes | 51/52 |
| 5. Bénéficiaires du travail agricole. | 51/52 |

A V A N T - P R O P O S

L'enquête dont les principaux résultats sont exposés ici trouve place dans un programme de recherches dirigées par le Professeur A. NICOLAI, et réalisées par l'ORSTOM au Sénégal depuis 1967. Ces recherches portent sur la situation culturelle et sur les comportements économiques dans le Bassin Arachidier Sénégalais. Partant de l'hypothèse que les deux ordres de phénomènes sont étroitement liés, elles cherchent à préciser la nature et le mode de fonctionnement de cette liaison.

Des enquêtes directes étaient naturellement indispensables. L'étude de l'emploi du temps, par exemple, paraissait constituer entre autres, et combinée avec d'autres, une technique intéressante pour saisir les comportements quotidiens. Plus tard, lorsqu'il apparut nécessaire de préciser un programme trop vaste, et lorsqu'une meilleure connaissance des documents, des choses et des gens, m'eut convaincu que pour comprendre quelque chose au mouridisme il était nécessaire d'accorder une extrême attention au problème du travail, je fus amené à privilégier ce genre d'observations. Encore faut-il préciser qu'elles ont été faites dans un but bien précis: celui de fournir des documents de première main sur les relations socio-économiques unissant marabouts et paysans. On ne cherchera donc pas dans ce travail la matière d'une enquête sur les techniques agraires, encore moins d'une enquête agromomique; les relevés n'ont jamais été orientés dans cette voie. La bonne volonté des paysans observés a des limites, et sauf au stade euphorique des projets, il est rarement possible de bien faire plusieurs choses à la fois. Si ces recherches peuvent contribuer à faire mieux connaître le mouridisme, tel qu'il est vécu par les paysans, elles auront rempli leur but. En tout cas, elles n'en ont jamais eu d'autre.

Il convient d'ajouter que pour prendre tout son sens, le travail qu'on va lire doit être rapproché:

- d'une publication antérieure (COUTY et COPANS 1968) traitant des travaux collectifs (les santaane);
- d'un rapport sur le système agricole en milieu wolof mouride (ROCH 1968), auquel il est indispensable de se reporter pour connaître le résultat - en termes de récoltes - des activités décrites et mesurées dans le présent travail;
- de deux rapports étudiant les temps de travaux agricoles dans deux autres villages de l'arrondissement de N'Dame (COPANS et ROCH 1969, à paraître);
- d'un rapport sur les travaux agricoles collectifs en milieu sérer (GASTELLU 1969, à paraître);
- enfin d'un essai sur la doctrine mouride en matière de travail (COUTY 1969).

La conception, la réalisation et l'exploitation de ces diverses enquêtes ont été l'occasion d'échanges de vues permanents et d'une collaboration constante entre les chercheurs concernés. Je dois particulièrement remercier Jean ROCH, qui a surveillé le déroulement de l'enquête à Darou Rahmane II de février à juin 1968, période pendant une partie de laquelle j'ai dû m'absenter du Sénégal.

Les relevés quotidiens ont été faits par Cheikh GUEYE, dont la patience et les facultés d'adaptation continuent d'être mises à contribution par Guy ROCHETEAU.

Je tiens enfin à témoigner ma reconnaissance envers les autorités sénégalaises, dont la compréhension nous a été très précieuse. Je remercie notamment MM. le Préfet de M'Backé et le Chef d'arrondissement de N'Dame, qui ont facilité avec beaucoup d'obligeance l'installation matérielle des chercheurs à Missirah, et qui nous ont communiqué de nombreux renseignements. Je signale enfin la dette que nous avons contractée envers le personnel de la SATEC, (devenue depuis SODEVA), qui n'a jamais refusé de satisfaire nos curiosités quelquefois importunes.

Dakar, Mai 1969

Philippe COUTY

CHAPITRE I

Introduction

On trouvera dans ce rapport les résultats d'une enquête qui s'est poursuivie de juin 1967 à juillet 1968, soit pendant treize mois, dans le village de Darou Rahmane II, situé dans l'arrondissement de N'Dame (département de M'Backé) ⁽¹⁾.

Pourquoi, au cours d'une recherche portant sur les relations entre faits économiques et idéologie religieuse, a-t-il paru nécessaire d'accorder une attention si prolongée à l'emploi du temps des habitants de ce village ?

I

On peut répondre d'abord que l'analyse d'une relation doit reposer, de toute nécessité, sur une connaissance exacte des termes mis en relation. Dans le cas qui nous occupe, ces termes sont au nombre de deux: les comportements économiques manifestes, et les représentations ou opinions religieuses. Si les phénomènes du second type ne peuvent être appréhendés qu'au cours d'entretiens approfondis, les comportements, quant à eux, doivent être observés et si possible faire l'objet de mesures.

Dans un petit village de cultivateurs, ressortit au comportement économique tout ce qui concerne le travail agricole d'une part, les échanges d'autre part. Le travail a donc été étudié au moyen de relevés budgétaires. Simultanément, on a tenté, au cours d'entretiens très ouverts et à caractère généralement biographique, de saisir la doctrine mouride telle qu'elle était vécue et exposée par les paysans ou par leur marabout. Entreprise évidemment périlleuse, et qui eût sans doute requis le concours d'un psychologue et d'un islamisant.

⁽¹⁾ Une brève présentation de ce village a été faite par COUTY et COPANS: Travaux collectifs agricoles en milieu wolof mouride (1968). Voir aussi le récit de fondation traduit dans le volume 1 des Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol (COUTY, 1968). Le système agricole du village a été analysé par ROCH (1968).

D'autres travaux montreront la nécessité d'intercaler un troisième terme entre les comportements économiques et les représentations religieuses. Ce sera la structure sociale, et les rapports de dépendance qui en découlent. Au moins à titre d'hypothèse, on peut en effet proposer le schéma suivant: au sommet de la hiérarchie mouride, quelques marabouts sont pleinement conscients des implications d'une doctrine qu'ils assument dans sa plénitude; ces marabouts sont unis à la masse des taalibe (2) - soit directement, soit par l'intermédiaire de marabouts secondaires - par une relation qui trouve son origine dans le dyebalu (3) du taalibe; en fonction de cet assujettissement, les masses règlent leur comportement sur une doctrine qu'elles n'intériorisent que dans une très faible mesure.

II

J'ai parlé d'emploi du temps au sens large, et c'est en effet le résultat de relevés exhaustifs qui est analysé ici. Néanmoins, la partie de leur temps que les paysans consacrent au travail agricole ou non est évidemment la plus intéressante à observer. Il est inutile de rappeler ici tout ce qu'on peut tirer d'une enquête portant sur les temps de travaux, soit pour la connaissance pratique du pays, soit pour alimenter la réflexion théorique (4). Ici, l'étude de l'emploi du temps a un but précis: contribuer, par une information de première main, à mesurer la place véritable occupée par le travail dans la vie quotidienne des paysans mourides. La littérature insiste sur le rôle rédempteur, voire sanctificateur, que l'enseignement des marabouts mourides attribuerait au travail. Beaucoup d'exagérations et de simplifications ont acquis, par le processus éprouvé de la citation mutuelle, une autorité qui ne doit pas faire illusion (5). En réalité, plusieurs questions se posent, et il importe de les distinguer soigneusement:

(2) Disciple d'un marabout.

(3) Don de soi, mise à disposition.

(4) Voir à ce sujet G. GOUET (1960) et surtout M. LACOMBE (1967).

(5) Un recensement critique des données disponibles sur ce sujet est joint au présent rapport.

- a) L'effort consenti par des paysans qui se disent mourides est-il plus considérable que celui consenti par d'autres ? Cet effort dépasse-t-il de manière significative un niveau de référence fixé par convention et indiquant de façon plausible la quantité de travail que l'on pourrait attendre des intéressés ? Que ce dépassement ait lieu ou non, dans quelles directions s'oriente l'effort des paysans mourides (travail agricole ou non agricole, arachide ou nil ?).
- b) La qualité de mouride ou de non-mouride ne saurait être rapprochée de manière univoque des quantités de travail fournies. Il faudra distinguer d'abord entre les différentes tendances du mouvement, ensuite entre les degrés d'assujettissement au marabout que les paysans peuvent connaître au cours de leur vie ou selon diverses autres circonstances. L'enquête dont on va rapporter les résultats a eu lieu dans un petit village mouride assez traditionnel, dirigé par un marabout dont l'autorité semblait considérable; mais des enquêtes similaires ont eu lieu dans un village de mourides Baye-Fall (6), ainsi que dans un autre village (7) où l'autorité des marabouts paraît quelque peu affaiblie par des conflits internes et par divers facteurs de modernisation (école, proximité de la route, taille de l'agglomération...). Une dernière enquête doit se dérouler dans une région des Terres Neuves où l'on peut observer des daara nouvellement fondés (8). Ainsi espère-t-on distinguer :
- la situation du mouride ordinaire de celle du mouride Baye-Fall;
 - la situation du taalibe travaillant en daara de celle du paysan marié qui vit dans un village (9).

(6) Les Baye-Fall sont supposés représenter la tendance extrême du mouvement. Le village est appelé Kaossara (arr. de N'Dame) et l'enquête a été confiée à J. ROCH.

(7) Missirah (arr. de N'Dame). Enquête réalisée par J. COPANS.

(8) Enquête confiée à G. ROCHETEAU.

(9) Ce village pouvant évidemment résulter de la transformation d'un daara; c'est le cas à Darou Rahmane II.

c) En fait, c'est sans doute la situation de ce dernier type de paysan qui mérite le plus d'attention. D'abord parce qu'à l'époque actuelle, les daara ne semblent pas très nombreux, ensuite parce que de toute manière la vocation des daara semble bien avoir été le plus souvent de se transformer en villages. En admettant que la dépendance du taalibe à l'égard de son marabout connaisse une intensité maximum au cours du passage en daara et s'exprime alors par un labeur particulièrement considérable dont le marabout bénéficierait en totalité, un court séjour suffit à montrer que dans un village ordinaire les liens entre marabout et paysans sont beaucoup plus relâchés. Le paysan travaille surtout pour lui et pour sa famille, encore qu'il réserve une certaine partie de son temps au marabout dont il dépend, et qui se trouve assez souvent être chef du village (10). Il s'agit alors de mesurer le nombre d'heures passées par chaque individu sur les champs personnels du marabout, sur le champ-du-mercredi (11) ou sur les champs des daa'ira (12) locales, puis de comparer ce total à celui des heures passées par l'intéressé sur ses propres champs, sur ceux de ses parents et alliés, et aussi sur ceux des autres villageois à l'occasion de travaux d'entraide collective. Ainsi, et ainsi seulement, pourra-t-on donner un contenu précis aux assertions concernant la soumission des paysans aux marabouts, l'exploitation des premiers par les seconds, et enfin l'existence d'un surplus collecté par les marabouts.

III

Quelque intéressante qu'elle soit en elle-même, cette recherche descriptive doit nourrir une réflexion théorique portant sur trois questions:

a) Au strict point de vue de l'analyse économique, il y a lieu de se demander pourquoi le paysan choisit - ou paraît choisir - tel ou tel modèle d'emploi de son temps. Des exemples analysés ci-après semble en effet se dégager une structure dont le caractère général **semble** indiquer qu'elle n'est pas due au hasard. En fait, les proportions selon lesquelles un paysan répartit son temps entre les travaux collectifs (envisagés comme une assurance en situation d'incertitude ?) et les travaux sur les champs du carré sont cer-

(10) Telle est la situation à Darou Rahmane II, de fait sinon officiellement.

(11) Tool-u-larba, champ collectif cultivé en principe le mercredi au profit du marabout.

(12) Association musulmane assez répandue en brousse; ces groupements cultivent des champs dont le produit bénéficie au marabout.

tainement justiciables d'une analyse microéconomique approfondie, dont le seul défaut est d'être redoutablement complexe (¹³). Cette complexité s'accroît encore si l'on étend l'analyse à la partie du temps affectée au marabout, et dont le rendement social, tout évident qu'il soit, est difficile ou impossible à mesurer. Tout porte à croire en tout cas que l'attention d'analystes maîtrisant pleinement certaines techniques très raffinées pourrait avantageusement se porter sur ce problème du choix et de la décision dans un milieu où les alternatives sont plus nombreuses qu'on peut le croire à première vue.

- b) Il va de soi, cependant, qu'on ne saurait se limiter à une analyse aussi étroitement économique de la question (¹⁴). Le but avoué des recherches est de parvenir à une meilleure connaissance du mouridisme, et ce but resterait hors d'atteinte si l'on ne se risquait à proposer des interprétations peut-être invérifiables stricto sensu, mais qui seront sélectionnées et améliorées en raison de la lumière accrue qu'elles jettent sur les faits. Des mesures minutieuses nous montrent que des paysans mourides, dans un village ordinaire, consacrent 10 % de leur temps de travail à leur marabout. En soi, le résultat est intéressant, ne serait-ce que parce qu'il oblige à nuancer les stéréotypes qui ont cours depuis MARTY. Toutefois, il reste à savoir quelle est la structure sociale qui oblige les paysans à un tel comportement. Il reste aussi et surtout à chercher, en remontant au besoin aux poèmes didactiques d'Amadou BAMBA, fondateur de la confrérie, quelle peut être pour les intéressés la signification exacte de ces prestations de travail. Enfin, il faudra chercher si des causes objectives, dont ni les paysans ni les marabouts n'auraient eu conscience, ne peuvent pas être trouvées au phénomène tout entier, ou à certains de ses aspects. A certains points de vue, tout se passe comme si le contenu d'une catégorie économique aussi fondamentale que celle du travail avait été conçu par les mourides de manière à permettre en fait toute une stratégie d'absorption de l'économie de marché. On rejoint alors, non sans risque peut-être, le projet que Maxime RODINSON formulait au début d'un livre magistral (¹⁵): après avoir éclairé les rapports entre faits économiques et idéologie

(¹³) "Unfortunately, the level of analysis which is required may be very sophisticated indeed", écrit L. JOY (1967), p 37, faisant explicitement référence aux coutumes africaines en matière de travail réciproque. Parmi les techniques qui pourraient se révéler appropriées, JOY mentionne la programmation quadratique, appliquée jusqu'ici à la sélection d'un portefeuille d'investissements.

(¹⁴) J'entends: une analyse recourant à la technique du modèle logique fondé sur deux prémisses: celle de la rareté (ou du caractère limité) des ressources et notamment des ressources en temps, et celle de la possibilité d'usages alternatifs de ces ressources.

(¹⁵) M. RODINSON (1966), Islam et Capitalisme.

religieuse, chercher où se situe la société étudiée dans la typologie des systèmes de production. En abordant cette tâche, j'ai été amené à nuancer l'essai de classification que j'avais esquissé dans un travail antérieur (16), et à constater que dans le Bassin Arachidier Sénégalais, le secteur auquel j'avais cru pouvoir appliquer les épithètes de moderne et de rapporté (17) ne mérite d'être qualifié de la sorte que si on le considère de l'extérieur. Une analyse plus approfondie révèle que la participation apparente des agents mourides à l'économie arachidière de marché s'opère en partie sous le couvert d'interprétations qui modifient profondément la nature de cette participation. Au bout du compte, **un concept** comme celui d'économie paysanne (18) paraît beaucoup mieux rendre compte des activités en cause que celui de secteur moderne rapporté.

- c) Sur un plan plus général encore, on a d'assez bonnes raisons de penser, avec R. FRANKENBERG, que "l'association du temps et de la production dans un cadre culturel donné, la discussion de l'allocation de cette ultime ressource entre les ressources rares - le temps - peuvent bien constituer la clé du développement théorique futur de l'anthropologie économique" (19). Des recherches toutes récentes semblent déjà justifier l'assertion de FRANKENBERG. On s'est avisé que la croissance économique entraîne l'accroissement quantitatif d'un nombre limité de biens, mais diminue les ressources en air pur, en eau et en temps. Or, si l'allocation des ressources monétaires à différents usages constitue la pièce de résistance de la théorie économique, l'allocation du temps a été beaucoup moins étudiée, alors qu'elle pose des problèmes plus importants et qu'elle fournit un pont entre les différentes sciences humaines. Un économiste suédois a entrepris d'analyser les causes qui gouvernent cette affectation du temps,

(16) COUTY (1968).

(17) Ce secteur était opposé en général:

- au secteur traditionnel, fondé sur les activités de subsistance;
- à un secteur dit "intermédiaire", qu'on trouve dans plusieurs économies de savane africaine, mais qui est à peu près absent au Sénégal.

Dans ce pays, le secteur moderne rapporté serait celui de l'arachide.

(18) Elaboré par A. CHAYANOV (1966)

(19) R. FRANKENBERG (1967), p. 70.

et la manière dont elle varie lorsque le revenu par tête s'accroît (20). Il est permis de penser que ce type de recherches se développera de plus en plus.

Cette manière élargie de traiter le problème convainc encore davantage l'économiste que "la croissance n'est pas un moyen assuré de parvenir au ciel économique" (21) et que "le dénuement des primitifs n'existe que par rapport à notre culture matérielle" (22); elle l'amène à tenir explicitement compte dans ses analyses de la notion de fin (ou de valeur). On peut penser qu'un tel souci donne à l'anthropologie économique à la fois son intérêt et sa spécificité.

(²⁰) S. B. LINDER (1969) et communication personnelle.

(²¹) S. B. LINDER (1968)

(²²) M. & F. PANOFF (1968), p. 91.

CHAPITRE 2

Technique d'enquête

On donnera ici quelques indications techniques qui pourront aider à la compréhension des résultats exposés dans les chapitres suivants. Elles concernent :

- l'organisation pratique et les procédés d'enquête;
- le classement des résultats.

I

Les relevés ont commencé dans la deuxième semaine de juin 1967, et se sont poursuivis jusqu'au 30 juin 1968. Pendant toute cette période, ils ont été effectués quotidiennement dans quatre carrés, comprenant douze adultes actifs.

L'enquêteur était installé à demeure dans le village. Il passait chaque soir dans les quatre carrés suivis (1), et y interrogeait chacun des habitants adultes, hommes et femmes, sur son emploi du temps de la journée. Il arrivait bien entendu qu'il ait à recueillir ces renseignements par l'intermédiaire des présents, lorsqu'une absence momentanée empêchait l'un des habitants d'être questionné directement.

La difficulté était d'arriver à faire accepter aux paysans interrogés cette routine (2) qui aurait pu devenir assez vite insupportable. Tout dépendait de l'enquêteur. Il fallait trouver quelqu'un capable de se faire accepter par les paysans, donc qui fût paysan lui-même, mais qui eût un niveau d'instruction suffisant. En général, ces deux conditions sont contradictoires, et un premier essai le fit bien voir. Finalement, il fut possible de recruter un jeune paysan originaire d'un village voisin (Ngaye) et titulaire du certificat d'études; son caractère agréable en fit un ami de la plupart des villageois, et l'enquête se déroula sans difficultés majeures (3).

(1) Il n'avait en réalité que 3 carrés à visiter, puisqu'il habitait dans l'un des carrés observés.

(2) D'autres questions étaient posées sur les entrées et les sorties d'argent, ainsi que sur les menus des repas consommés.

(3) Une petite indemnité mensuelle fut versée aux chefs des carrés observés pendant toute la durée de l'enquête.

Ces problèmes d'enquêteur sont la raison pour laquelle les relevés ne purent débiter à la date idéale, c'est-à-dire en avril - époque à laquelle commencent les débroussages et le nettoyage des champs. Par ailleurs, les résultats obtenus en juin 1967 furent imparfaits, en raison de l'inexpérience de l'enquêteur; seuls ceux de juillet et des mois suivants purent être retenus. L'année agricole 1967-1968 se trouve donc amputée de son début, mais pour compenser cette déficience, les relevés se poursuivirent jusqu'au début de la campagne agricole suivante (1968-1969). On peut donc considérer que l'on dispose d'une année agricole complète.

Comme on l'a indiqué plus haut, les relevés étaient quotidiens. Il ne s'agissait pas en effet d'une enquête statistique visant à recueillir un petit nombre de données auprès d'un grand nombre de personnes, mais d'une recherche approfondie, à caractère aussi ethnographique qu'économique; sa caractéristique essentielle devait donc être la continuité. Cette règle n'a pourtant pas pu être respectée rigoureusement: en effet un certain nombre de jours (voir tableau 1) n'ont pas été recensés pour diverses raisons (4). En décembre 1967, une absence exceptionnelle de l'enquêteur a même fait monter la proportion de jours non enregistrés à 50 % du total (15 sur 31), mais le fait ne s'est heureusement pas reproduit. Pour toute la période des relevés, soit de juillet 1967 à juin 1968 inclus, le taux de jours non enregistrés oscille, suivant les carrés, entre 15 et 15,8 % du total (de 55 à 58 jours non enregistrés sur 366).

Il y a lieu de remarquer que ces manquants se trouvent en général répartis de manière uniforme, et par unités isolées; on peut donc considérer que les proportions dégagées reflètent d'assez près la réalité.

| Carrés Périodes | Total des jours à recenser | Ousmane N'DIAYE | | M'Baye BA | | Matar DIOP | | Mor N'DIAYE | |
|--------------------|----------------------------------|--------------------|-----|--------------|-----|---------------|-----|----------------|-----|
| | | M | R | M | R | M | R | M | R |
| 7/67 à 1/68 | 184 | 43 | 141 | 42 | 142 | 42 | 142 | 42 | 142 |
| 1/68 à 7/68 | 182 | 15 | 167 | 13 | 169 | 13 | 169 | 14 | 168 |
| Ensemble | 366 | 58 | 308 | 55 | 311 | 55 | 311 | 56 | 310 |

Tableau 1. Nombre de jours recensés dans chaque carré

Remarques: M signifie manquants, R signifie recensés.

Par "jours manquants", on entend les jours où l'enquêteur n'a pas effectué son passage habituel. Dans les quelques 310 jours où ce passage a eu lieu, on compte bien entendu un certain nombre d'absences imputables aux enquêtés eux-mêmes, et enregistrées comme telles (avec leur motif et tous autres détails, quand ces renseignements ont pu être obtenus).

(4) Absences ou maladies de l'enquêteur. On remarquera que le taux de manquants est moins élevé en 1968 qu'en 1967, comme le montre le tableau 1.

L'enregistrement porte sur la journée, comptée de l'aube au crépuscule, et saisit en principe aussi bien les moments de loisir (aller causer chez le marabout, jouer aux cartes) que les temps de travail agricole (bayat arachide dans le champ du chef de carré avec hilaire) que non agricole (réparer la palissade du carré). En fait, il n'était pas possible d'exiger de l'enquêteur ni des informateurs des renseignements très détaillés: tout ce qui a trait à la mesure du temps consacré aux repas, notamment, a été passé sous silence; par contre, les périodes de repos diurne sont généralement notées.

C'est sans doute en ce qui concerne les femmes que les informations recueillies sont le moins précises. Cela tient au caractère répétitif des tâches ménagères (eau, bois mort, cuisine) et à la difficulté de distinguer soit repos et travail (les femmes aux puits bavardent autant qu'elles puisent), soit repos et occupations diverses (tressage des cheveux). De toute manière, une précision plus grande en ce domaine n'eût pas modifié les proportions significatives dont il sera question plus loin; cette précision n'avait donc pas à être recherchée.

Cette remarque conduit naturellement à ajouter quelques mots sur la façon dont ont pu être enregistrés non plus la consistance des tâches ou des loisirs, mais leur échelonnement dans le temps. Les renseignements sont exprimés en heures sur les questionnaires: un tel a procédé au bayat de ses arachides de 8 h à 12 h, une telle est allée puiser de l'eau de 8 h à 11 h. Les paysans ont une perception très nette des différents moments de la journée (notamment grâce à la position du soleil) et ils sont parfaitement capables de communiquer cette perception à l'enquêteur, par exemple en se référant au découpage de la journée wolof fondé en partie sur les différentes prières musulmanes (5). Il importe néanmoins de souligner que, sauf exception (6), l'enquêteur ne procédait pas et ne pouvait pas procéder à des constatations de visu: il ne recueillait que des renseignements rétrospectifs et approximatifs, qu'il lui appartenait d'exprimer d'une manière succincte et pratique, c'est-à-dire

(5) Voici quel est ce découpage :

- Ndyöl, l'aube, l'heure à laquelle les femmes commencent à piler le mil
- Yor-yor, Environ 10 h du matin
- Any, repas de midi
- Ndyolor, milieu du jour, moment de la sieste
- Tisbar, prière de 14 h.
- Takusaan, prière de 17 h.
- Marakh, crépuscule.
- Le bötyek s'étend d'environ 10 à 14 h.

(6) Il est arrivé assez fréquemment que l'enquêteur accompagne aux champs le paysan chez qui il logeait, et travaille avec lui.

en heures. Cette traduction donne des résultats qui n'ont rien de rigoureux, mais étant donné le genre de renseignements souhaités, cette absence de précision n'offre guère d'inconvénient (7).

Encore une remarque: les relevés indiquent quel temps a été affecté à telle ou telle occupation, autrement dit: quel temps a été rendu indisponible pour toutes les autres occupations que celle à laquelle il était affecté. Plus que des temps de travail à proprement parler, ils expriment en quelque sorte le coût d'opportunité - en temps - de tel ou tel type de travail. La notion est voisine de celle de temps de travail stricto sensu, mais elle ne lui est pas équivalente. Pour passer par exemple des temps affectés aux santaane (et indisponibles de ce fait pour toute autre activité) à la durée du travail effectivement fourni, des corrections sont nécessaires: la déduction du temps des repas, par exemple. Cette déduction a systématiquement été pratiquée lors du dépouillement, mais le résultat ne peut être qu'approximatif.

II

On trouvera ci-après une liste des différentes occupations rencontrées dans les relevés, et classées en quatre rubriques. Pour plus de détails, on peut se reporter à l'annexe 1.

a) Activités agricoles.

Ce sont celles qui sont directement liées à la production de mil (suna et sanyo), de sorgho, de niebe (8), d'arachides. Entrent dans cette rubrique toutes les opérations culturales effectuées sur les champs, depuis le débroussage et le semis jusqu'au battage et au vannage des arachides. Y entre également le décorticage des arachides effectué dans les cases, mais en vue de préparer les semences. On considèrera également comme travail agricole le pilage des épis de mil effectué juste après la récolte, dans la mesure du moins où on peut le distinguer du pilage quasi-quotidien rattaché aux activités culinaires des femmes.

Par contre, on a convenu de considérer comme non-agricoles toutes les activités de transport: transport des arachides du champ à la coopérative, transport de fumier, etc...

(7) Le seul problème est de s'entendre sur l'utilisation qu'on veut faire des données recueillies. Les chiffres présentés ici n'ont pas la précision qu'exigerait une étude agronomique de rendements; il eût fallu en ce cas mesurer avec précision les distances parcourues, l'intensité du travail fourni, etc. - toutes choses qu'il est possible de recueillir pendant une période courte, et en y mettant le prix.

(8) En wolof, seb.

b) Activités non agricoles.

Elles incluent toutes les occupations non comptées dans la rubrique précédente, et contribuant cependant à la production de biens et de services. Ce sont par exemple:

- les activités ménagères,
- les métiers secondaires, temporaires ou non (coudre à la machine, construction d'abris à Touba pour le magal (9))
- les travaux de réparation et de construction
- les transports.

c) Occupations diverses.

Ces occupations ne contribuent pas à la production de biens et de services. Nombre d'entre elles se rattachent à l'utilisation des loisirs (chasse, jeu de cartes, causerie) ou à la vie sociale (mariages, baptême, enterrements). Une difficulté se présente pour les voyages: il n'est pas toujours possible de distinguer entre les voyages ayant un but utilitaire (aller vendre un boeuf à M'Backé) et ceux qui en sont dépourvus (aller voir un enfant en pension à Diourbel). Aussi tous les voyages ont-ils été rangés dans la catégorie des occupations diverses.

Il est apparu nécessaire de prévoir une rubrique spéciale où ranger les activités que l'un des chefs de carré observés exerce à titre de chef de village. Ce titre ne doit pas faire illusion. Le véritable chef du village est le marabout, fils du marabout fondateur; mais si ce personnage exerce l'autorité la plus directe et la plus constante, il n'entend pas être assujéti à ces corvées que sont la perception de l'impôt, le démarchage pour obtenir des paysans le remboursement des semences, les convocations chez le chef d'arrondissement, etc... Il en charge donc un simple paysan qui fait fonction de représentant, mais qui, aux yeux de l'administration, a le titre de chef de village.

(⁹) En wolof: agrandissement, glorification. A pris le sens de pèlerinage. Les confréries sénégalaises organisent de nombreux magal, mais le plus important est celui de Touba. Ce magal a d'abord commémoré la mort d'Amadou Bamba, le 20 du mois de Moharrem; il est maintenant fixé au 18 du mois de Safar, et célèbre l'anniversaire du retour d'exil d'Amadou Bamba.

d) Repos.

Une rubrique neutre permet de compléter les relevés de manière que le total des heures enregistrées soit quotidiennement égal à vingt-quatre: c'est la rubrique "repos". Il arrivait que l'enquêteur notât qu'une partie de la journée avait été consacrée au repos, mais à ces périodes de loisir effectivement enregistrées, il convient d'ajouter le repos nocturne, qui ne se trouve comptabilisé que par différence, et d'une manière très approchée.

II

Reprenons maintenant les deux premières catégories: travail agricole et travail non agricole. Les quantités de travail fournies dans l'un et l'autre domaine seront réparties suivant les bénéficiaires, à savoir: les marabouts, et les agents eux-mêmes, étant entendu que ces agents, lorsqu'ils travaillent pour eux, peuvent:

- soit travailler sur leurs propres champs ou sur ceux d'autres personnes de leur carré (un chef de carré déterre les arachides de sa femme),
- soit travailler sur les champs d'autres villageois, le plus souvent à l'occasion de santaane, sur une base de réciprocité dépourvue de rigueur. Dans ce cas, il y a présomption d'équilibre entre les prestations fournies par les membres d'un carré sur les terres d'un ou de plusieurs carrés voisins, et celles obtenues en retour (10).

L'importance relative des prestations de travail fournies à l'occasion des santaane justifie qu'on distingue pratiquement trois bénéficiaires pour l'ensemble des prestations de travail:

- les marabouts,
- les agents appartenant au carré de l'auteur de la prestation, y-compris cet auteur lui-même,
- les agents n'appartenant pas au carré de l'auteur de la prestation, et bénéficiant de son travail à l'occasion d'un santaane.

Nous obtenons donc six rubriques de classement, symbolisées par le schéma suivant:

(10) Ces contre-prestations n'ont pu être mesurées avec exactitude.

| | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| Travaux Destinataires | Travail agricole | Travail non agricole |
| Marabouts | | ? |
| Agents du carré | | |
| Agents extérieurs au carré (santaane) | | |

Sur ces six cases, cependant, quatre seulement, - cinq tout au plus - sont susceptibles d'être remplies. En effet les prestations de travail non agricoles bénéficiant aux marabouts n'ont guère d'importance (voir tableau 2), et quant aux prestations de travail non agricole opérées à l'occasion d'un santaane, il n'en a pas été observé.

| Auteurs des prestations | Total | Travaux agricoles | | Travaux non agricoles | |
|-------------------------|--------|-------------------|----|-----------------------|-----|
| | Heures | Heures | % | Heures | % |
| O. N'DIAYE | 103 | 101 | 98 | 2 | 1,9 |
| M. BA | 102 | 93 | 91 | 9 | 8,8 |
| M. DIOP | 99 | 85 | 86 | 14 | 14 |
| M. N'DIAYE | 98 | 89 | 91 | 9 | 9 |

Tableau 2. Travail agricole et non agricole bénéficiant aux marabouts pendant une année (chefs de carré seulement).

N. B. : Compte tenu des manquants, les valeurs absolues sont un peu sous-estimées, mais les proportions restent vraisemblables.

L'éventail des possibilités s'établit donc comme suit :

a) Travaux accomplis par un villageois au profit d'un marabout.

1/ Travail non agricole (pour mémoire: réparations de case, etc...)

2/ Travail agricole :

- sur les champs personnels du marabout-chef de village (cette prestation est souvent fournie à l'occasion de santaane, mais non assortis de repas).
- sur les champs du mercredi dont les superficies sont indiquées au chapitre 3.
- sur les champs des daa'ira. Les deux daa'ira de Darou Rahmanne II sont contrôlées par Matar DIOP, chef de l'un des carrés observés, et homme de confiance du marabout. Il préside en personne la daa'ira des chefs de carré, et son frère, Bassirou, préside celle des jeunes. La cotisation s'élève à 500 francs pour les hommes et 400 francs pour les femmes, payables pendant la traite. En plus, chaque membre de la daa'ira fournit deux kilos d'arachides décortiquées, en guise de semences. Le produit de la récolte et des cotisations est porté directement à Sérigne N'DINDY, (fondateur du village) au cours d'un voyage dans une voiture que les membres de la daa'ira louent spécialement à cette occasion. C'est dans les gros villages ou dans les villes que les daa'ira organisent des séances de chants religieux en recourant à des chanteurs professionnels rémunérés (diangakat). Ces chants sont en général des poèmes d'Amadou BAMBA (11).

b) Travaux accomplis par un villageois pour les personnes de son carré (y-compris lui-même).

1/ Travail non agricole: l'annexe 1 comporte suffisamment d'indications sur ce sujet. Qu'il suffise de rappeler ici que la division sexuelle des tâches est très marquée: les hommes réparent les cases et exercent des activités secondaires (tailleur, marchand de bois...); les femmes sont accaparées par les tâches ménagères et surtout par le

(11) Par exemple, la qasidâ intitulée "Les présents de l'Utile dans les éloges de l'Intercesseur" (cf. DUMONT, 1968, p. 193). A propos des daa'ira, voir COPANS (1968) p. 63-78.

puisage de l'eau (12). Il arrive que les hommes aillent chercher de l'eau, mais en charrette, au forage de Missirah (à quatre kilomètres et demi).

2/ Travail agricole. Là encore, division des tâches entre hommes et femmes, mais moins stricte peut-être que pour les travaux non agricoles: le décorticage des arachides en vue des semis est accompli surtout - mais pas exclusivement - par les femmes. Celles-ci ne prennent guère part au débroussaage, au déterrage (13) ou au battage des arachides; par contre le vannage leur est à peu près réservé. Les semis et les sarclages sont faits indifféremment par les deux sexes.

c) Travaux accomplis pour aider des personnes extérieures au carré (autres que les marabouts).

- Travaux non agricoles: pas d'exemples observés
- Travaux agricoles: il faut distinguer, pour être précis, l'aide consentie à titre individuel par un ami ou un parent, et l'entraide fournie lors d'un santaane. De loin le plus fréquent, ce deuxième cas a été étudié en détail dans une publication antérieure (14).

(12) Le puits de Darou Rahmane II ne donne pas suffisamment d'eau, surtout en saison sèche; la nappe est à 60 m. de profondeur, ce qui rend le puisage long et pénible.

(13) Il leur arrive de conduire le cheval attelé à la souleveuse, mais ces engins sont rares à Darou Rahmane II.

(14) COUTY et COPANS (1968).

CHAPITRE 3

Les hommes et la terre

Pour l'intelligence des chapitres suivants, il ne semble pas inutile de donner quelques détails sur les marabouts bénéficiaires d'une partie de l'effort de travail, sur les habitants des carrés observés, et sur les facteurs de production (terre, matériel) dont disposaient ces habitants en 1967.

I. Les marabouts de Darou Rahmane II

La biographie de Sérigne N'DINDY, marabout fondateur du village, a été racontée par son fils, Cheikh SYLLA, au cours d'une entrevue dont le compte rendu enregistré et traduit in extenso se trouve dans un rapport antérieur (1). Pour compléter ce portrait, je donnerai quelques extraits d'un journal d'enquête tenu en 1967:

"Les villageois m'ont souvent parlé de Sérigne N'DINDY. Il ne vient à Darou Rahmane que pour des visites assez espacées, et je ne l'y rencontre qu'au mois de novembre 1967. Ce jour-là (le 21) la camionnette 403 de ce personnage un peu mystérieux se trouve bien visible dans l'avant-cour de Cheikh SYLLA, fils du Sérigne, marabout lui-même et chef actuel du village. Tout autour, s'affairent plusieurs tak-der, ceinturés de cuir comme le veut la tradition et vêtus de ce qui paraît être de la toile de sac. Quant à Sérigne N'DINDY, il est allongé sur une chaise-longue à l'ombre d'un arbre touffu, entouré d'une petite cour admirative. "C'est notre Dieu", dit très haut Ousmane N'DIAYE, toujours porté à l'exagération. Le marabout va-t-il protester ? Nullement. Il hoche la tête, sourit, et derrière ses lunettes, ses yeux me dévisagent.

On ne me permet pas de m'entretenir longtemps avec lui ce jour-là, car le vicillard (il a plus de quatre vingts ans) est fatigué par le voyage. Aussi, très tôt le lendemain matin, je me présente chez Cheikh SYLLA (à qui j'ai dû donner cinq cents francs la veille, "pour qu'il puisse honorer son étranger"). Je le trouve en train de prendre son petit déjeuner. Il fait assez froid, deux taalibe soufflent sur un fourneau malgache, et le marabout verse lui-même du café dans des verres pendant que sa petite fille croque des biscuits à ses pieds. De temps à autre, Cheikh SYLLA appelle un des assistants par son nom, et lui tend un verre de café. L'interpellé avale respectueusement une gorgée, puis rend le verre presque plein pour qu'on en reverse le contenu dans la cafetière. La faveur est présente, palpable, on pourrait la couper au couteau et la peser. Vers huit heures, Sérigne N'DINDY apparaît dans un grand remuement d'étoffes, s'étend

(1) COUTY, 1968, p. 67-76.

sur le lit de Cheikh SYLLA (les marabouts reçoivent assis sur des lits) et l'audience commence. Toutes les deux ou trois minutes, quelqu'un entre, s'abîme en génuflexions, glisse entre les doigts du Sérigne un paquet de cola ou une pièce de monnaie qui disparaissent immédiatement sous l'oreiller, et puis va s'accroupir dans un coin.

Suit une conversation étrange, au cours de laquelle je pose à Sérigne N'DINDY beaucoup moins de questions qu'il ne m'en pose. Ses curiosités portent sur trois domaines. L'astronomie d'abord: A combien de kilomètres la lune se trouve-t-elle de la terre? Combien pèse-t-elle? Est-elle plus grosse ou moins grosse que la terre? La religion ensuite: Combien les chrétiens ont-ils de prophètes? Si Issa (Jésus) était fils de Dieu, sa mère était-elle la femme du Créateur? Combien y a-t-il d'anges? Etc... Enfin la psychologie: Quand tu as oublié quelque chose, et puis que tu t'en souviens, où donc cette chose était-elle allée?

Il est facile de se rendre compte que toute cette séance a été préparée. Le Sérigne n'est pas fâché de briller devant un public conquis d'avance, et son succès le met d'assez bonne humeur. Il veut bien confirmer qu'il est né à N'Dindy, comme son père (marabout également), et qu'il a quitté ce village pour s'installer dans le Sine, à N'Doffane. Ceci à l'instigation de son propre marabout, Sérigne Mamadou MUSTAFA, fils d'Amadou BAMBA et premier Khalife Général des Mourides (2). Après quoi, il a fondé Darou Rahmane, mais aussi de nombreux autres daara qui devinrent ou non des villages (3). J'essaye d'en savoir les noms, mais ma curiosité l'excède. De toute façon, il y en a eu beaucoup... Comment sont-ils devenus des villages? C'est très simple:

"Un daara peut devenir un village. Si quelqu'un, dans un daara, creuse un puits et trouve de l'eau, alors les gens viennent et le daara se transforme en village ..."

La fin de l'entretien est marquée par une petite comédie que les paysans suivent avec intérêt: Sérigne N'DINDY retient, avec les marques d'une vive affection, la main que je lui ai tendue, tout en m'interrogeant de façon pressante sur la prière et les aumônes que font les chrétiens. Il insiste surtout sur les aumônes, sans lâcher ma main..."

Le lendemain, les commentaires des paysans jettent une lumière assez vive sur la relation entre marabout et taalibe:

"Nous l'aimons, nous avons confiance en lui, nous le suivons. Ce que le marabout dit de faire, nous le faisons; ce qu'il interdit, nous nous en abstenons. On compte sur lui, c'est pourquoi on le suit... Nous l'aimons, tout simplement (sop rek) Etc..."

(2) La fidélité à Sérigne Modou (Mamadou) MUSTAFA est très forte à Darou Rahmane; l'allégeance des villageois s'est reportée sur son fils, Cheikh M'BACKE, et le nom de Sérigne FALILOU, Khalife Général jusqu'à 1968, était rarement mentionné.

(3) Au moins dix, situés dans les arrondissements de Niakhar (Patar, Sorokh) et de Diakhao (Farare, Thiew); le village de Sandatou se trouve dans l'arrondissement de Colobane.

Quant à Cheikh SYLLA, chef du village et fils de Sérigne N'DINDY, c'est un marabout d'une quarantaine d'années, très digne, et qui se trouve probablement dans une situation économique assez difficile. Il a été président de la petite coopérative du village, mais sa gestion n'a pas donné satisfaction, et a même failli lui causer de sérieux ennuis. Le personnage est complexe, un peu fuyant, avec des aspects déroutants: à la mort d'un de ses enfants, Cheikh SYLLA se retirera plusieurs après-midi de suite en brousse, pour se livrer à la lecture - ou à la récitation ? - d'un petit Coran à feuilles jaunes. Dans une circonstance de ce genre, le chercheur européen éprouve alors à l'évidence que la spiritualité mouride existe, qu'elle pèse d'un poids très lourd ans la vie quotidienne, et qu'à n'en pas douter, elle contribue à l'empire que les marabouts exercent sur les paysans. Mais cette constatation ne fait que rendre encore plus impénétrable le milieu étudié; désespérant de le connaître jamais, nous devons enfin de compte nous contenter de le décrire d'une façon toute extérieure. L'expérience n'est pas sans faire naître une certaine frustration.

A ces deux marabouts, il conviendrait d'ajouter Cheikh M'BACKE, leur marabout à tous deux. On sait que Cheikh M'BACKE est fils de Sérigne MODOU MUSTAFA, (auquel il avait espéré succéder en 1945), et petit-fils d'Amadou BAMBA. Il est certain qu'une partie des avantages fournis à Sérigne N'DINDY (en argent, en nature ou en travail) par l'intermédiaire de Cheikh SYLLA est retransmise à Cheikh M'BACKE, et c'est pourquoi il doit être mentionné ici. Il est malheureusement impossible d'être plus précis (4). Aussi bien, les villageois ne semblent entretenir aucune relation directe avec Cheikh M'BACKE; pour eux, "le marabout", c'est toujours Cheikh SYLLA ou Sérigne N'DINDY.

(4) Cheikh M'BACKE est aussi et surtout un homme d'affaires; on trouvera d'intéressants renseignements sur ses activités dans Samir AMIN (1969).

De sa visite à Cheikh M'BACKE, personnage quelque peu redouté et très admiré, Jean COPANS donne le compte-rendu suivant :

"L'enterrement officiel du Khalife Général des Mourides, El Hadji FALILOU M'BACKE, eut lieu à Touba le lundi 12 Août 1969. La nuit fut l'occasion des réjouissances habituelles: chants religieux, visites aux marabouts. Il était possible d'entrer dans tous les carrés pour voir ce qui s'y passait. C'est ainsi que nous fîmes la visite du jardin de la villa ultra-moderne du marabout Cheikh M'BACKE. Ce jardin était ordonné autour d'une grande vasque d'où jaillissait de l'eau. Il était éclairé par des lampadaires. Des chemins dallés découpaient des parties couvertes de gazon et de coquillages blancs. Le jardin était rempli de fidèles marchant, assis, allongés, silencieux ou bavards. Certains soulevaient les coquillages à pleines mains et les faisaient glisser sur leurs bras, d'autres les comptaient et les mettaient en tas. De petits groupes compacts se pressaient auprès des portes et des fenêtres de la villa. On apercevait un salon plein de tapis et de gros fauteuils rouges et profonds.

Nos enquêteurs qui nous accompagnaient disparurent un instant pour revenir nous dire qu'ils avaient arrangé une entrevue avec le marabout. Notre surprise était grande, car nous n'étions absolument pas présentables; sales, hirsutes, nous ne nous sentions pas de taille à affronter le marabout le plus impressionnant des mourides. Mais tout cela n'était qu'une manoeuvre des enquêteurs qui tenaient à voir le marabout et nous étions bien sûr la meilleure des introductions. Sur un côté de la villa, il y avait un escalier extérieur d'une vingtaine de marches qui menait à une espèce de palier couvert sur lequel s'ouvrait un salon semblable à celui que nous avions aperçu quelques instants. L'escalier et le palier évidemment étaient couverts d'une foule remuante qui se poussait pour essayer d'apercevoir le marabout par la porte vitrée.

Péniblement, nous arrivâmes à la porte qui s'entrebâilla et nous fûmes introduits dans le Saint des Saints. Par rapport au brouhaha extérieur, ici le silence régnait, d'autant plus impressionnant que tous les regards s'étaient fixés sur nous. Le long du mur, à droite de la porte, trônait un gros sofa rouge au milieu duquel le marabout était assis. Autour de la porte, un groupe filtrait les visiteurs. Au fond, légèrement à gauche, assises à même le sol, trois femmes très richement habillées et parées introduisaient une atmosphère de luxe dans cette pièce moderne mais sans décoration particulière. Nous nous agenouillâmes devant le marabout, à un mètre de lui environ, nos enquêteurs derrière nous, à genoux également. L'œil gros et rond, le regard fixe et un peu lourd, Cheikh M'BACKE ne disait pas un mot, ne faisait pas un geste.

ROCH lui présenta nos condoléances pour la mort de son oncle, en expliquant que nous travaillions dans la région depuis un certain temps, que nous n'avions jamais eu l'occasion de le saluer et que nous en avions profité. J'expliquai le genre de travail que nous faisions pour l'ORSTOM. Au moment de détailler la signification du sigle, Cheikh M'BACKE parla: "Oui, je sais, je connais l'ORSTOM...". Ensuite il nous remercia beaucoup de notre visite, dit qu'il en était très content et qu'il souhaitait une bonne continuation à nos travaux. L'entrevue était terminée; elle avait duré deux à trois minutes au plus".

| Chef de carré | Femme(s) du chef de carré | Enfants | <u>Surga</u> |
|---------------------------------|---|--|--|
| Ousmane N'DIAYE 42 ans | Nogaye M'Baye 30 ans Oumy FALL 20 ans | Dieng (f.) 12 ans Ndongo (m.) 9 ans Sérigne (m.) 5 ans | |
| Matar DIOP 35 ans | Faty BA 22 ans Dior BA 17 ans | Cheikh (m.) 5 ans Modou (m.) 2 ans Bouso (f.) 1 an | Bassirou DIOP 20 ans frère de Matar |
| M'Baye BA 36 ans | Astou DIOP 25 ans (Fatou THIAM, 70 ans, mère de S.SOARE, vit aussi dans le carré) | Marema (f.) 6 ans Darou (m.) 1 an | Samba SOARE |
| Mor N'DIAYE Ndanan 50 ans | Seynabou N'DIAYE 40 ans | Cheikh (m.) 7 ans Modou (m.) 1 an | |

Tableau 3 - Population des carrés observés.

II. Les paysans.

En 1967, le village de Darou Rahmane II comptait trente huit carrés et trois cent treize habitants (5). Les relevés d'emploi du temps ont porté sur quatre carrés, tous situés dans la partie wolof du village: il eût été peu commode d'envoyer chaque jour l'enquêteur dans le hameau sérer, dont les habitants sont d'ailleurs trop wolofisés pour que leurs comportements aient quelque chance de différer de ceux observés à Darou Rahmane.

Ces carrés comptaient en tout douze personnes actives, et dix enfants de moins de quinze ans (voir tableau 3).

Voici un bref portrait de ces différents carrés :

a) Ousmane N'DIAYE.

Comme on a déjà eu l'occasion de le signaler, Ousmane N'DIAYE est chef administratif du village mais cela ne lui confère aucune dignité particulière: il est simplement l'homme à tout faire que le marabout charge des corvées déplaisantes. C'est un homme de petite taille, vif, empressé, en général d'excellente humeur. Sa conversation se ponctue de "merci" (en français) répétés et bien sentis. Il habite un carré(assez pauvre), situé à l'entrée du village, sur la route de Missirah. C'est chez lui que loge l'enquêteur.

Comme les autres chefs des carrés observés, Ousmane N'DIAYE est un ger, c'est-à-dire un homme libre (6). Il est né à M'Barassane (arrondissement de N'DINDY, département de Diourbel). Il avait déjà séjourné quatre ans à Darou Rahmane avant de venir s'y installer définitivement "l'année où Sérigne Modou MUSTAFA s'est endormi pour toujours" (en 1945). A son premier séjour, Ousmane N'DIAYE était fort jeune, puisqu'il se rappelle avoir été circoncis dans le village:

"Tout cela se tenait, les maisons étaient partout. C'était en somme comme une grande concession. Tous étaient disciples de Sérigne BAMBA. Tous étaient taalibe et tous obéissaient à la voix de Sérigne Modou MUSTAFA. Chacun avait quitté son village, guidé par la même foi, pour se mettre sous l'autorité du grand Sérigne. Tout le monde était uni, et dépendait du marabout, qui était chargé de la dépense..."

(5) Comme dans un précédent rapport, l'expression Darou Rahmane II désignera l'ensemble du village; le quartier wolof sera appelé "Darou Rahmane", par opposition au quartier sérer ("Darou Sine").

(6) Par opposition au diam (esclave) ou aux gens des castes inférieures (forgerons etc...). Toutes ces distinctions ne semblent guère avoir de conséquence pratique à Darou Rahmane II.

Ousmane N'DIAYE a épousé trois femmes à Darou Rahmane, mais il a divorcé avec l'une d'entre elles. Celles qui restent sont Nogaye, née à M'Barassane elle aussi, et Oumy, née à Darou Rahmane et d'ailleurs parente d'Ousmane.

Ousmane affirme avoir été le premier à ouvrir une boutique dans le village, mais l'entreprise a échoué:

- "Tu n'as plus ta boutique ?
- Non.
- Pourquoi ?
- J'ai tout dépensé pour me marier... Les cadeaux m'ont tellement fait souffrir ! " (7).

b) Matar (ou Maktar) DIOP.

Ce chef de carré est né à Khevar, village voisin de Missirah. Son père est venu à Darou Rahmane en 1945, à la mort de Sérigne Modou MUSTAFA; il était lui-même né à N'DINDY mais avait habité Khevar et Madina Touré.

Le père de Matar lui a choisi deux épouses; l'une d'elles, Faty BA, est soeur de M'Baye BA, autre chef de carré suivi pendant l'enquête. Dior BA, elle, est née à Sandatou, village fondé par Sérigne N'DINDY dans l'actuel arrondissement de Colobane.

A la mort de son père, en 1962, Matar a repris sa case et ses terres. Ce qu'il a lui suffit, mais si la famille s'agrandit, il devra redemander des terres au marabout; il semble avoir d'ailleurs déjà des visées sur une "grande terre du côté de Diadj; le marabout ne la cultive pas, et il pourrait fort bien la lui donner ..." (8).

C'est avec un tailleur qui habite actuellement Touba que Matar DIOP a appris à coudre penant deux ans. Il a ensuite acheté pour 25.000 frs une machine à coudre qu'il a payée à crédit.

(7) Entretien enregistré à Darou Rahmane en juin 1967.

(8) En fait, il y a à Darou Rahmane un personnage que les autres paysans appellent laman, ou chef de terre, et c'est en principe à lui qu'on s'adresse pour avoir une terre à cultiver. Ce Maniaw Kabir (Maniaw "Le Grand") est un dyam (esclave) de Sérigne N'DINDY, et c'est à lui que le marabout fondateur a "donné" sa terre à gérer. Maniaw Kabir, évidemment homme de confiance, a été aussi président de la Coopérative. Son frère, également dyam du marabout, est responsable du puits.

On peut ajouter que Matar DIOP préside la daa'ira des chefs de carré, et semble jouir de la confiance du marabout. Ce dernier l'a d'ailleurs inclus dans la liste des chefs de carré sur lesquels il désirait que portât l'enquête (9).

Ce carré compte un surga (10), Bassirou DIOP, frère de Matar, et président de la daa'ira des jeunes.

c) M'Baye BA.

M'Baye BA est né à Kelel (arrondissement de N'Dame) et il est venu à Darou Rahmane deux ans après sa naissance. Son père venait de N'Dindy, - village du marabout fondateur, situé dans l'arrondissement du même nom - et n'avait séjourné à Kelel que sur ordre du marabout. Ce dernier "vint ensuite le chercher à Kelel pour lui faire habiter Darou Rahmane".

M'Baye BA s'est marié avant la mort de son père avec une soeur de Matar DIOP, née à Madina Touré, mais venue à Darou Rahmane à l'âge de un an.

Le père de M'Baye BA avait épousé la mère de Samba Soaré, à la mort du père de celui-ci. Samba Soaré habite maintenant chez M'Baye BA. Il a appris chez Matar DIOP le métier de tailleur, et travaille assidûment sur une machine qu'il a achetée 20.000 francs, et qui se trouve chez un petit commerçant du village, Abdou N'DIAYE.

M'Baye BA est un homme de caractère un peu mélancolique. Il semble avoir peu de chances: en août 1967, il a dû rester alité au moment des sarclages, à la suite d'une morsure de serpent qu'il avait faite soigner par un guérisseur peul; ses difficultés financières de 1968 ont fini par l'affecter à tel point qu'il a cessé temporairement tout travail et a même voulu abandonner ses responsabilités de chef de carré.

(9) Ces directives du marabout ont dû être respectées en partie, après des négociations assez confuses.

(10) Le sens du mot surga est dépendant, subordonné (du verbe surgau: être en service). Le mot s'applique couramment aux fils ou aux frères cadets d'un chef de carré, tenus de travailler pour ce dernier cinq matinées par semaine.

d) Mor N'DIAYE

Mor N'DIAYE porte le surnom de "N'Danan" (travailleur) pour qu'on le distingue d'un autre Mor N'DIAYE surnomme M'BACKE. Il est né à N'Doukoumane N'Diaye, dans l'arrondissement de Niakhene (département de Tivaouane). Après avoir passé trois ans à Thiarene, dans le même arrondissement, à l'école d'un marabout dont il porte le nom, Mor N'DIAYE est venu dans le daara (11) de Sérigne N'DINDY, devenu depuis le village de Darou Rahmane II: "Quand on coupait les arbres, j'étais là" (12).

Mor N'DIAYE est marié depuis dix ans; c'est le marabout qui lui a trouvé une épouse, comme c'était l'habitude autrefois.

En plus de ses activités de cultivateur, Mor N'DIAYE est bûcheron. Il va couper et faire sécher du bois qu'il transporte ensuite en charrette à Touba, ou même à M'Backé, au risque de faire confisquer sa charge par les gardes forestiers. Une charge de charrette peut valoir jusqu'à 300 francs à M'Backé. Malgré cet appoint de ressources, le carré de Mor N'DIAYE a un aspect particulièrement misérable; cela n'empêche pas le propriétaire de conserver une mine réjouie et de faire preuve d'un humour rustique assez savoureux.

(¹¹) Il semble, d'après les récits, qu'il y ait eu en fait jusqu'à cinq daara voisins les uns des autres, et regroupant chacun une dizaine de taalibe. "Ils ne voyaient jamais de femmes et faisaient la cuisine eux-mêmes. Avec des chameaux, ils allaient chercher jusque dans le Sine, dans les greniers de Sérigne N'DINDY, le mil nécessaire à leur consommation..."

(¹²) Cette remarque spontanée ferait songer aux critiques que Portères ne ménage pas aux Mourides, si un autre informateur, de manière tout aussi spontanée, n'éprouvait le besoin de dire que les arbres sont beaucoup plus nombreux qu'autrefois, et même qu'on en a beaucoup plantés... Voir sur ce sujet les remarques très justes de VILLENEUVE (1960).

| Carrés | Ousmane N'DIAYE 3 actifs | M'Baye BA 3 actifs | Mor N'DIAYE 2 actifs | Matar DIOP 4 actifs |
|----------------------------|---|--|--|--|
| Spéculations | | | | |
| Arachide | Ousmane 1,25 Nogaye 0,23 Oumy 0,20 | M. BA 0,49 0,50 S. Soaré 1,21 A. DIOP 0,35 | M. N'DIAYE 0,32 1,32 0,27 Seynabou 0,18 0,08 | M. DIOP 2,02 B. DIOP 1,15 F. BA 0,21 D. BA 0,29 |
| Total | 1,68 | 2,56 | 2,17 | 3,67 |
| Mil/Sorgho | Suna/fella (Champ de case) 0,88 Sanyo des f. 0,34 Suna - 0,59 1,81 | Sanyo M.B. 0,29 Suna (champ de case) 0,74 Suna A. D. 0,24 Sanyo/Suna de S. Soaré 0,38 1,85 | Sorgho (Champ de case) 0,18 Suna/Sanyo 0,22 0,41 | Suna (champ de case) 0,32 Sanyo de M.D. 0,40 Sanyo - 0,19 Suna - 0,42 1,33 |
| Niébé | | | | F.B. et D. B. 0,16 |
| Total général | 3,49 | 4,41 | 2,58 | 5,16 |
| Surface cultivée par actif | 1,15 | 1,46 | 1,29 | 1,28 |

Tableau 4 - Terres cultivées en 1967 par les carrés en observation (hectares)

III. Les facteurs de production.

Les quatre carrés qui viennent d'être décrits cultivaient en 1967 un peu plus de 15 hectares, divisés en 30 parcelles: 16 d'arachides, 13 de mil ou de sorgho, 1 de niébé. Le tableau 4 donne tous les détails nécessaires. La surface cultivée en moyenne par personne active est partout supérieure à 1 hectare, comme le montre le tableau suivant :

| Carrés | Mil | Arachide | Ensemble |
|------------|------|----------|----------|
| O. N'DIAYE | 0,60 | 0,56 | 1,16 |
| M. BA | 0,61 | 0,85 | 1,47 |
| M. N'DIAYE | 0,20 | 1,08 | 1,29 |
| M. DIOP | 0,33 | 0,91 | 1,25 |

Tableau 5. Surface cultivée en moyenne par actif dans les quatre carrés observés (ha.)

N. B. - Le rapport des surfaces cultivées en mil et en arachide, pour l'ensemble des carrés étudiés, est de 5, 40/ 10, 08, soit 0,53.

Pour être complet, il faut signaler que ces paysans sont fort mal équipés. Il est d'ailleurs difficile de donner des indications précises sur une situation qui varie constamment, et qui a en général beaucoup empiré depuis 1966: l'accélération de l'endettement consécutive aux récoltes mauvaises ou médiocres qui ont suivi cette date a obligé les paysans à mettre en gage leur matériel, de sorte que la plupart n'avaient plus rien en 1968. C'est ce que constate Jean ROCH dans son rapport:

" Au début de 1968, Ousmane N'DIAYE déclarait n'avoir plus aucun matériel moderne; M'Baye BA n'avait rien non plus mais avait mis en gage deux semoirs; Matar DIOP était dans la même situation, avec un semoir en gage. Seul Mor N'DIAYE possédait une houe artisanale, qu'il n'avait d'ailleurs pas encore payée" (13).

(13) ROCH (1968).

A cette situation, les paysans remédient par des locations temporaires: ainsi, le 19 juillet 1967, M'Baye BA emprunte un semoir à un Peul de Bouboul, contre paiement de 500 francs. Cet expédient coûteux reste exceptionnel, et les cultures de 1967 ont pratiquement toutes été faites avec les outils traditionnels.

Outre les champs énumérés plus haut, les paysans de Darou Rahmane travaillent sur un certain nombre de terres collectives :

- le champ-du-mercredi de Darou Rahmane, 2 ha 76; (14).
- le champ de la daa'ira des chefs de carré, 0 ha 95;
- le champ de la daa'ira des jeunes: 1 ha 12.

Soit en tout 4 ha 83 de champs dont le produit est destiné aux marabouts (15).

(¹⁴) Le hameau serer de Darou Sine cultive un autre champ-du-mercredi, destiné également à Sérigne N'DINDY, et mesurant 1 ha 13.

(¹⁵) Soit 6 ha, avec le champ de Darou Sine; on est donc en-dessous du chiffre indiqué par M. VILLENEUVE (0,25 à 0,50 ha par carré). A Darou Rahmane II, cette proportion donnerait de 10 à 20 ha - au lieu de 6.

VILLENEUVE 1960, 1-5 (31).

CHAPITRE 4

La mesure de l'effort

Il est peu d'articles ou d'ouvrages relatifs aux Mourides qui ne fassent allusion à l'importance que cette confrérie accorde au travail. Les expressions "sanctification par le travail", "exaltation du travail", "travail rédempteur" reviennent avec régularité sous la plume d'auteurs visiblement frappés par les performances des daara, par certains travaux collectifs tels que la récolte des arachides du Khalife Général à Touba Bogo, (1) ou par la construction de la Mosquée de Touba.

Ces vues soulèvent d'abord un problème quantitatif:

- De quel ordre est la quantité de travail fournie par un paysan mouride ordinaire ?
- Cette quantité est-elle supérieure ou inférieure à celle que fournit un paysan non mouride placé dans des conditions écologiques semblables ?

Les pages qui suivent apportent des éléments de réponse à la première de ces questions. Elles sont consacrées avant tout au commentaire de la série de tableaux donnée à l'annexe 3. Après avoir donné quelques renseignements techniques, on tentera de classer les cas observés de manière à rendre compte des différentes intensités de l'effort. Dans le même but, on examinera ensuite la liaison entre la quantité de travail et le moment de l'année. Quant à la deuxième de ces questions, elle sort du sujet de ce travail puisqu'il n'a d'autre but que de préparer une étude synthétique portant justement sur la comparaison entre Sérér (mourides et non mourides) et Wolof (mourides). Néanmoins, quelques indications seront données sur ce problème en fin de chapitre.

I. Fixation d'une norme.

Un certain nombre d'heures de travail ont été enregistrées pour chaque individu pendant un certain nombre de jours. Comme les relevés ne portent en général que sur les 8 ou 9/10 du nombre total de jours de chaque mois, il n'était pas question de comparer les valeurs absolues. De toute manière, il fallait bien rapporter ces valeurs absolues à une norme théorique pour juger de l'effort fourni par les intéressés.

(1) Voir annexe 2.

M. LACOMBE (1967) rappelle que pour établir une norme de ce genre, l'IRHO avait estimé :

- Que le paysan peut travailler tous les jours de l'année (soit 365 jours);
- Qu'il peut fournir des journées de travail effectif de 8 heures.

"De cette hypothèse, il résulte que le temps de travail mesuré journalièrement ôté de 8 heures (journée de travail maximum) donne le sous-emploi" (2).

Cependant, ajoute cet auteur, la société traditionnelle prévoit au moins un jour chômé par semaine, auquel on peut ajouter une autre demi-journée réservée aux obligations religieuses. En outre, est-il justifié de fixer la journée maximum à 8 heures pendant toute l'année, alors que les travaux agricoles ont une périodicité très marquée ?

M. LACOMBE adopte une solution de compromis: elle fixe le potentiel journalier à 10 heures, mais en ôtant 78 jours chômés par an (1, 5 jour par semaine). Elle obtient ainsi une norme annuelle de 2.870 heures, soit à peu de choses près celle à laquelle l'IRHO parvient en fixant un potentiel quotidien moindre mais en ne tenant pas compte des jours chômés.

En fait, si l'on veut établir une norme, il faut s'entendre sur l'usage qu'en veut en faire. S'il s'agit seulement de comparer les prestations de paysans placés dans des situations climatiques ou sociales diverses, à peu près n'importe quelle norme peut servir de pont. Si par contre on veut mesurer le sous-emploi, c'est à la norme elle-même que l'on compare les quantités de travail fourni, et cela nécessite certaines précautions. Il semble qu'une telle norme doive se fonder sur une appréciation réaliste des possibilités et des habitudes locales; elle ne saurait toutefois se calquer trop fidèlement sur la réalité, car elle perdrait alors les caractères d'abstraction, d'idéalité et de généralité qui font précisément qu'elle est une norme. Tenir compte des jours chômés est nécessaire: aucune société humaine ne travaille chaque jour de l'année.

Par contre, établir la norme en fonction des possibilité actuelles d'emploi dans un pays pauvre doté d'une courte saison des pluies aboutirait à nier l'existence du sous-emploi qu'on veut mesurer. Nous nous intéressons ici aux activités agricoles et non agricoles; si les premières apparaissent peu susceptibles d'extension dans les conditions actuelles d'irrigation et d'implantation humaine, rien n'empêche d'imaginer que les secondes puissent se développer un jour. Les paysans du Bacl pourraient travailler en saison sèche - certains le font d'ailleurs - si l'économie était suffisamment diversifiée.

(2) M. LACOMBE (1967) p. 23.

Il semble donc que le maximum théoriquement exigible doive être établi déduction faite des jours normalement chômés, mais sur la base de 8 heures par jour (3). Dans le village étudié, le jour de repos hebdomadaire est habituellement le lundi (4). Le vendredi après-midi ne semble pas réservé de manière régulière (5) aux pratiques religieuses, aussi n'a-t-on tenu compte que d'un jour chômé par semaine, ce qui porte la norme théorique à 314 jours de 8 heures, soit 2.512 heures (l'année 1968 était bissextile)(6).

Les normes théoriques mensuelles des tableaux de l'annexe 3 ont été établies d'après le nombre de jours ouvrables recensés (en abrégé: J.O.R.) multiplié par 8 h. Autrement dit, si 29 jours ont été enregistrés pour Mor N'DIAYE pendant le mois de janvier 1968, et si - déduction faite des lundis - 25 jours seulement pouvaient être considérés comme ouvrables, la norme théorique du mois s'établira à $(29 - 4) \times 8 \text{ h} = 192 \text{ h}$, et c'est à cette norme que sera comparée la prestation effective de travail, soit 197 h; le résultat de cette comparaison s'exprime par des indices mensuels (ici $197/192 = 1,02$) et annuels.

-
- (3) Je ne crois donc pas devoir suivre M. LACOMBE quand elle annule la déduction (justifiée) des jours chômés par un accroissement (injustifié) de la journée de travail, portée à 10 h.
- (4) Au chapitre 5 du tome 2 des Etudes sur l'Islam au Sénégal, MARTY mentionne que le lundi est considéré par les Serer comme un mauvais jour pour les cultures. Par ailleurs, la qasidâ d'Amadou BAMBA intitulée "La Nef de la Sécurité" (DUMONT 1968, p. 398) contient un passage sur la prière du lundi matin qui efface les péchés, conduit droit vers le Prophète avec un cortège de cent mille anges, et fait de la maison de l'orant un palais gardé par les anges. Est-ce l'origine du repos du lundi? De toute manière, la même qasidâ reconnaît que "la prière du vendredi est la plus fructueuse...".
- (5) Au contraire, il est expressément prévu que les navétanes et les surga disposent du vendredi tout entier pour travailler sur leurs propres champs, alors que pendant le reste de la semaine, ils doivent consacrer leurs matinées aux champs de leur maître (ndiatigi).
- (6) J'insiste sur le caractère purement conventionnel de cette norme. Si l'on voulait une norme reflétant plus exactement la réalité, - mais alors le terme de "norme" serait peu adéquat -, il faudrait prendre un chiffre très inférieur. Cf. CLARK et HASWELL (1965) p. 11: "It may seem surprising to those not acquainted with Africa, but it appears from all the evidence available that the average African at present, subject to periods of intense activity at certain seasons of the year, nevertheless on the average over the year, devotes only about four hour per working day to field work". Avec humour, les auteurs ajoutent: "The apportionment of time for the rest of the day is admittedly conjectural".

Au risque de me répéter, je crois nécessaire de rappeler que ces opérations ont pour but principal non pas de mesurer le sous-emploi rural, mais de comparer les quantités de travail fournies par des paysans mourides traditionnels et dépourvus de matériel (Darou Rahmane II), des paysans mourides plus évolués et mieux équipés (Missirah), des paysans mourides Baye FALL (Kaossara) et des paysans Serer (Ngohé). Nous avons donc besoin d'une référence dont le mérite ne sera pas d'être exacte, mais d'être générale.

II. Classification des indices individuels d'effort.

Les indices annuels situés à droite et en bas des tableaux de l'annexe 3 résument l'effort globalement consenti par les individus observés, tant dans le domaine agricole que dans les autres activités. Ces indices s'étagent de 0,51 à 1,05 et on peut les regrouper sous deux rubriques :

- Indices élevés (supérieurs à 0,80);
- Indices médiocres (inférieurs à 0,80).

La première rubrique englobe deux catégories d'agents: les 6 femmes de l'échantillon et 3 hommes exerçant une activité secondaire en plus de leurs activités agricoles. La seconde rubrique regroupe les hommes qui ne sont qu'agriculteurs. On aboutit donc à une classification en trois catégories (cf. tableau 5).

| Agents | Indice d'effort agricole | Indice d'effort non agricole | Indice global |
|---------------------------------|--------------------------|------------------------------|---------------|
| Femmes | Seynabou 0,14 | 0,85 | 1,00 |
| | Faty BA 0,15 | 0,67 | 0,83 |
| | Dior BA 0,16 | 0,72 | 0,89 |
| | Astou DIOP 0,16 | 0,80 | 0,96 |
| | Nogaye 0,23 | 0,67 | 0,90 |
| | Oumy 0,19 | 0,70 | 0,89 |
| Hommes avec activité secondaire | M. DIOP 0,38 | 0,46 | 0,84 |
| | S. SOARE 0,43 | 0,53 | 0,97 |
| | M. N'DIAYE 0,51 | 0,54 | 1,05 |
| Agriculteurs purs | B. DIOP 0,61 | 0,12 | 0,73 |
| | M. BA 0,45 | 0,18 | 0,63 |
| | O. N'DIAYE 0,44 | 0,07 | 0,51 |

Tableau 6 - Classification des indices d'effort.

| | Indice d'effort agricole | Indice d'effort non agricole | Indice global |
|------------------|--------------------------|------------------------------|---------------|
| Carrés polygames | Faty BA 0,15 | 0,67 | 0,83 |
| | Dior BA 0,16 | 0,72 | 0,89 |
| | Nogaye 0,23 | 0,67 | 0,90 |
| | Oumy 0,19 | 0,70 | 0,89 |
| Carrés monogames | Seynabou 0,14 | 0,85 | 1,00 |
| | Astou D. 0,16 | 0,80 | 0,96 |

Tableau 7 - Indices d'effort des femmes dans les carrés polygames et monogames.

a) Les femmes.

Les femmes consacrent une faible partie de leur temps (14 à 23 %) aux travaux agricoles (7) mais sont absorbées par les travaux domestiques (67 à 85 %), notamment par le puisage de l'eau, que les conditions locales rendent très long et très pénible. Au total, leur temps de travail effectif approche du maximum théorique de 8 heures par jour ouvrable.

L'échantillon compte deux carrés polygames et deux monogames. Les indices d'effort varient dans le sens attendu, mais avec une amplitude trop faible pour être significative. Il semble que l'intensité de l'effort agricole ne soit pas liée au nombre d'épouses: cet effort est relativement élevé dans le carré d'Ousmane N'DIAYE, relativement faible dans celui de Matar DIOP - tous deux polygames. Chez Mor N'DIAYE et M'Baye BA, le travail agricole des épouses équivaut à celui des femmes de Matar DIOP. Une différence plus nette semble apparaître en ce qui concerne les travaux non agricoles, - qui sont ici des travaux domestiques: les femmes des chefs de carré monogames consacrent toutes plus de 80 % de leur temps aux travaux domestiques, alors que pour les autres, cette proportion ne dépasse pas 72 %.

Le tout s'explique aisément: la présence de co-épouses allège les corvées domestiques de chaque femme, grâce notamment à l'institution de tours de cuisine qui apparaissent clairement dans les relevés; cela permet aux femmes de polygames de fournir un effort plus grand sur leurs parcelles individuelles, ainsi que sur la ou les parcelles collectives, à moins qu'un surga ne les décharge d'une partie des travaux qu'elle doivent

(7) M. LACOMBE trouve 21 % en 1965 et 12,5 % en 1966 (année de sécheresse) Cf. LACOMBE (1967) tableaux 3 et 4 p. 30.

au chef de carré (c'est le cas pour Faty BA et Dior BA) (8).

b) Hommes exerçant une activité secondaire.

Matar DIOP et Samba Soaré cousent à la machine, Mor N'DIAYE ramasse et vend du bois mort. Leur indice d'effort agricole moyen est de 0,44, mais comme les intéressés consacrent respectivement 46 %, 53 % et 54 % de leur temps à leur activité secondaire, leur indice d'effort global rejoint celui des femmes (de 0,84 à 1,05).

c) Agriculteurs purs

Leur indice d'effort agricole moyen est un peu supérieur à celui de la catégorie précédente (0,50) mais l'indice des activités secondaires (qui ne sont ici qu'occasionnelles) tombe à 0,12. En conséquence, l'indice global est évidemment très inférieur à celui des femmes, ou des hommes exerçant une activité secondaire.

Le cas de Bassirou DIOP mérite une remarque: son indice d'effort agricole est surestimé parce que les relevés qui le concernent ont dû s'interrompre à partir de février 1968, pour cause d'absence. S'ils avaient continué, la somme des maxima théoriques mensuels aurait été augmentée alors que la quantité totale de travail agricole n'aurait cru que très faiblement; l'indice annuel d'effort agricole aurait alors peut-être été ramené au niveau de ceux de M'Baye BA et d'Ousmane N'DIAYE.

L'indice d'effort non agricole d'Ousmane N'DIAYE est le plus faible de tous, sans doute parce que l'intéressé consacre une certaine partie de son temps à ses activités administratives. Il n'est pas possible de procéder à des mesures rigoureuses, mais il semble qu'il s'agisse d'environ 500 heures, passées à tenter de récupérer l'impôt, à convaincre les gens de rembourser les semences et à répondre aux convocations du chef d'arrondissement. Si on ajoutait ces 500 heures aux 150 heures de travail non agricole d'Ousmane N'DIAYE² son indice d'effort non agricole s'élèverait alors à 0,30, et son indice global à 0,75.

(8) Normalement, les surga Bassirou DIOP et Samba Soaré devraient, étant donné leurs obligations, fournir un effort agricole supérieur à la moyenne. Les résultats obtenus ne sont de nature ni à infirmer ni à confirmer cette hypothèse: le métier secondaire de S. Soaré le contraint à limiter son effort agricole, alors que l'indice de Bassirou DIOP est surestimé.

Tout ceci est assez banal pour qu'il n'y ait guère lieu de prolonger le commentaire. Notons seulement que si la pratique d'une activité secondaire semble résoudre en partie le problème du sous-emploi, elle n'exige pas en général des intéressés un effort comparable à l'effort agricole. Quand Samba Soaré passe 6 ou 7 heures par jour à sa machine devant la boutique d'Abdou N'DIAYE, il consacre une bonne partie de son temps à la rêverie ou à la conversation. Quand Mor N'DIAYE passe la journée à M'Backé pour vendre son bois, il perd un certain nombre d'heures à éviter le garde forestier et à rendre visite à ses parents et amis. Ce qu'on additionne dans les tableaux de l'annexe 3, ce sont des heures affectées à telle ou telle occupation, et non de véritables heures de travail.

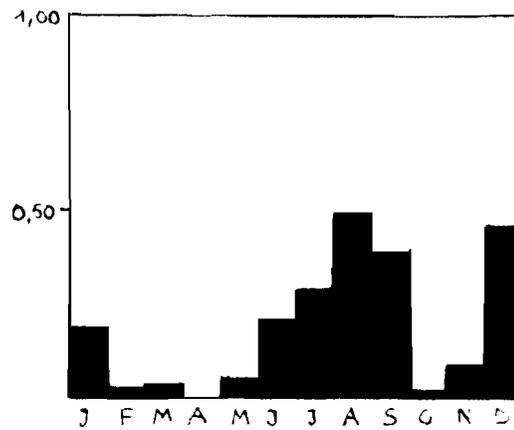
III. Evolution des indices au cours de l'année.

Pour compléter les renseignements donnés ci-dessus, il faut dire quelques mots de la manière dont les indices d'effort agricole et non agricole varient au cours de l'année. Les indications données resteront très brèves; elles seront développées plus amplement dans le chapitre 5, où les différentes activités sont décrites de manière qualitative et quantitative.

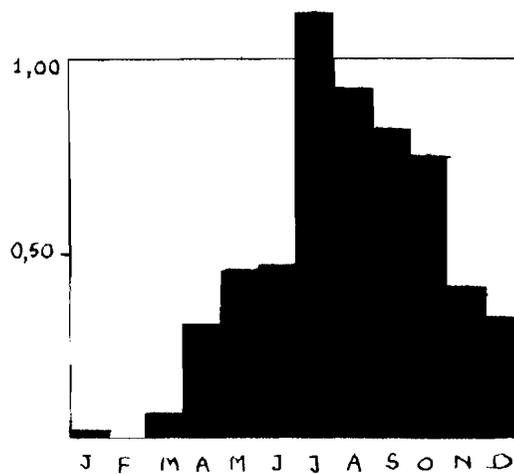
a) Activités agricoles.

Le caractère saisonnier du travail agricole est bien mis en évidence par le graphique 1 et le tableau 9. On remarquera que ce travail agricole ne s'interrompt vraiment que pendant 2 ou 3 mois: février et mars, quelquefois janvier. Dès mars, le débroussaage et le nettoyage des champs occupent - ou devraient occuper - un nombre d'heures assez important. Ce n'est qu'en juin, cependant, que la saison agricole proprement dite débute avec les semis de mil en sec. Ces semis s'achèvent au début de juillet, et sont suivis par les semis d'arachides (9) et les premiers sarclages. Le mois de juillet est donc très chargé, et les indices d'effort agricole arrivent à dépasser le maximum théorique de 8 heures par jour ouvrable - au moins en ce qui concerne les hommes.

(9) GATIN (1968) p. 40 précise que ces semis doivent être effectués "dès les premières pluies suffisantes", en pratique, après une pluie d'environ 15 mm. En 1967, les semis d'arachide ont été faits du 5 au 8 juillet; le premier sarclage (radu) a été fait la semaine suivante.



Moyenne pour 6 femmes



Moyenne pour 6 hommes

Graphique 1 - Evolution annuelle de l'indice
d'effort agricole

(l'indice 1,00 correspond à 48 heures de travail par semaine)

En août et en septembre, les sarclages de mil et d'arachides occupent encore beaucoup les paysans des deux sexes, mais les indices paraissent quelque peu inférieurs à ceux de juillet. On notera que le nombre de sarclages d'arachide observés n'a pas dépassé trois.

L'arrachage des arachides peut commencer vers le 15 octobre: les indices d'effort agricole restent donc encore élevés à cette époque, mais simplement en ce qui concerne les hommes. Ceux des femmes s'effondrent au contraire puisqu'elles ne participent ni à l'arrachage ni au battage. En décembre, l'indice des femmes se relève à cause du vannage, qui leur est à peu près réservé. Le vannage se prolonge jusqu'en janvier, et comme le glanage s'y ajoute, l'indice des femmes reste à un niveau non négligeable pendant ce mois. Même en février, le glanage empêche l'indice des femmes de tomber à zéro.

En résumé :

- L'effort agricole des hommes, au sens où nous l'avons défini, croît jusqu'à un palier moyen en mai-juin, connaît un maximum en juillet, décroît ensuite régulièrement jusqu'à janvier, et s'annule en février-mars;
- l'effort agricole des femmes est négligeable de février à mai; il croît de juin à juillet pour diminuer ensuite et s'annuler en octobre. Il croît de nouveau ensuite et connaît un second maximum en décembre.

Ces résultats sont étroitement conditionnés par la pluviométrie. A la différence de 1966 et 1968, l'année 1967 a connu des précipitations supérieures à la moyenne, comme en témoigne le tableau 8 :

| Années | Pluviométrie à Missirah |
|--------|-------------------------|
| 1966 | 485 mm |
| 1967 | 705 mm |
| 1968 | 203 mm |

Tableau 8. Pluviométrie à Missirah (4,5 km de Darou Rahmane II)

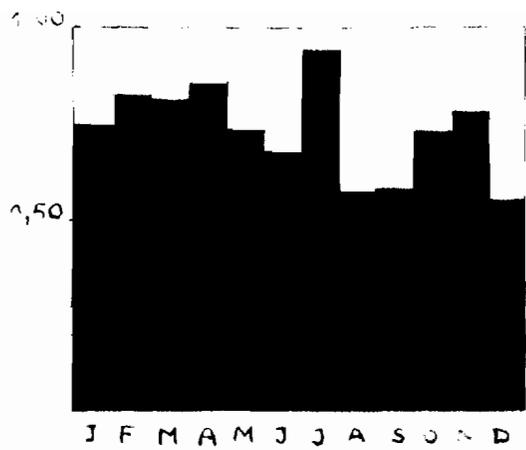
Source: SATEC.

| | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Indice moyen des hommes | 0,02 | 0,00 | 0,06 | 0,30 | 0,45 | 0,46 | 1,13 | 0,93 | 0,81 | 0,75 | 0,40 | 0,33 |
| Indice moyen des femmes | 0,18 | 0,02 | 0,05 | 0,00 | 0,05 | 0,20 | 0,27 | 0,47 | 0,38 | 0,02 | 0,07 | 0,44 |

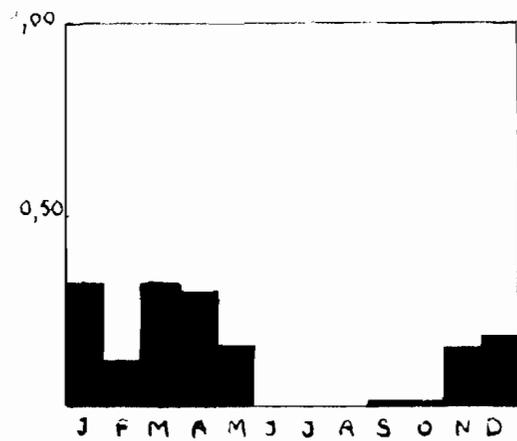
Tableau 9 - Evolution mensuelle des indices d'effort agricole selon le sexe des agents.

| | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Indice moyen des hommes: | | | | | | | | | | | | |
| - avec activité secondaire | 0,84 | 0,90 | 0,66 | 0,74 | 0,35 | 0,28 | 0,26 | 0,09 | 0,24 | 0,30 | 0,60 | 0,65 |
| - agriculteurs purs | 0,32 | 0,12 | 0,32 | 0,30 | 0,15 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,01 | 0,01 | 0,15 | 0,18 |
| Indice moyen des femmes | 0,75 | 0,83 | 0,81 | 0,86 | 0,72 | 0,67 | 0,95 | 0,57 | 0,58 | 0,72 | 0,78 | 0,53 |

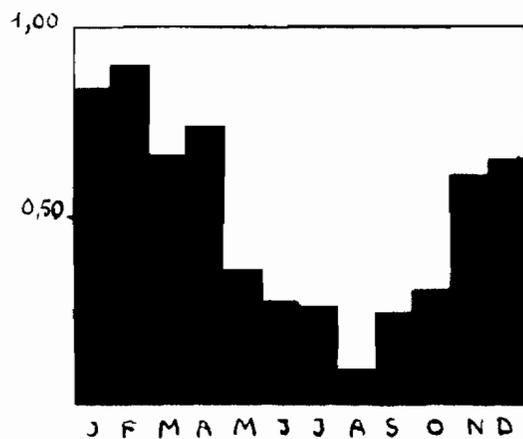
Tableau 10 - Evolution mensuelle des indices d'effort non agricole selon le sexe des agents.



Moyenne pour 6 femmes



Moyenne pour 3 hommes
dépourvus d'activité
secondaire



Moyenne pour 5 hommes
ayant une activité
secondaire

Graphique 2 - Evolution annuelle de l'indice d'effort non agricole

(l'indice 1,00 correspond à 48 heures de travail par semaine)

b) Activités non agricoles.

Le graphique 2 et le tableau 10 montrent que l'indice des femmes reste stable tout le long de l'année. L'indice des hommes exerçant une activité secondaire suit une évolution exactement contraire de celle de l'indice d'effort agricole. Pour les agriculteurs purs, le profil de l'histogramme est le même, mais à un niveau constamment inférieur.

Des considérations qui précèdent, il semble possible de tirer la conclusion suivante: les paysans mourides observés à Darou Rahmane fournissent un effort médiocre, même pendant les moments critiques de la saison des cultures. Cet effort est inférieur à celui des paysans serer observés à Sob par A. LERICOLLAIS en 1966-1967 (10). Or, nous verrons qu'une partie du travail agricole fourni par les Mourides de Darou Rahmane n'est pas affectée à leurs champs personnels, mais à ceux des marabouts; ce travail fourni pour des raisons religieuses ne constitue donc pas un supplément qui s'ajouterait à une norme quasi-générale jugée incompressible: il s'incorpore à cette norme, diminuant d'autant la part de travail qui bénéficie directement aux paysans.

(¹⁰) A Sob, la moyenne par actif masculin était de 1042 h. alors que pour les 6 hommes observés à Darou Rahmane, cette moyenne est de 860 h. La définition des "travaux agricoles" adoptée par LERICOLLAIS semble la même que celle utilisée ici.

Cf. LERICOLLAIS (1969) pp. 68-70, 133.

On n'aura garde d'oublier que les résultats obtenus à DAROU RAHMANE sont sous-estimés d'environ 15 % (Cf. p. 9 du présent travail).

Appendices.

1. Les arrêts de travail dûs à la maladie ne semblent ni fréquents ni de longue durée pour l'échantillon observé. Hormis deux femmes ayant accouché (12 jours d'arrêt de travail pour chacune), on note un arrêt de travail de 8 jours dû à une morsure de serpent, et une demi-douzaine d'arrêts de 2 à 3 jours chacun, pour maux d'yeux, de tête ou de ventre.

La question de l'état de santé dans plusieurs villages de l'arrondissement de N'Dame fait l'objet d'une étude de J. COPANS (à paraître). Le lecteur est prié de s'y reporter.

2. La mesure de l'effort dans les domaines agricole et non-agricole constitue une introduction nécessaire à l'étude du rendement économique de cet effort. La question ne saurait être traitée ici en détail, mais il convient de signaler la situation très caractéristique qui semble régner à cet égard à Darou Rahmane II. Le travail en ville, même occasionnel, est en général infiniment mieux rémunéré que le travail agricole (11). Aussi la désutilité marginale de l'effort agricole est-elle très certainement supérieure à celle de l'effort consenti dans d'autres domaines. L'équilibre entre désutilité et utilité marginales du produit agricole compte tenu des besoins familiaux risque donc d'être atteint à un niveau plus bas que si la comparaison entre rendement des activités agricoles et non agricoles n'était pas possible, ou que si elle tournait au désavantage des activités non agricoles (12). La "limite naturelle à la production", que CHAYANOV estime caractéristique des exploitations qui forment le tissu de l'économie paysanne joue ici à plein, et peut expliquer en partie les difficultés rencontrées par la SATEC.

(¹¹) Pendant le Magal de 1968, M'Baye BA a rapidement gagné 3.500 francs en construisant des abris pour les marchands. La récolte de son champ d'arachide ne lui a pas rapporté plus de 12.000 francs.

(¹²) Comme dans la situation étudiée par CHAYANOV (1966) p. 87, note 6: "The subjective evaluation of the drudgery of winning the marginal ruble on his (the peasant's) farm will always be almost less than when hiring himself out for work, since payment on his farm is higher than wages".

CHAPITRE 5

L'objet de l'effort

Dans le chapitre précédent, nous avons mesuré globalement l'effort fourni par les paysans, en distinguant simplement les deux grandes directions dans lesquelles il s'exerce. Il convient maintenant d'examiner de plus près les points d'application précis des efforts ainsi consentis. L'effort agricole nous retiendra le plus longtemps.

I. Objet de l'effort agricole.

Les tableaux de l'annexe 4 donnent, pour chaque individu, le total des heures affectées :

- à chaque spéculation: mil et sorgho, arachide, niébe (1);
- à chaque opération culturale.

Il est avantageux d'extraire de ces données quelques tableaux plus denses contenant des moyennes établies pour les 6 hommes et les 6 femmes du groupe étudié. En effet, c'est en distinguant les agents d'après leur sexe qu'on prend le plus nettement conscience des modèles selon lesquels le temps disponible est réparti entre les diverses tâches.

a) Les spéculations.

Le tableau 11 met en évidence un fait important :

- Les femmes consacrent la majeure partie de leur temps (82 %) à la culture de l'arachide, et s'intéressent beaucoup moins au mil.
- Les hommes consacrent plus de 17 % de leur temps au débroussaage. Compte tenu du rapport des surfaces cultivées en mil et en arachide, cette proportion peut se décomposer ainsi : 5,8 % pour le débroussaage des champs de mil, 11,7 % pour le débroussaage des champs d'arachide. Dans ces conditions, les hommes se trouvent passer 28,6 % de leur temps (2) à la culture du mil, et 71 % (3) à celle de l'arachide. Ils passent donc nettement plus de temps que les femmes à cultiver le mil.

(1) L'échantillon ne comportait pas de cultivateurs de manioc.

(2) $22,8 + 5,8 = 28,6$

(3) $50,3 + 11,7 = 62$

La responsabilité des hommes - en fait, des chefs de carré - en ce qui concerne la nourriture des membres du carré paraît donc à première vue beaucoup plus lourde que celle des femmes. En réalité, la récolte de mil sur les champs du carré est loin de suffire à la subsistance des personnes concernées; le carré doit donc acheter du mil ou du riz avec l'argent provenant de la vente des arachides (4) ou en s'endettant. Dans la mesure où les achats sont réglés grâce aux ressources provenant de la récolte d'arachides du chef de carré, on peut dire que ce dernier est effectivement responsable de la subsistance des membres de son carré.

| Opérations | Moyennes pour | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------|------------|-------------|
| | 6 hommes | | 6 femmes | |
| | Heures | % | Heures | % |
| Débroussage | 150 | 17,6 | 3 | 0,8 |
| Culture des niébé | 4 | ε | 7 | 1,9 |
| Culture des mils et sorghes | 195 | 22,9 | 53 | 14,8 |
| Culture des arachides | 510 | 59,4 | 294 | 82,3 |
| T O T A U X | 859 | 99,9 | 357 | 99,8 |

Tableau 11 - Temps consacré par les paysans aux diverses spéculations ou opérations agricoles.

b) Les opérations.

Les tableaux de l'annexe 4 permettent de constater que :

- les tâches pénibles sont réservées aux hommes: débroussage, arrachage des arachides;
- les tâches plus faciles, ou exigeant beaucoup de patience, sont plus ou moins réservées aux femmes: décorticage, mise en tas et vannage des arachides, glanage du mil et surtout des arachides;
- les autres opérations sont effectuées à la fois par les hommes et les femmes: semis et sarclage.

(4) Les rapports de prix et de rendements rendent en principe cette opération avantageuse:

Mil - Rdt/ha: 357 kgs - Prix: 25 Francs

Arachide - Rdt/ha : 963 kgs - Prix: 17 francs

Cf. ROCH 1968. Le rendement obtenu pour l'arachide est exceptionnel, mais n'a rien d'in vraisemblable. Il ne concerne que les 4 carrés observés.

Nous reviendrons sur ces différents points dans le chapitre 6, lorsqu'il s'agira d'examiner à quoi s'emploient les paysans lorsqu'ils travaillent pour eux-mêmes ou pour les marabouts.

Pour conclure, on peut remarquer que le nombre d'heures de culture est plus élevé pour l'hectare d'arachides que pour l'hectare de mil: 338 heures contre 268 heures. En d'autres termes, quand le paysan affecte 1 heure à la culture du mil, il affecte 1,26 x 1 heure à celle de l'arachide. Pour plus de précision, mieux vaut cependant fonder les calculs sur les temps consacrés à une opération culturale précise, le sarclage par exemple (5). On rapprochera alors les 142 heures de sarclage affectées à l'hectare de mil des 168 heures de sarclage affectées à l'hectare d'arachide: le coefficient tombe à 1,18 (6). Il convient de remarquer que les inputs de travail résultant des santaane reçus n'ont pu être comptabilisés, ce qui ôte aux calculs ci-dessus une partie de leur intérêt.

II. Objet de l'effort non agricole.

Il y a peu de choses à dire sur ce sujet. Les femmes sont toutes obligées de consacrer une part importante de leur temps à un petit nombre de corvées domestiques, toujours les mêmes. A titre d'exemple, un dépouillement a été effectué dans deux carrés, l'un monogame, l'autre polygame: dans les deux cas, la cuisine (y-compris le pilage du mil et le décortilage des arachides) et le puisage de l'eau occupent plus de 80 % du temps de travail non agricole (7). Les pourcentages du tableau 12 sont évidemment assez peu rigoureux, étant donné la difficulté de faire tenir un compte exact de l'emploi du temps dans ce domaine.

(5) Il est difficile de déterminer la limite entre opérations de production et de transformation de manière à comparer la durée respective des premières seulement. Il est également difficile de mesurer les heures consacrées à la récolte du mil.

(6) Les paysans de Darou Rahmane II n'utilisent pour ainsi dire pas de matériel (sauf rares cas de location).

(7) En valeur absolue, ce temps de travail non agricole occupe, pour les femmes en cause, 74 % du maximum théorique de 8 heures par jour ouvrable.

| Tâches | | Carré monocgame | Carré polygame |
|-----------------------------------|-----------|-----------------|----------------|
| Cuisine | | 56,5 % | 46,0 % |
| Puisage de l'eau | | 31,3 % | 41,7 % |
| Collecte du bois mort | | 6,2 % | 2,7 % |
| Transport du repas sur les champs | | 1,7 % | 0,6 % |
| Lavage du linge | | 2,8 % | 6,8 % |
| Cueillette de <u>mbum</u> etc... | | 1,5 % | 2,0 % |
| Divers | | - | 0,2 % |
| T | T O T A L | 100 % | 100 % |

Tableau 12 - Répartition du temps consacré par les femmes aux travaux non agricoles.

| Tâches | Chef de carré sans activité secondaire | Chef de carré avec activité secondaire |
|--|--|--|
| Collecte et vente de bois mort | 1,0 % | 58,6 % |
| Nettoyage de la cour du carré | 1,0 % | - |
| Nettoyage de la place du village | 4,1 % | 2,1 % |
| Réparation des cases du carré | 16,9 % | 4,6 % |
| Réparation de la palissade de la coopérative | 3,0 % | 0,5 % |
| Chercher des tiges de mil et des piquets | 23,9 % | 5,4 % |
| Transports d'arachides ou de semence | 1,6 % | 1,1 % |
| Tresser des palissades à M'Backé | - | 20,0 % |
| Réparation d'une case de marabout | 2,3 % | 0,9 % |
| Vente d'eau au magal | - | 6,8 % |
| Construction d'abris pour la magal | 16,1 % | - |
| Surveillance de champs | 0,5 % | - |
| Recherche d'un mouton perdu | 1,5 % | - |
| Porter des sacs à la coopérative | 28,1 % | - |
| T O T A L | 100,0 % | 100,0 % |

Tableau 13 - Répartition du temps affecté par les hommes aux travaux non agricoles.

N. B. : En valeur absolue, ces temps de travail non agricole représentent :

- 54 % du maximum théorique de 8 h. par jour ouvrable pour le paysan exerçant une activité secondaire;
- 18 % de ce même maximum pour le paysan sans activité secondaire.

Le tableau 13 indique à quelles tâches non agricoles se sont consacrés deux chefs de carré du groupe étudié. L'un d'eux exerce assez régulièrement une activité secondaire - celle de marchand de bois -; l'autre peut être considéré comme simple agriculteur, bien qu'il effectue occasionnellement quelques travaux de manœuvre. On remarquera certaines activités qui ne se rencontreraient probablement pas ailleurs qu'en milieu mouride: nettoyage de la place du village sur l'ordre du marabout (8), réparation d'une case de marabout, construction d'abris pour le magal de Touba.

x

x

x

Les modèles d'affectation du temps qui viennent d'être décrits très schématiquement doivent être interprétés dans une double perspective.

a) Ils doivent d'abord être considérés comme susceptibles de se modifier, et comme se modifiant en fait en fonction des prix du marché, de la composition et de la densité de la population, de la situation foncière, de la vulgarisation agricole.

En ce qui concerne la première cause de modification, on peut rappeler, avec L. BEHRMAN et M. KARP, que le niveau de la production de mil est probablement lié aux termes de l'échange entre arachides et riz. Les paysans, et notamment les paysans wolof, vendent des arachides afin d'acheter du riz qu'ils préfèrent au mil. Cependant, lorsque les termes de l'échange se détériorent, les paysans tendent à diminuer leur production d'arachides relativement à celle de mil, et c'est bien ce qui semble se passer depuis quelques années (9).

Une analyse plus précise de cette évolution est extrêmement délicate:

- parce qu'il est difficile ou impossible de mesurer les variables pertinentes, et surtout de déterminer une tendance débarrassée des accidents climatiques;
- parce que le mécanisme des liaisons logiques entre ces variables pose des problèmes conceptuels non encore résolus.

(8) Presque tous les observateurs ont été frappés, à juste titre, par la netteté et la propreté des villages mourides.

(9) BEHRMAN (1967) p. 358.

b) Ces modèles offrent des exemples de combinaison entre ressources rares, étant bien entendu que les possibilités de combinaison sont multiples, même dans un milieu écologique marqué par des contraintes aussi rigides que celles qui règnent dans le bassin arachidier sénégalais. Toutefois, l'analyse d'une situation agraire donnée ne saurait se faire seulement en considérant cette situation comme le résultat apparent ou réel d'une décision relative à la combinaison de ressources rares afin d'atteindre un résultat jugé optimum. La situation doit être également perçue comme un résultat découlant d'une certaine organisation sociale, d'un certain mode d'exercice et de répartition du pouvoir, de certaines coutumes, de l'idéologie et de la religion. Autrement dit, les points de vue et les méthodes de l'anthropologue et de l'économiste doivent se réunir et se renforcer. Malheureusement, il est beaucoup plus facile de dissenter d'une façon générale sur les conditions, les modalités et les avantages de cette rencontre que de la réaliser pratiquement à l'occasion d'un problème précis - à supposer même que ce soit possible étant donné l'état actuel des deux sciences.

CHAPITRE 6

Organisation du travail et bénéficiaires de l'effort

L'analyse des rapports fondés sur les flux de travail gagne à être conduite en deux étapes :

- Il convient d'abord de se demander quels liens unissent les différentes catégories d'agents à l'intérieur du carré;
- Considérant ensuite le carré comme une unité élémentaire, il y a lieu de décrire les rapports que cette unité entretient avec les autres carrés et avec le marabout.

I. Les flux de travail à l'intérieur du carré (1)

On peut partir du schéma proposé par J. ROCH dans son rapport sur le système agricole d'un village wolof mouride:

- En ce qui concerne l'arachide, l'exploitant est tout individu capable de cultiver sa propre parcelle; l'exploitation est donc la somme des parcelles cultivées par un même individu;
- Le mil est cultivé et consommé en commun: l'exploitant est le carré, et l'exploitation comprend la somme des parcelles cultivées par l'ensemble des membres du carré.

Ce schéma entraîne les conséquences suivantes en matière d'organisation du travail:

- Tous les membres du carré, hommes et femmes, cultivent les parcelles vivrières communes sous l'autorité et la responsabilité du chef de carré. Toutefois, le produit de ces parcelles ne suffit pas à assurer la subsistance commune, dont le chef de carré a la charge. Il doit donc se procurer du riz ou du mil qu'il achète avec l'argent de ses arachides.

(¹) Les flux de travail non agricole ne seront pas traités ici. Ils concernent les travaux domestiques des femmes et les travaux de réparation ou de construction effectués par les hommes.

- Aussi les prestations de travail fournies par les femmes et les surga ne peuvent-elles, en toute logique, s'appliquer aux seules parcelles vivrières. Le chef de carré en bénéficie également sur la ou les parcelles d'arachides qui lui sont attribuées en propre. Ainsi, les surga consacrent leurs matinées soit aux parcelles de mil ou de sorgho destinées à la nourriture du carré, soit aux parcelles d'arachide du borom kör (2).

Ce schéma de base se complique pour plusieurs raisons:

- Les femmes (et quelquefois les surga) peuvent cultiver des parcelles de mil ou de niébe dont le produit leur appartient. Selon les informateurs, le chef de carré ne peut exiger que la récolte de ces parcelles soit affectée à la subsistance commune, bien que les "bonnes femmes" ne fassent pas de difficultés pour y consentir. Par contre, l'assaka serait due par les femmes à leur mari sur les produits ainsi obtenus. En pratique, il semble que ce mil soit vendu par petites quantités, et que l'argent serve à acheter du lait caillé ou d'autres douceurs dont les femmes font profiter le carré lors d'une ndiogondika (3) servie en plus des repas habituels.
- Aux échanges de travail fondés sur la responsabilité du chef de carré en matière de subsistance, s'adjoint un réseau secondaire de prestations et de contre-prestations à caractère beaucoup moins institutionnel, qui exprime surtout la division sexuelle du travail ainsi que les bonnes relations entre membres du carré. Le chef de carré et même les surga débroussent toutes les parcelles du carré, y-compris celles des femmes; c'est à eux qu'incombe l'arrachage et le battage des arachides. En revanche, les femmes contribuent aux sarclages et assurent à peu près seules le vannage de toutes les arachides du carré (4).

(2) Chef de carré

(3) Collation

(4) Pour être complet, il faudrait rattacher aux flux de travail certaines prestations en argent: sommes prêtées par un chef de carré à ses femmes pour leur permettre d'organiser des santaane, remboursement de ces sommes, etc...

Le dépouillement exhaustif des activités d'un carré polygame où réside un surga permet de représer un double système de flux de travail:

- 1/ Des échanges de travail concernant la culture de l'arachide, effectués entre les trois pôles que constituent le chef de carré, le surga et les deux femmes (dont les parcelles sont difficiles à distinguer);
- 2/ Des travaux fournis par ces trois pôles sur les deux parcelles de mil suna et les deux parcelles de mil sanyo placées sous la responsabilité du chef de carré.

La distinction entre ces deux types de flux est matérialisée par le graphique 3. Elle est précisée par les tableaux 15 et 16, où il apparaît que le chef de carré, à lui seul, a fourni 54 % du temps de travail total affecté par le carré à la culture du mil. En revanche, aux 266 heures passées par ce même chef de carré sur sa parcelle personnelle d'arachides, sont venues s'ajouter (137 + 150) = 287 heures (5) fournies par les autres membres du carré. En définitive, le chef de carré ne fournit que 48 % du travail total nécessaire à la culture de ses arachides personnelles: ses échanges de travail avec le reste du carré, en ce qui concerne mil et arachides, semblent donc bien aboutir à une situation d'équilibre.

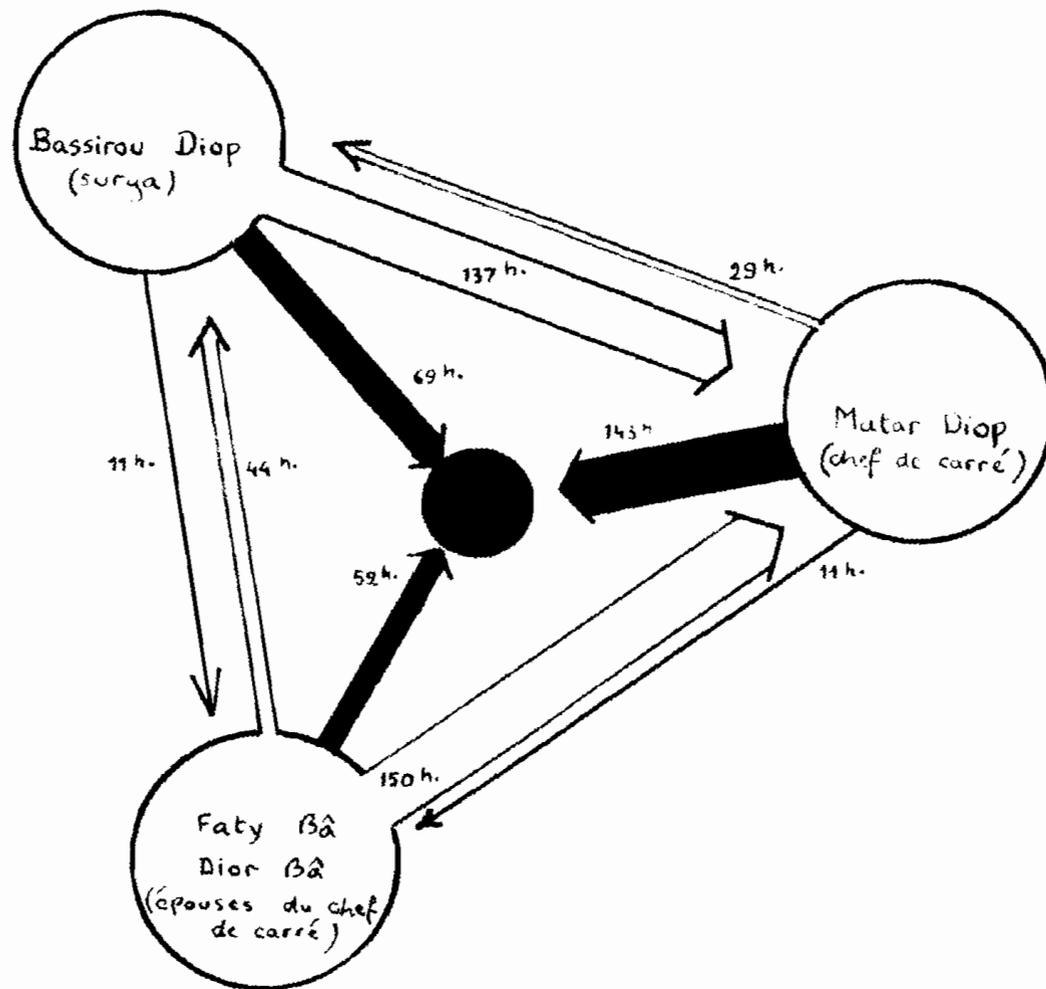
| | M. DIOP (chef de carré) | B. DIOP (<u>surga</u>) | Femmes | Totaux |
|---------|----------------------------|-----------------------------|--------|--------|
| M. DIOP | 266 | 29 | 11 | 306 |
| B. DIOP | 137 | 299 | 11 | 447 |
| Femmes | 150 | 44 | 193 | 387 |
| TOTAUX | 553 | 372 | 215 | 1140 |

Tableau 14 - Flux de travail à l'occasion de la culture de l'arachide dans un carré (en heures).

N.B. - Les temps consacrés au débroussaage et au décorticage des semences ne sont pas comptés. Les lignes du tableau indiquent les auteurs des prestations, les colonnes indiquent les bénéficiaires de ces prestations. Ainsi, M. DIOP a fourni 266 heures de travail à lui-même, 29 à son surga, et 11 à ses deux femmes, etc...

| | Semis | Sarclages | Récolte | Total | % |
|---------|-------|-----------|---------|-------|----|
| M. DIOP | 30 | 98 | 15 | 143 | 54 |
| B. DIOP | 12 | 42 | 15 | 69 | 26 |
| Femmes | 11 | 41 | - | 52 | 20 |

Tableau 15 - Travaux effectués sur les parcelles vivrières communes du carré (en heures).



Graphique 3 - Flux de travail à l'intérieur d'un carré

Flèches noires : travail fourni sur les parcelles de mil.
 Flèches claires : échanges de travail sur les parcelles d'arachide.

Le réseau secondaire décrit plus haut existe bien dans la réalité:

- 11 heures passées par Matar DIOP à semer, déterrer et battre les arachides de ses femmes;
- 29 heures passées par Matar DIOP à semer les arachides de son surga;
- 44 heures passées par les femmes à vanner les arachides du surga;
- 11 heures passées par le surga à semer, déterrer et battre les arachides des femmes.

Il est intéressant de noter que ce double réseau de flux s'ordonne selon les deux principes que, d'après SAHLINS (1965), on trouve alternativement ou simultanément présents dans la série de transactions économiques dont rend compte la littérature ethnographique: la réciprocité et la redistribution. Le caractère réciproque des flux de travail qui concernent la culture des parcelles d'arachide correspond à la nature composite du carré (6) et à la multiplicité des exploitations qui le constituent; au contraire, la centralisation des flux de travail sur une ou plusieurs parcelles vivrières manifeste l'unité du carré (7). Encore faut-il préciser que ces deux principes d'organisation du travail au sein du carré se surperposent à un double point de vue:

- D'une façon banale d'abord, parce qu'ils ont pour support les mêmes individus et la même unité sociale;
- D'une manière organique ensuite, en raison de la faible importance que revêt aujourd'hui l'autoconsommation dans les carrés wolof. Si les habitants du carré ne consommaient que du mil cultivé en commun, on aurait le droit de distinguer nettement d'une part la production de nourriture organisée selon un principe de centralisation et de redistribution, et d'autre part la production d'arachides organisée selon un système d'échanges réciproques de travail. Mais la centralisation par le chef de carré d'une certaine quantité de travail fournie sur les parcelles vivrières ne

(⁵) 137 heures fournies par le surga, 150 heures fournies par les femmes.

(⁶) Reciprocity is a between relation: the action and reaction of two parties... reciprocity is social duality and symmetry... SAHLINS, 1965, p. 141

(⁷) La centralisation suppose une "within relation, the collective action of a group"... "Pooling is the complement of social unity and, in Polanyi's termes, centricity..." SAHLINS, 1965, p. 141.

Cf. aussi POLLET et WINTER (1968) p. 528 et POLANYI (1957).

suffisant pas, dans les circonstances actuelles, à assurer la nourriture de tous pendant toute l'année, il faut bien, comme je l'ai dit plus haut, que le chef de carré attire d'autres flux de travail sur ses parcelles personnelles d'arachides, puisque c'est au bout du compte le produit de ces parcelles qui lui permettra de compléter les ressources en vivres.

Il est important de remarquer que les échanges qui viennent d'être décrits ne sont pas les seuls auxquels se livrent les individus en question, puisque tous entretiennent avec l'extérieur des relations de travail que nous allons maintenant étudier. Une question se pose alors: qu'est-ce qui permet de grouper ces individus comme nous l'avons fait sur le graphique 3 et de laisser entendre qu'ils constituent dans une certaine mesure une seule et même unité de production ? La réponse est la suivante: les personnes en cause échangent entre elles plus de travail qu'elles n'en échangent avec l'extérieur, ou qu'elles ne lui en fournissent unilatéralement. Il est donc légitime de considérer qu'elles forment un groupe dont les limites peuvent être déterminées en toute objectivité, sans faire appel aux points de vue subjectifs des villageois ou de l'administration sur ce qui est un carré et ce qui n'en est pas un.

II. Relations entre le carré et l'extérieur: les bénéficiaires de l'effort.

Les relations qui vont être décrites concernent le seul travail agricole (8). Elles sont mesurées en détail dans les annexes 4 et 5: l'annexe 4 indique à qui ont bénéficié les différentes opérations culturales réalisées par chaque individu pour chaque spéculation et l'annexe 5 donne la quantité totale de travail fournie mensuellement par chacun

- sur les champs du carré,
- lors de santaane organisés par des personnes extérieures au carré,
- et enfin sur le champ-du-mercredi, les champs des daa'ira, et les champs personnels du marabout.

(8) On note quelques cas de travail non agricole bénéficiant au marabout (réparation de case). Par ailleurs, les santaane sont évidemment un mode d'organisation du travail non limité au domaine agricole.

Les résultats obtenus sont assez frappants: le travail agricole fourni par les six hommes de l'échantillon se répartit à peu près toujours de la même façon entre les trois destinations énumérées ci-dessus, et les moyennes portées sur le graphique 4 résument des données affectées d'une très faible dispersion. En gros, on peut dire que le temps de travail agricole des hommes est affecté à raison de 75 % aux terres du carré; les santaane organisés par l'extérieur occupent 15 % du temps de travail, et le reste, soit 10 %, bénéficie aux marabouts.

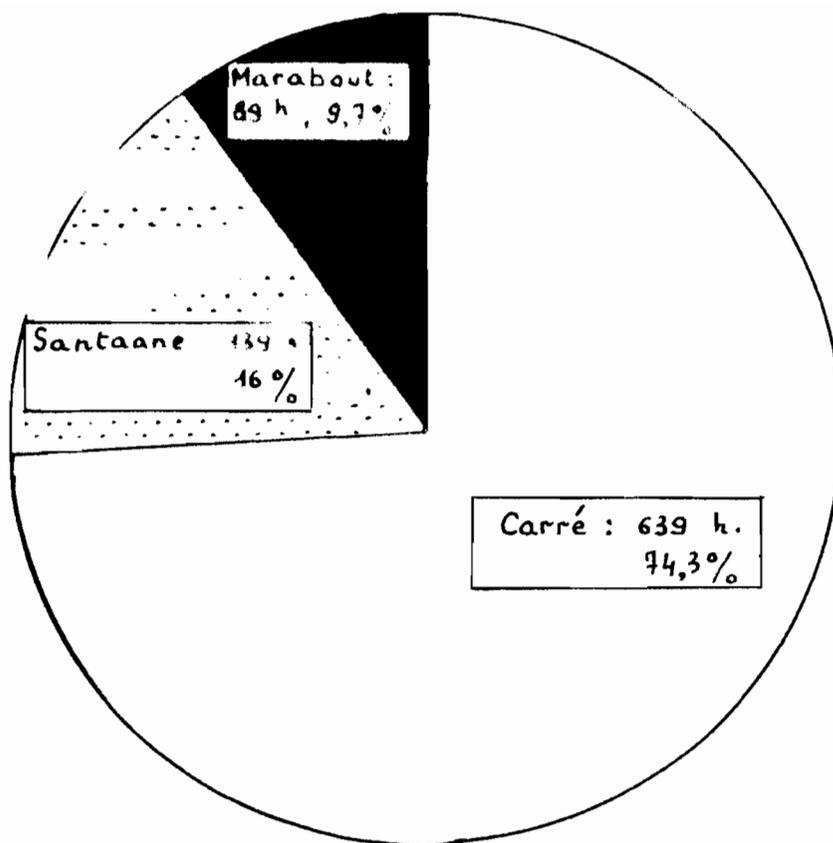
On se convaincra davantage encore de l'uniformité de ces résultats en jetant les yeux sur le graphique 5, qui rend compte des modalités d'affectation du travail pour chaque individu tout au long de l'année; le profil des histogrammes et la manière dont ils se décomposent sont à peu près les mêmes dans tous les cas.

Une structure aussi générale fournit un indicateur simple de l'intensité des relations qui unissent le marabout à ses taalibe, puisque c'est essentiellement par le travail que ces relations peuvent s'exprimer. On ne manquera pas de remarquer, à ce propos, que les villageois consacrent moins de temps à travailler pour le marabout qu'à s'entraider les uns et les autres sur une base purement profane. C'est peut-être la conclusion la plus importante de l'enquête. Elle donne à penser que la sécularisation liée à la transformation des daara en villages relâche les liens verticaux entre marabouts et taalibe à un point tel que ces liens finissent par avoir moins d'importance que les relations horizontales interpersonnelles fondées sur la parenté ou surtout sur le voisinage.

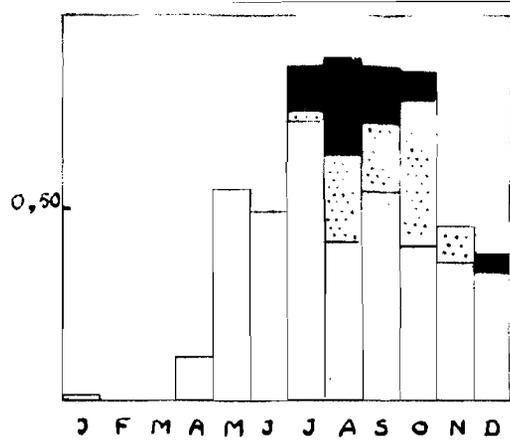
Les proportions de travail allouées au marabout d'une part, au carré et aux santaane d'autre part, résultent sans doute de facteurs subjectifs tels que l'attachement au marabout ou à son père, les obligations qu'on peut lui avoir en matière foncière, et surtout la pression sociale et la nécessité d'un certain conformisme. Des éléments plus objectifs président aussi à cette répartition: les femmes, par exemple, n'accordent au marabout en moyenne que 2,5 % de leur temps de travail agricole total, soit quatre fois moins que les hommes.

Les proportions de travail affectées au carré (9), directement ou par le détour des santaane, ne résultent pas du hasard, ni, bien sûr, de calculs conscients: elles expriment simplement le résultat de pressions mul-

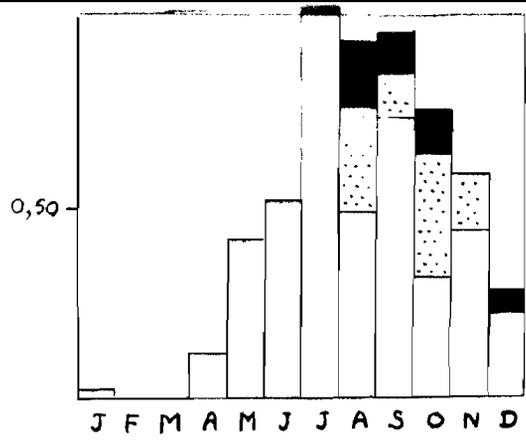
(9) Avec en fait une triple destination: parcelles personnelles, parcelles du chef de carré, parcelles vivrières communs.



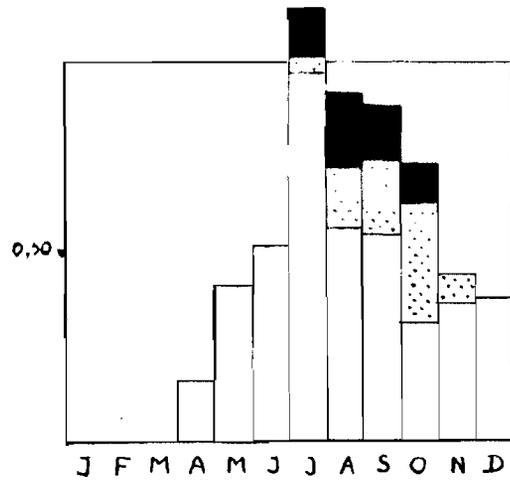
Graphique 4 - Bénéficiaires du travail agricole :
moyenne pour 6 hommes .



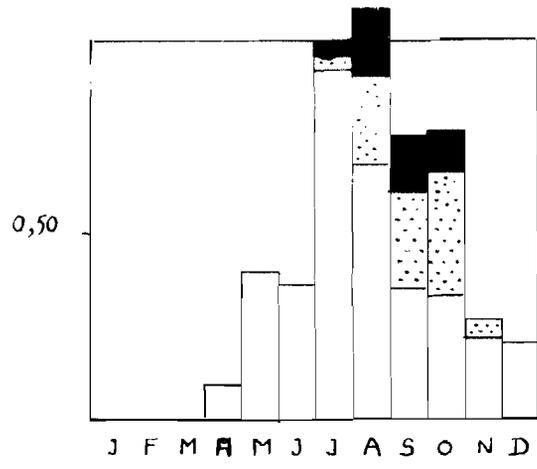
Ousmane Ndiaye



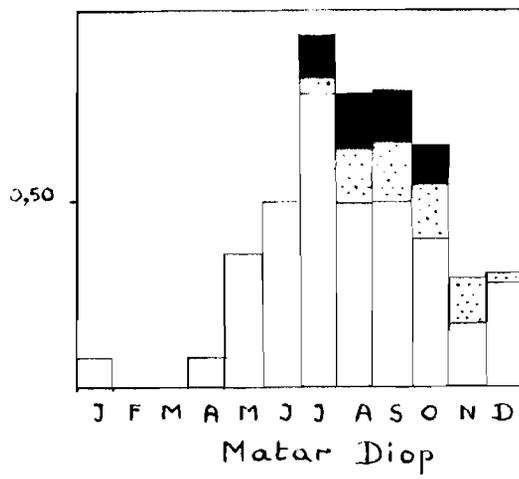
Mor Ndiaye



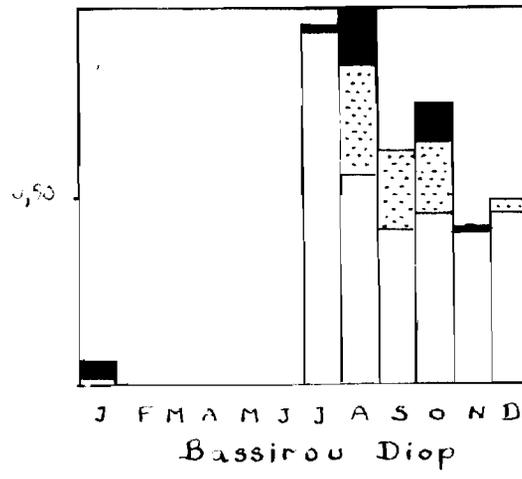
Mbaye Bâ



Samba Soare



Matar Diop



Bassirou Diop

Graphique 5 - Bénéficiaires du travail agricole

Travail pour le marabout & la daa'ira
 Travail dans les sartaane
 Travail bénéficiant directement au carré



L'indice 1,00 correspond
 à 48 h. de travail par
 semaine

| | Carré | <u>Santaane</u> | Marabout | Total du travail agricole |
|------------------|-------|-----------------|----------|---------------------------|
| M. N'DIAYE | 736 | 150 | 89 | 975 |
| M. BA | 711 | 139 | 93 | 943 |
| M. DIOP | 612 | 109 | 85 | 806 |
| O. N'DIAYE | 668 | 156 | 101 | 925 |
| B. DIOP | 514 | 125 | 54 | 693 |
| S. Scaré | 597 | 154 | 80 | 831 |
| T O T A L | 3838 | 833 | 502 | 5173 |
| % | 74,3 | 16 | 9,7 | |

Tableau 16 - Destination de l'effort agricole des hommes (en heures).

| | Carré | <u>Santaane</u> | Marabout | Total du travail agricole |
|------------------|-------|-----------------|----------|---------------------------|
| Seynabou | 276 | 5 | 13 | 294 |
| Nogaye | 440 | 12 | 6 | 458 |
| Oumy | 384 | 5 | 15 | 404 |
| Astou DIOP | 352 | - | - | 352 |
| Dior BA | 317 | - | 10 | 327 |
| Faty BA | 317 | - | 10 | 327 |
| T O T A L | 2086 | 22 | 54 | 2162 |
| % | 96,5 | 3,5 | | |

Tableau 17 - Destination de l'effort agricole des femmes (en heures)

tiples, telles que la nécessité de combiner les facteurs de production dans des proportions précises à certains moments du cycle agricole (10), le désir de bénéficier du surcroît d'efficacité - ou en tout cas de la moindre désutilité - qui s'attache au travail en groupe comparé au travail solitaire, le sentiment de sécurité procuré par la réciprocité souple de l'entraide collective (11), etc...

Une analyse rigoureuse de toutes ces influences exigerait des documents beaucoup plus complets et beaucoup plus précis que ceux qui ont été recueillis, et comme l'a souligné JOY, elle poserait des problèmes méthodologiques considérables. Quoi qu'il en soit, la quantité somme toute assez faible de travail qui bénéficie au marabout oblige à considérer avec un certain scepticisme les généralisations qui continuent parfois d'avoir cours à propos du mcuridisme. Ajoutons, pour conclure, que le regroupement au profit d'un marabout d'un certain nombre de prestations en travail satisfait très évidemment au principe de redistribution dont parle SAHLINS. Toutefois, des deux fonctions que cet auteur attribue à la redistribution, une seule paraît exister encore aujourd'hui. La fonction pratique, "logistique" (12), c'est-à-dire la redistribution physique des richesses et le soutien matériel du groupe paraissent bien réduits à l'époque actuelle (13). Par contre, la fonction instrumentale est indiscutablement très vivante: la centralisation (on ne peut plus guère parler de redistribution) constitue, pour reprendre les termes de SAHLINS, un "rituel de communion et de subordination à l'autorité centrale, elle sert de support, socialement parlant, à la structure communautaire".

Il est significatif que ce type de support social ait prospéré chez les Wolof plutôt que chez les Serer. On retrouve ici une différence dans le caractère et l'organisation sociale des deux ethnies, sur laquelle P. PELISSIER d'abord, V. MARTIN ensuite, ont déjà attiré l'attention: "Le m'bind incarne beaucoup plus encore que le keur en pays wolof la cellule fondamentale de la société Serer. Le village n'ayant ni l'unité ni la cohésion qu'il a dans le Cayor et le Baol, la vie sociale a un caractère beaucoup moins collectif"(14).

(10) Apports de travail intense et de courte durée lors des semis, des premiers sarclages, de l'arrachage.

(11) Réciprocité qui, à n'en pas douter, peut ne se réaliser que sur une période de plusieurs années.

(12) SAHLINS, 1965, p. 143.

(13) Alors que d'après les informateurs, elle était importante pendant la période qui a immédiatement suivi la fondation du village.

(14) PELISSIER, 1966, pp 230-231, cité par MARTIN, 1969, pp.25-26. Texte

CHAPITRE 7

Conclusion

Une question se pose à nouveau: quelle est la représentativité de Darou Rahmane II et des mourides qui l'habitent ? Il me semble que cette représentativité n'est pas douteuse, à condition qu'on sache bien de quoi l'on parle. Darou Rahmane II est un village, habité par des paysans, ce n'est pas ou ce n'est plus un daara. Les habitants sont tous taalibe d'un même marabout, et l'on peut voir dans cette homogénéité un facteur de préservation, voire de renforcement des liens entre marabout et disciples. Pourtant, ces disciples sont libres, ils mènent leur vie et leurs affaires à peu près comme ils l'entendent, ils sont sortis par conséquent de la sujétion quasi-absolue qui caractérise les daara. Assurément, l'influence de la tradition reste très forte à Darou Rahmane II; le marabout y exerce encore des pouvoirs que l'on peut juger considérables, et le fonctionnement du système mouride doit pouvoir y être observé dans de bonnes conditions. Une remarque cependant: le fait même que ce village constitue une petite communauté resserrée sur elle-même maintient ou favorise entre les paysans des relations purement séculières, distinctes des rapports à coloration religieuse, et pouvant assez paradoxalement entrer en concurrence avec ces derniers ou en modifier l'intensité (1).

Tout ce que répète la littérature au sujet de l'acharnement des Mourides au travail, de leur croyance à la rédemption ou à la sanctification par le travail, de l'équivalence entre prière et travail, et bien d'autres choses encore, ne vaut - ou n'a valu - probablement que pour les taalibe des daara. Une fois achevé son passage en daara, ou bien lorsque le daara se transforme en village (comme c'est le cas à Darou Rahmane II), le taalibe devient à peu de choses près un paysan comme les autres. Il ne travaille ni plus ni moins que les autres paysans; même en juillet, il dépasse bien rarement le chiffre de quarante huit heures de travail par semaine, qui n'a pourtant rien d'excessif. Le reste du temps, son effort tombe très au-dessous de ce chiffre. C'est donc sur les possibilités climatiques et physiques locales que cet effort se modèle, et la doctrine supposée du mouvement mouride ne peut guère modifier une telle situation. Ce sont les activités ou métiers secondaires qui permettent à

(1) Il est possible que le fonctionnement de la coopérative entraîne des effets de ce genre, actuellement ou dans un proche avenir. Dans un autre ordre d'idées, il est certain que les santaane qu'organisent les paysans entre eux concurrencent ceux du marabout.

certaines paysans de continuer à travailler toute l'année, sans d'ailleurs jamais dépasser les fatidiques quarante huit heures par semaine, et même en restant généralement bien au-dessous de ce niveau.

La réalité n'a donc pas les couleurs romantiques dont on a pris l'habitude de la parer. Le dynamisme des paysans mourides de Darou Rahmane II est tout juste celui qu'on peut attendre de gens qui vivent dans une région déshéritée, et dont la philosophie semble bien se résumer dans une remarque désabusée recueillie par un géographe de l'O.R.S.T.O.M.: "les badolo sont fatigués !". Quant à dire que ces paysans sont exploités par leurs marabouts, c'est là une expression manifestement inappropriée.

Au strict point de vue économique, on peut dire avec POLANYI qu'il y a exploitation lorsqu'on observe une inadéquation permanente dans les rapports d'échange (2). Il peut arriver que cette inadéquation soit objectivement repérable et mesurable, mais la plupart du temps, elle ne peut être appréciée - et même elle n'existe - que subjectivement. Ni l'une ni l'autre de ces deux situations ne semble prévaloir à Darou Rahmane II. Les paysans sont à peu près unanimes à considérer l'assaka versée à leur marabout comme une sorte de redevance foncière parfaitement justifiée, et dont le montant ne leur semble pas exagéré. Quant au travail dont bénéficient le marabout et son père, les paysans le fournissent de bonne volonté; partager la barke de leur sérigne constitue à leurs yeux la contre-partie bien suffisante d'une centaine d'heures de travail.

On pourrait s'étendre sur la nature du prélèvement effectué par les marabouts, sur la possibilité de l'assimiler à un surplus, sur la manière dont une somme de contributions minimes finit par se concentrer en quelques mains en raison d'une structure hiérarchique très vite rétrécie, et finalement sur l'affectation donnée à ce prélèvement (3). Malheu-

(2) A permanent inadequacy of ratios of exchange. POLANYI 1957, p. 159.

(3) Cf. S. AMIN, 1969, pp. 182-183: "L'apparition d'hommes d'affaires chez les Mourides permettra peut-être le transfert vers le commerce et l'industrie des capitaux ponctionnés sur le monde rural - si le monde rural le permet". Cette vue semble très optimiste.

reusement, on est bien obligé de constater qu'il est difficile, voire impossible, d'apprendre quoique ce soit de précis concernant les puissants et les riches (4). Nous ne perdrons pas beaucoup à refréner une curiosité qui, dans la mesure où elle ne peut être satisfaite, est tout simplement dépourvue de signification scientifique. A supposer qu'elle soit possible, la mesure globale du prélèvement opéré par la hiérarchie mouride (essentiellement sous forme de travail) ne nous apprendrait peut-être pas grand'chose. Bien plus importante, à mon avis, est la transformation qualitative que cette destination donnée au travail agricole a fait subir, ou tendu à faire subir, à la notion même de travail. Même si, à l'époque actuelle, le labour du paysan mouride moyen est devenu quantitativement médiocre, et ne bénéficie en définitive que dans une faible mesure aux marabouts, il n'en reste pas moins que cette pratique collective a manifesté en son temps une véritable stratégie d'absorption de l'économie de marché. L'arachide et la traite envahissaient le Sénégal, mais le travail ne devenait pas toujours et partout une simple marchandise: on en faisait aussi, et peut-être surtout, le moyen de marquer à l'égard d'un sérigne une dépendance librement acceptée, et l'assurance de se mettre en ce monde et en l'autre sous la protection d'un intermédiaire nécessaire (5). Cette métamorphose infligée à une catégorie économique aussi fondamentale que le travail, cette lutte contre l'inévitable entzauberung que l'économie de marché fait subir au travail, (6), invitent à considérer l'économie paysanne des Wolof mourides comme un système original dont l'étude contribuera certainement au progrès de la recherche théorique.

(4) Ce point doit être souligné. Tout n'est pas possible quand on fait des recherches directes, et ce qui est impossible n'offre aucune espèce d'intérêt. Cf. DEN HOLLANDER, 1967, p. 14: "One rarely learns much about the wealthiest and most powerful people, at least not directly. It is impossible to approach them on their own social level. The same is true of the very poorest, but in their case there are always informants who know a lot about them. In the case of the wealthy and powerful, there are not..."

(5) Cf. COUTY, 1969.

(6) Voir sur ce point GOSSELIN, 1966, pp. 134-140.

A n n e x e 1.

Liste des activités et occupations relevées
au cours de l'enquête.

| Mois | Général | Arachides | Mil/Scorgho | Niebe |
|-----------|---|---|---|------------------------------|
| Avril | Débroussage | | | |
| Mai | Débroussage | Décorticage des semences | | |
| Juin | Débroussage Inspection des champs | Décorticage des semences | semis | |
| Juillet | | Décorticage des semences Semis 1er sarclage (<u>radu</u>) 2ème sarclage (<u>bayat</u>) | Semis 1er sarclage (<u>baybahaw</u>) | |
| Août | | 2ème sarclage (<u>bayat</u>) tas d'herbes | 1er sarclage (<u>baybahaw</u>) 2ème sarclage (<u>bayat</u>) | Sarclage (<u>bayat</u>) |
| Septembre | | 2ème sarclage (<u>bayat</u>) 3ème sarclage (<u>balarti</u>) | 2ème sarclage (<u>bayat</u>) repiquage du <u>sanyo</u> 3ème sarclage du <u>sunu</u> (<u>balarti</u>) | |
| Octobre | | Déterrage (<u>dekhi</u>) Mise en tas (<u>naf</u>) | récolte du <u>sunu</u> | |
| Novembre | | Mise en tas (<u>naf</u>) Battage (<u>baty</u>) | | |
| Décembre | | Battage (<u>baty</u>) Vannage (<u>dyeri</u>) | Récolte du <u>sanyo</u> Pilage des épis | |
| Janvier | | Battage (<u>baty</u>) Vannage (<u>dyeri</u>) Glanage | | |
| Février | | Glanage | | |
| Mars | | Glanage | | |

1.2. Activités non agricoles.

Construction d'abris à Touba pour le magal.

Couture à la machine

Cueillette ou ramassage de (bois mort
(dimb, poires du Cayor, Cordyla pinnata
(mbum, épinards, amaranthus viridis
(paille d'arachides
(piquets
(tiges de mil

Cuisine

Décorticage des arachides pour la cuisine

Lavage du linge

Nettoyage de la place du village (sur l'ordre du marabout)

Pilage des grains de mil pour la cuisine

Portage de sacs d'arachide à la coopérative

Portage de tiges de mil pour réparations et constructions

Puisage de l'eau

Ramassage (voir cueillette)

Recherche de bétail égaré

Réparations de palissades (case, coopérative...)

Transports (d'arachides

(d'eau (provenant du forage de Missirah)

(d'engrais ou du fumier

(de passagers en charrette (à M'Backé etc...)

(de repas et d'eau de la maison aux champs

(de semences (du secco de Missirah)

(de vivres achetés à l'extérieur (lait caillé, manioc...)

Tressage de palissades neuves

Vente de (bois mort à M'Backé, Touba...

(d'eau pendant le Magal de Touba.

1.3. Occupations diverses

1.3.1. Occupations courantes:

Accompagner (un marabout à Touba...)
Accouchement (et repos après -)
Baptême: annonce du -
 assistance à un - dans un autre carré
 célébration du - dans le carré

Causerie dans le village, chez le marabout...
Chasse
Condoléances après un décès
Dispensaire (attente au -)
Distribution de viande dans le village (participation à la -)
Enterrement (assistance à un -)
Inscription à l'impôt à Missirah
Jeu de cartes
Magal de Touba (assistance au -)
Maladie (maux de tête, d'yeux, coliques, piqûre de serpent)
Mariage (assistance à un -)
Mission pour le compte du marabout
Prière à la mosquée
Promenade
Remboursement des semences
Repos
Réunion au village
Tressage des cheveux
Visites à des parents etc...
Voyages à Dakar, Diourbel, M'Backé, N'Dofanne (Sérigne N'DINDY), Touba.

1.3.2. Activités de la chefferie (Ousmane N'DIAYE)

Aller chercher (engrais)
 (mil de soudure) au secco de Missirah
 (semences)

Convocation chez le chef d'arrondissement, à N'Dame
Distribution du mil de soudure
Perception de l'impôt dans le village
Persuasion des habitants de Darou Sine en vue du remboursement
 des semences
Porter l'impôt à l'arrondissement
Remboursement des semences à l'ONCAD (Missirah)
Stage des coopératives (au C. E. R. de N'Dame).

A n n e x e 2

La récolte des arachides du Khalife Général

Il a été souvent question, au cours de ce rapport, de travaux collectifs sur les champs des marabouts, mais il n'a pas encore été dit qu'ils constituent un spectacle fort curieux. A titre documentaire, je donne dans cette annexe un second extrait du journal d'enquête tenu en 1967. Il concerne la récolte des arachides à Touba Bogo, sur les champs du Khalife Général de l'époque, Sérigne Falilou M'BACKE.

24 Octobre 1967

Toute la nuit du 23 au 24, utilisant les hauts-parleurs installés la veille pour la visite de l'adjoint du préfet et du chef d'arrondissement, des chanteurs ont hurlé des chants mourides. Les camions annoncés par Sérigne M'BACKE Fadiama (1) sont venus prendre les gens en pleine nuit, vers cinq heures du matin. Il serait interdit, d'après Sérigne M'BACKE Nioro (2), de "déterrer" la nuit, alors qu'autrefois cela se faisait couramment, paraît-il. Les camions ne regagneront Missirah que très tard ans la soirée, remplis de gens chantant à tue-tête...

Notre départ n'a lieu que vers huit heures. Il a été retardé par l'attente de Sérigne M'BACKE Nioro, d'Amsata Dieye (3) (qui apporte solennellement dans la deux-chevaux tapis et parapluie venu de Shangaï), et surtout de Cheikh SYLLA (4), qui n'ira d'ailleurs que jusqu'à Touba: les habitants de Darou Rahmane II ne vont pas récolter les arachides de Touba Bogo, ils travailleront, sur l'ordre de Sérigne Cheikh M'BACKE, à récolter le champ du gardien du tombeau de Sérigne Modou Mustafa (père de Sérigne Cheikh...). Il semble qu'il y ait volongé de leur part de se rendre utiles à Cheikh M'BACKE et non à Sérigne Falilou.

Les deux-chevaux chargées de marabouts s'ébranlent enfin vers Touba et l'est de l'arrondissement. L'une d'elles crèvera ignominieusement dans un chemin creux, malgré la barke.

Les champs de Touba Bogo couvrent une étendue considérable, mais il s'agit en fait de parcelles de 1 à 2 ha, semble-t-il. Additionnées, ces parcelles totaliseraient environ 2.500 ha, selon le chef de village de Touba Bogo, plus vraisemblablement 4.000 ha, selon l'assistant technique de la SATEC à N'DAME. A noter que Cheikh Tidjane SY donne un chiffre voisin de cette dernière estimation. Il faudrait d'ailleurs distinguer entre parcelles de mil et d'arachides, ainsi qu'entre parcelles cultivées ou non.

Après avoir traversé le village de Touba Bogo, nous nous dirigeons vers les deux champs dont "sont chargés les gens de Missirah" sous la conduite de Cheikh ATA(5.) - mais c'est en fait Isma (6) qui semble diriger les opérations. Diriger n'est peut-être pas tout à fait le mot à employer: le travail se fait dans un beau désordre.

(1) Marabout habitant Missirah.

(2) Marabout habitant Missirah, ancien président de la Coopérative.

(3) Notable Tidjane habitant un hameau proche de Missirah.

(4) Marabout, chef réel du village de Darou Rahmane II.

(5) Marabout habitant M'Backé, père de Sérigne M'BACKE Nioro

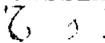
(6) Marabout chef de village de Missirah.

On observe un noyau actif, qui va et vient rapidement d'une limite du champ à l'autre; il est composé:

- de chanteurs, de danseurs et de joueurs de tam-tam,
- d'individus qui suivent les chanteurs, la dialla sur l'épaule,
- et de personnes qui déterrent véritablement les arachides...

Les photos de COPANS donnent une idée très juste de la confusion spectaculaire dans laquelle se fait l'opération. Un peu partout, dans le reste du champ, on voit des grappes de gens, porteurs ou non d'outils, qui grattent la terre négligemment ou qui bavardent. "Tout cela, c'est de la gymnastique saint-louisienne", dira ironiquement l'assistant technique de N'Dame (comme les taalibe tidjanes, les Saint-louisiens en général ont une réputation de paresse bien établie). Beaucoup de jeunes, en pantalon de tergal et lunettes de soleil. Quelques enfants, munis de bâtons, suivent plus ou moins le groupe actif, en faisant mine de rassembler en tas les arachides déterrées (en fait, ce travail ne sera fait systématiquement que plus tard, dans l'après-midi). Les notables vont et viennent, sans donner aucun ordre, et plutôt en spectateurs. Si l'on en juge par l'emplacement du groupe actif, les trois quarts du champ devraient être déjà récoltés; en réalité, il est difficile d'en être certain, car la partie déjà récoltée semble n'avoir été traitée que par plages discontinues. Le groupe actif n'est d'ailleurs pas homogène; il se décompose parfois en deux fronts venant à la rencontre l'un de l'autre; de temps à autre, quelques excités se détachent et "déterrèrent" comme des enragés, en poussant des cris sauvages, mais jamais très longtemps. Bref, un véritable mouvement brownien.

Sous les arbres, ont été disposés des fûts d'essence contenant de l'eau, pour éteindre la soif des travailleurs. On a un certain souci du détail, puisqu'à la surface de cette eau, flotte une vieille boîte de tomates destinée à servir de verre. Un homme âgé ramasse ces boîtes au moment où le champ est à peu près terminé. On voit aussi un ndongo du daara voisin; il a l'air très fruste dans sa chasuble de toile à sac, et porte l'inévitable ceinturon de cuir. Sur sa tête, une bassine pleine d'eau (qu'il offre aux gens) aplatit son épaisse chevelure. On nous apprend que ce sont ces ndongo qui sont responsables des semis et des sarclages - lesquels ont été faits avec soin: il y a très peu d'herbes dans ce champ. On ne ferait appel aux gens que pour la récolte... L'assistant technique de N'Dame prétend d'ailleurs que la ferveur diminue de plus en plus. De fait, ce matin, M'Backé Diouf est parti travailler dans son champ à lui, sans gêne aucune; il a tout simplement envoyé son petit garçon, Sam, à sa place. Sur le champ où nous sommes, il y a à peu près 300 ou 400 personnes dont un tiers travaillent.

La bassine du ndongo porte une inscription arabe à la peinture blanche: , ce qui se lirait badoho. D'après Mustafa, le vulgarisateur de la SATEC, ce serait une "parole contre les mauvaises langues".

C'est le daara voisin qui est chargé de préparer le repas qui sera offert aux travailleurs. Malheureusement, ce repas n'est qu'un dakhin mop, austère mélange de riz, d'arachides, de niebe, d'eau et de sel, sans huile. Nos enquêteurs le dédaignent. Impossible de savoir par qui exactement le repas est fourni. Pas par le Khalife, semble-t-il, encore que certains informateurs le prétendent; plutôt par Cheikh ATA, ou par le chef de village de Missirah, Sérigne Isma...

Le premier champ fini, on passe au suivant. Deux nouveautés remarquables:

- Un personnage à lunettes et chapeau de cow-boy, qui se dit "technicien des Eaux et forêts", s'avance et fait face au front des récoltants, en disant: "Kaddi, - kaddi !" Il entend protéger les minuscules acacia albida que son service a plantés dans le champ, et qui, presque invisibles, sont signalés par un bâtonnet piqué dans le sol.
- Une troupe de musiciens apparaît. Elle est composée d'un chanteur (dont la voix est magnifique) et de plusieurs individus portant un haut-parleur avec sa batterie, doté de deux pavillons ou jouant le rôle de choristes. Voilà à peu près ce qu'ils chantent (tout le temps la même chose, et tout le temps le même air), en wolof bien entendu: "Le Prophète est à Makké (La Mecque) et à Medina"...

On voit de plus en plus de gens assis et ne faisant rien. Une sorte de contremaître passe, en criant avec énergie: Ay thiamu diok, ou encore: Diok len, murid, diok len. Ce qui voudrait dire: "Debout, mourides, courage!". Effet nul: personne ne s'émeut.

Vers onze heures, un camion apporte un nouveau chargement. Il comprend un petit contingent de femmes, qui ne feront guère que rassembler - ou faire semblant de rassembler - les tas d'arachides avec des tâtons.

En fin de compte, les gens ne semblent être venus que pour se rencontrer et se faire voir; le travail est occasionnel et désordonné. Pourtant, assez miraculeusement, le champ finit par être récolté - probablement assez mal, mais le reste sera glané par les tak-der.

A n n e x e 3
La mesure de l'effort

MOR N'DIAYE (Homme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (JOR) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique | |
|---------------|------------------|-------------------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------|--|--|---|------|
| 1967 | 7 | 20 | 160 | 176 | 31 | 207 | 1,10 | 0,19 | 1,29 |
| | 8 | 23 | 184 | 172 | - | 172 | 0,93 | - | 0,93 |
| | 9 | 20 | 160 | 154 | 44 | 198 | 0,96 | 0,27 | 1,23 |
| | 10 | 21 | 168 | 128 | 41 | 169 | 0,76 | 0,24 | 1,00 |
| | 11 | 21 | 168 | 97 | 111 | 208 | 0,58 | 0,66 | 1,24 |
| | 12 | 13 | 104 | 31 | 91 | 122 | 0,29 | 0,87 | 1,17 |
| 1968 | 1 | 24 | 192 | 6 | 191 | 197 | 0,03 | 0,99 | 1,02 |
| | 2 | 23 | 184 | - | 180 | 180 | - | 0,97 | 0,97 |
| | 3 | Absent | - | - | - | - | - | - | - |
| | 4 | 23 | 184 | 23 | 173 | 196 | 0,12 | 0,94 | 1,06 |
| | 5 | 26 | 208 | 85 | 104 | 189 | 0,41 | 0,50 | 0,91 |
| | 6 | 25 | 200 | 103 | 68 | 171 | 0,51 | 0,34 | 0,85 |
| TOTAUX | | | 1912 | 975 | 1034 | 2009 | 0,51 | 0,54 | 1,05 |

N. B. : J. O. R. signifie jours ouvrables recensés

SEYNABOU N'DIAYE (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (JOR) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|-------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 20 | 160 | 19 | 199 | 218 | 0,12 | 1,24 | 1,36 |
| 8 | 23 | 184 | 77 | 110 | 187 | 0,42 | 0,60 | 1,02 |
| 9 | 20 | 160 | 61 | 116 | 177 | 0,38 | 0,72 | 1,10 |
| 10 | 21 | 168 | 4 | 148 | 152 | 0,02 | 0,88 | 0,90 |
| 11 | 21 | 168 | 4 | 174 | 178 | 0,02 | 1,03 | 1,06 |
| 12 | 13 | 104 | 36 | 80 | 116 | 0,34 | 0,77 | 1,11 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 33 | 165 | 198 | 0,17 | 0,86 | 1,03 |
| 2 | 23 | 184 | - | 156 | 156 | - | 0,84 | 0,84 |
| 3 | 23 | 184 | 8 | 157 | 165 | 0,04 | 0,85 | 0,89 |
| 4 | 23 | 184 | - | 192 | 192 | - | 1,04 | 1,04 |
| 5 | 26 | 208 | 14 | 148 | 162 | 0,06 | 0,71 | 0,78 |
| 6 | 25 | 200 | 38 | 155 | 193 | 0,19 | 0,77 | 0,96 |
| TOTAUX | | 2096 | 294 | 1800 | 2094 | 0,14 | 0,85 | 1,00 |

N. B. : J. O. R. signifie Jours ouvrables recensés.

M'BAYE BA (Homme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R | n (JOR) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique | |
|---------------|-----------------|-------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|------|
| 1967 | 7 | 18 | 144 | 164 | 2 | 166 | 1,14 | 0,01 | 1,15 |
| | 8 | 23 | 184 | 169 | - | 169 | 0,92 | - | 0,92 |
| | 9 | 20 | 160 | 142 | 4 | 146 | 0,89 | 0,02 | 0,91 |
| | 10 | 22 | 176 | 130 | - | 130 | 0,73 | - | 0,73 |
| | 11 | 21 | 168 | 77 | 28 | 105 | 0,45 | 0,16 | 0,62 |
| | 12 | 13 | 104 | 40 | 24 | 64 | 0,38 | 0,23 | 0,61 |
| 1968 | 1 | 24 | 192 | - | 73 | 73 | - | 0,38 | 0,38 |
| | 2 | 24 | 192 | - | 29 | 29 | - | 0,15 | 0,15 |
| | 3 | 23 | 184 | - | 94 | 94 | - | 0,51 | 0,51 |
| | 4 | 23 | 184 | 30 | 71 | 101 | 0,16 | 0,38 | 0,54 |
| | 5 | 26 | 208 | 88 | 63 | 151 | 0,42 | 0,30 | 0,72 |
| | 6 | 25 | 200 | 103 | 3 | 106 | 0,51 | 0,01 | 0,53 |
| TOTAUX | | | 2096 | 943 | 391 | 1334 | 0,45 | 0,18 | 0,63 |

N. B. : J.O.R. signifie : Jours ouvrables recensés

ASTOU DIOP (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 18 | 144 | 32 | 188 | 220 | 0,22 | 1,30 | 1,52 |
| 8 | 23 | 184 | 70 | 138 | 208 | 0,38 | 0,75 | 1,13 |
| 9 | 20 | 160 | 70 | 96 | 166 | 0,43 | 0,60 | 1,03 |
| 10 | 22 | 176 | 7 | 136 | 143 | 0,03 | 0,78 | 0,81 |
| 11 | 21 | 168 | 7 | 136 | 143 | 0,04 | 0,81 | 0,85 |
| 12 | 13 | 104 | 59 | 55 | 114 | 0,56 | 0,52 | 1,09 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 40 | 140 | 180 | 0,20 | 0,73 | 0,93 |
| 2 | 24 | 192 | 8 | 161 | 169 | 0,04 | 0,84 | 0,88 |
| 3 | 23 | 184 | 19 | 147 | 166 | 0,10 | 0,80 | 0,90 |
| 4 | 23 | 184 | - | 178 | 178 | - | 0,96 | 0,96 |
| 5 | 26 | 208 | 10 | 155 | 165 | 0,04 | 0,74 | 0,79 |
| 6 | 25 | 200 | 30 | 146 | 176 | 0,15 | 0,73 | 0,88 |
| TOTAUX | | 2096 | 352 | 1676 | 2028 | 0,16 | 0,80 | 0,96 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

SAMBA SOARE (Homme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 18 | 144 | 143 | 37 | 180 | 1,00 | 0,25 | 1,25 |
| 8 | 23 | 184 | 201 | 32 | 233 | 1,08 | 0,17 | 1,26 |
| 9 | 20 | 160 | 120 | 51 | 171 | 0,75 | 0,31 | 1,06 |
| 10 | 22 | 176 | 133 | 50 | 183 | 0,76 | 0,28 | 1,04 |
| 11 | 21 | 168 | 44 | 96 | 140 | 0,26 | 0,57 | 0,83 |
| 12 | 13 | 104 | 21 | 60 | 81 | 0,20 | 0,57 | 0,77 |
| 1968 1 | 24 | 192 | - | 140 | 140 | - | 0,73 | 0,73 |
| 2 | 24 | 192 | - | 163 | 163 | - | 0,84 | 0,84 |
| 3 | 23 | 184 | - | 134 | 134 | - | 0,73 | 0,73 |
| 4 | 23 | 184 | 17 | 131 | 148 | 0,09 | 0,71 | 0,80 |
| 5 | 26 | 208 | 81 | 56 | 137 | 0,39 | 0,26 | 0,65 |
| 6 | 25 | 200 | 71 | 60 | 131 | 0,35 | 0,30 | 0,65 |
| TOTAUX | | 1896 | 831 | 1010 | 1841 | 0,43 | 0,53 | 0,97 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

MATAR DIOP (Homme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 142 | 52 | 194 | 0,93 | 0,34 | 1,27 |
| 8 | 23 | 184 | 145 | 19 | 164 | 0,78 | 0,11 | 0,89 |
| 9 | 20 | 160 | 127 | 25 | 152 | 0,79 | 0,15 | 0,95 |
| 10 | 21 | 168 | 108 | 64 | 172 | 0,64 | 0,38 | 1,02 |
| 11 | 21 | 168 | 50 | 99 | 149 | 0,29 | 0,58 | 0,88 |
| 12 | 14 | 112 | 34 | 59 | 93 | 0,30 | 0,52 | 0,83 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 15 | 155 | 170 | 0,07 | 0,80 | 0,88 |
| 2 | 24 | 192 | - | 176 | 176 | - | 0,91 | 0,91 |
| 3 | 23 | 184 | - | 111 | 111 | - | 0,60 | 0,60 |
| 4 | 23 | 184 | 13 | 105 | 118 | 0,07 | 0,57 | 0,64 |
| 5 | 26 | 208 | 74 | 65 | 139 | 0,35 | 0,31 | 0,67 |
| 6 | 25 | 200 | 98 | 40 | 138 | 0,49 | 0,20 | 0,69 |
| TOTAUX | | 2104 | 806 | 970 | 1776 | 0,38 | 0,46 | 0,84 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

DIOR BA (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 34 | 127 | 161 | 0,22 | 0,83 | 1,06 |
| 8 | 23 | 184 | 90 | 94 | 184 | 0,49 | 0,51 | 1,00 |
| 9 | 20 | 160 | 44 | 91 | 135 | 0,27 | 0,56 | 0,84 |
| 10 | 21 | 168 | 8 | 120 | 128 | 0,04 | 0,71 | 0,76 |
| 11 | 21 | 168 | 13 | 116 | 129 | 0,07 | 0,69 | 0,76 |
| 12 | 14 | 112 | 61 | 62 | 123 | 0,54 | 0,55 | 1,09 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 33 | 163 | 196 | 0,17 | 0,85 | 1,02 |
| 2 | 24 | 192 | 5 | 158 | 163 | 0,02 | 0,82 | 0,85 |
| 3 | 23 | 152 | - | 136 | 136 | - | 0,89 | 0,89 |
| 4 | 27 | 136 | - | 102 | 102 | - | 0,75 | 0,75 |
| 5 | 26 | 208 | 9 | 150 | 159 | 0,04 | 0,72 | 0,76 |
| 6 | 25 | 200 | 30 | 156 | 186 | 0,15 | 0,78 | 0,93 |
| TOTAUX | | 2024 | 327 | 1475 | 1802 | 0,16 | 0,72 | 0,89 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

FATY BA (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 42 | 101 | 143 | 0,27 | 0,66 | 0,94 |
| 8 | 23 | 184 | 85 | 95 | 180 | 0,46 | 0,51 | 0,97 |
| 9 | 20 | 160 | 53 | 89 | 142 | 0,33 | 0,55 | 0,88 |
| 10 | 21 | 168 | 8 | 111 | 119 | 0,04 | 0,66 | 0,70 |
| 11 | 21 | 168 | 13 | 124 | 137 | 0,07 | 0,73 | 0,81 |
| 12 | 14 | 112 | 57 | 59 | 116 | 0,50 | 0,52 | 1,03 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 42 | 138 | 180 | 0,20 | 0,72 | 0,93 |
| 2 | 24 | 192 | 5 | 167 | 172 | 0,02 | 0,87 | 0,89 |
| 3 | 23 | 184 | 8 | 149 | 157 | 0,04 | 0,81 | 0,85 |
| 4 | 23 | 184 | - | 171 | 171 | - | 0,93 | 0,93 |
| 5 | 26 | 208 | - | 134 | 134 | - | 0,69 | 0,69 |
| 6 | 25 | 200 | 14 | 89 | 103 | 0,07 | 0,44 | 0,51 |
| TOTAUX | | 2104 | 327 | 1427 | 1754 | 0,15 | 0,67 | 0,83 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

BASSIROU DIOP (Homme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 147 | - | 147 | 0,96 | - | 0,96 |
| 8 | 23 | 184 | 184 | - | 184 | 1,00 | - | 1,00 |
| 9 | 20 | 160 | 100 | 3 | 103 | 0,62 | 0,01 | 0,64 |
| 10 | 21 | 168 | 126 | 5 | 131 | 0,75 | 0,04 | 0,79 |
| 11 | 21 | 168 | 69 | 32 | 101 | 0,41 | 0,19 | 0,60 |
| 12 | 14 | 112 | 55 | 26 | 81 | 0,49 | 0,23 | 0,72 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 12 | 79 | 91 | 0,06 | 0,41 | 0,47 |
| 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 6 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAUX | | 1136 | 693 | 145 | 838 | 0,61 | 0,12 | 0,73 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés - BASSIROU DIOP a quitté le village en Février.

OUSMANE N'DIAYE (Homme)

| Mois et année | Nombre de JOR | n(JOR)x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Activités de chef h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|---------------|---------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|--|--|---|
| 967 7 | 19 | 152 | 132 | 2 | 134 | 21 | 0,87 | 0,01 | 0,88 |
| 8 | 23 | 184 | 165 | - | 165 | 9 | 0,89 | - | 0,89 |
| 9 | 20 | 160 | 139 | - | 139 | - | 0,87 | - | 0,87 |
| 10 | 21 | 168 | 144 | - | 144 | 8 | 0,85 | - | 0,85 |
| 11 | 21 | 168 | 75 | 19 | 94 | 40 | 0,44 | 0,11 | 0,55 |
| 12 | 13 | 104 | 40 | 11 | 51 | 48 | 0,38 | 0,10 | 0,49 |
| 968 1 | 24 | 192 | 2 | 33 | 35 | 99 | 0,01 | 0,17 | 0,18 |
| 2 | 23 | 184 | - | 18 | 18 | 87 | - | 0,09 | 0,09 |
| 3 | 23 | 184 | - | 27 | 27 | 76 | - | 0,14 | 0,14 |
| 4 | 23 | 184 | 20 | 40 | 60 | 59 | 0,11 | 0,22 | 0,32 |
| 5 | 25 | 200 | 111 | - | 111 | 25 | 0,55 | - | 0,55 |
| 6 | 25 | 200 | 97 | - | 97 | 20 | 0,48 | - | 0,48 |
| OTAUX | | 2080 | 925 | 150 | 1075 | 492 | 0,44 | 0,07 | 0,51 |

N. B. : J.O.R. signifie : Jours ouvrables recensés.

NOGAYE N'DIAYE (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 70 | 128 | 198 | 0,46 | 0,84 | 1,30 |
| 8 | 23 | 184 | 108 | 93 | 201 | 0,58 | 0,50 | 1,09 |
| 9 | 20 | 160 | 73 | 83 | 156 | 0,45 | 0,51 | 0,97 |
| 10 | 21 | 168 | 4 | 120 | 124 | 0,02 | 0,71 | 0,74 |
| 11 | 21 | 168 | 24 | 117 | 141 | 0,14 | 0,70 | 0,84 |
| 12 | 13 | 104 | 48 | 65 | 113 | 0,46 | 0,62 | 1,08 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 39 | 139 | 178 | 0,20 | 0,72 | 0,92 |
| 2 | 23 | 184 | 5 | 144 | 149 | 0,02 | 0,79 | 0,81 |
| 3 | 23 | 184 | 9 | 123 | 132 | 0,04 | 0,67 | 0,72 |
| 4 | 23 | 184 | - | 113 | 113 | - | 0,61 | 0,61 |
| 5 | 25 | 200 | 16 | 155 | 171 | 0,08 | 0,77 | 0,85 |
| 6 | 25 | 200 | 62 | 131 | 193 | 0,31 | 0,65 | 0,96 |
| TOTAUX | | 2080 | 458 | 1411 | 1869 | 0,23 | 0,67 | 0,90 |

N. B. : J. O. R. signifie : Jours ouvrables recensés.

OUMY N'DIAYE (Femme)

| Mois et année | Nombre de J.O.R. | n (J O R) x 8h ou maximum théorique | Travail agricole h | Travail non agricole h | Total du travail fourni h | Travail agricole rapporté au maximum théorique | Travail non agricole rapporté au maximum théorique | Travail total rapporté au maximum théorique |
|---------------|------------------|---------------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 1967 7 | 19 | 152 | 50 | 133 | 183 | 0,33 | 0,87 | 1,20 |
| 8 | 23 | 184 | 93 | 102 | 195 | 0,50 | 0,55 | 1,05 |
| 9 | 20 | 160 | 68 | 91 | 159 | 0,42 | 0,57 | 1,00 |
| 10 | 21 | 168 | 4 | 107 | 111 | 0,02 | 0,63 | 0,66 |
| 11 | 21 | 168 | 20 | 128 | 148 | 0,11 | 0,76 | 0,88 |
| 12 | 13 | 104 | 27 | 21 | 48 | 0,26 | 0,20 | 0,46 |
| 1968 1 | 24 | 192 | 35 | 120 | 155 | 0,18 | 0,62 | 0,80 |
| 2 | 23 | 184 | 5 | 151 | 156 | 0,02 | 0,82 | 0,84 |
| 3 | 23 | 184 | 13 | 154 | 167 | 0,07 | 0,83 | 0,90 |
| 4 | 23 | 184 | 4 | 168 | 172 | 0,02 | 0,91 | 0,93 |
| 5 | 25 | 200 | 16 | 144 | 160 | 0,08 | 0,72 | 0,80 |
| 6 | 25 | 200 | 69 | 132 | 201 | 0,34 | 0,66 | 1,00 |
| TOTAUX | | 2080 | 404 | 1451 | 1855 | 0,19 | 0,70 | 0,89 |

N. B. : J.O.R signifie : Jours ouvrables recensés.

A n n e x e 4

Objet et bénéficiaires de l'effort agricole
(résultats annuels)

MOR N'DIAYE (Homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 189 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 2 | - | - |
| Epannage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 31 | - | - | 56 | - | 4 |
| Repiquage | - | - | 2 | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | - | 110 | 20 | 12 | 195 | 51 | 48 |
| Récolte | - | - | 26 | - | - | 84 | 79 | 18 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 4 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | 37 | - | 7 |
| Vannage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 189 | - | 169 | 20 | 12 | 378 | 130 | 77 |

SEYNABOU

(Femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|----------|---------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 2 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 52 | - | - |
| Epannage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 8 | - | - | 8 | - | - |
| Repiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | - | 10 | - | - | 126 | - | 3 |
| Récolte | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 8 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 35 | 5 | 10 |
| Glanage | - | - | 4 | - | - | 23 | - | - |
| T O T A U X | 2 | - | 22 | - | - | 252 | 5 | 13 |

M'BAYE BA (homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs à carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|--|--------------|---------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | Niébé h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 201 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | 22(?) | 11 | - | 4 | 53 | - | - |
| Repiquage | - | - | 3 | - | - | - | - | - |
| Sarclage | - | - | 91 | 38 | 50 | 173 | 30 | 22 |
| Récolte | - | - | 23 | - | - | 47 | 71 | 17 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 34 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | 38 | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 15 | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 201 | 22(?) | 128 | 38 | 54 | 360 | 101 | 39 |

N. B. : Une fraction importante des heures consacrées, d'après les questionnaires, au semis des niebe, a dû l'être en fait au semis des arachides sur une parcelle voisine.

ASTOU DIOP (femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé Carré h | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 37 | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | 1 | 7 | - | - | 15 | - | - |
| Repiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | 4 | 34 | - | - | 114 | - | - |
| Récolte | - | - | - | - | - | 3 | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 11 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 69 | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | 38 | - | - |
| T O T A U X | - | 5 | 41 | - | - | 287 | - | - |

SAMBA SOARE (homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niebe | Mil et sorgho | | | Aræchide | | |
|-----------------------------|---|---------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 153 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Epannage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | 2 | 23 | - | - | 54 | - | 5 |
| Repiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | - | 96 | 44 | 35 | 155 | 44 | 22 |
| Récolte | - | - | 25 | - | - | 50 | 66 | 18 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 9 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | 9 | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 21 | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 153 | 2 | 144 | 44 | 35 | 298 | 110 | 45 |

MATAR DIOP (Homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niebe Carré h | Mil et Sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|--|---------------------|---------------|---------------|---------------|------------|---------------|---------------|
| | | | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 163 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 30 | - | - | 53 | - | 4 |
| Répiquage | - | - | 2 | - | - | - | - | - |
| Sarclage | - | - | 65 | 37 | 21 | 158 | 23 | 43 |
| Récolte | - | - | 15 | - | - | 58 | 46 | 17 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 12 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | 56 | 3 | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 163 | - | 112 | 37 | 21 | 337 | 72 | 64 |

DIOR BA (Femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | Arachide | | | |
|-----------------------------|--|------------|---------------|---------------|---------------|------------|---------------|---------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 14 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 38 | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 9 | - | - | 6 | - | - |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclage | - | 22 | 20 | - | - | 98 | - | - |
| Récolte | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 16 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 66 | - | 10 |
| Glanage | - | - | - | - | - | 28 | - | - |
| T O T A U X | 14 | 22 | 29 | - | - | 252 | - | 10 |

FATY BA (Femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 26 | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 6 | - | - | 7 | - | - |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | 14 | 21 | - | - | 120 | - | - |
| Récolte | - | - | - | - | - | 8 | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 8 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 62 | - | 10 |
| Glanage | - | - | - | - | - | 45 | - | - |
| T O T A U X | - | 14 | 27 | - | - | 276 | - | 10 |

BASSIROU DIOP (Homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|----------|---------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Epandage de fumier | 2 | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 8 | - | - | 53 | - | 4 |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | - | 42 | 40 | 5 | 208 | 50 | 19 |
| Récolte | - | - | 15 | - | - | 95 | 32 | 17 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 13 | - | 2 |
| Battage | - | - | - | - | - | 65 | 3 | 7 |
| Vannage | - | - | - | - | - | 13 | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 2 | - | 65 | 40 | 5 | 447 | 85 | 49 |

OUSMANE N'DIAYE (Homme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | 2 | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | 189 | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 51 | - | - | 38 | - | 4 |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclage | - | - | 96 | 30 | 21 | 129 | 48 | 60 |
| Récolte | - | - | 45 | - | - | 74 | 78 | 12 |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 9 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | 17 | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 18 | - | - |
| Glanage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| T O T A U X | 191 | - | 192 | 30 | 21 | 285 | 126 | 80 |

NOGAYE

(Femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Niébé | Mil et sorgho | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------|---------------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visite des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 83 | - | - |
| Epandage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 7 | - | - | 19 | - | - |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclage | - | - | 129 | - | - | 89 | - | 2 |
| Récolte | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 16 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 54 | 12 | 4 |
| Glanage | - | - | - | - | - | 43 | - | - |
| T O T A U X | - | - | 136 | - | - | 304 | 12 | 6 |

OUMY (Femme)

| Désignation des opérations | Opérations portant sur tous les champs du carré h | Mil et sorgho | | | | Arachide | | |
|-----------------------------|---|---------------|---------|------------|------------|----------|------------|------------|
| | | Niébé Carré h | Carré h | Santaane h | Marabout h | Carré h | Santaane h | Marabout h |
| Visites des champs | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Débroussage et tas d'herbes | - | - | - | - | - | 4 | - | - |
| Décorticage | - | - | - | - | - | 81 | - | - |
| Epannage de fumier | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Semis | - | - | 10 | - | - | 17 | - | - |
| Répiquage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sarclages | - | - | 55 | - | - | 124 | - | 5 |
| Récolte | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mise de l'arachide en tas | - | - | - | - | - | 19 | - | - |
| Battage | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Vannage | - | - | - | - | - | 32 | 5 | 10 |
| Glanage | - | - | - | - | - | 42 | - | - |
| T O T A U X | - | - | 65 | - | - | 319 | 5 | 15 |

A n n e x e 5
Bénéficiaires de l'effort agricole des hommes
(Résultats mensuels).

MOR N'DIAYE

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les santaane h | Travail pour le marabout h | Travail agricole total h | Travail sur les champs du carré / maximum théorique | Travail dans les <u>santaane</u> / maximum théorique | Travail pour le marabout/ maximum théorique | Travail agri- cole total/ maximum théorique |
|------------------|--|--------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--|---|--|--|
| 1967 7 | 160 | - | 16 | 176 | 1,00 | - | 0,10 | 1,10 |
| 8 | 90 | 51 | 31 | 172 | 0,49 | 0,27 | 0,16 | 0,93 |
| 9 | 117 | 20 | 17 | 154 | 0,73 | 0,12 | 0,10 | 0,96 |
| 10 | 54 | 56 | 18 | 128 | 0,32 | 0,33 | 0,10 | 0,76 |
| 11 | 74 | 23 | - | 97 | 0,44 | 0,13 | - | 0,58 |
| 12 | 24 | - | 7 | 31 | 0,23 | - | 0,06 | 0,29 |
| 1968 1 | 6 | - | - | 6 | 0,03 | - | - | 0,03 |
| 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | Absent | Absent | Absent | Absent | - | - | - | - |
| 4 | 23 | - | - | 23 | 0,12 | - | - | 0,12 |
| 5 | 85 | - | - | 85 | 0,41 | - | - | 0,41 |
| 6 | 103 | - | - | 103 | 0,51 | - | - | 0,51 |
| TOTAUX | 736 | 150 | 89 | 975 | 0,51 | - | - | 0,51 |
| % | 75,4 | 15,4 | 9,1 | 100 | | | | |

M'BAYE BA

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les santaane | Travail pour le marabout | Travail agricole total | Travail sur les champs du carré/ maximum théorique | Travail dans les santaane/ maximum théorique | Travail pour le marabout / maximum théorique | Travail agri- cole total/ maximum théorique | |
|---------------------|--|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------|---|---|---|--|------|
| | | h | h | h | h | | | | |
| 1967 | 7 | 140 | 6 | 18 | 164 | 0,97 | 0,04 | 0,12 | 1,14 |
| | 8 | 103 | 30 | 36 | 169 | 0,56 | 0,16 | 0,19 | 0,92 |
| | 9 | 88 | 32 | 22 | 142 | 0,55 | 0,20 | 0,13 | 0,89 |
| | 10 | 56 | 57 | 17 | 130 | 0,32 | 0,32 | 0,09 | 0,73 |
| | 11 | 63 | 14 | - | 77 | 0,37 | 0,08 | - | 0,45 |
| | 12 | 40 | - | - | 40 | 0,38 | - | - | 0,38 |
| 1968 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 4 | 30 | - | - | 30 | 0,16 | - | - | 0,16 |
| | 5 | 88 | - | - | 88 | 0,42 | - | - | 0,42 |
| | 6 | 103 | - | - | 103 | 0,51 | - | - | 0,51 |
| TOTAUX | 711 | 139 | 93 | 943 | | | | 0,45 | |
| % | 75 | 15 | 10 | 100 | | | | | |

SAMBA SOARE

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les <u>santaane</u> h | Travail pour le marabout h | Travail agricole total h | Travail sur les champs du carré/ maximum théorique | Travail dans les <u>santaane</u> /maximum théorique | Travail pour le marabout/ maximum théorique | Travail agri- cole total/ maximum théorique |
|---------------------|--|---|-------------------------------------|-----------------------------------|---|--|--|--|
| 1967 7 | 133 | 5 | 5 | 143 | 0,92 | 0,04 | 0,04 | 1,00 |
| 8 | 124 | 42 | 35 | 201 | 0,67 | 0,23 | 0,18 | 1,08 |
| 9 | 57 | 41 | 22 | 120 | 0,35 | 0,25 | 0,14 | 0,75 |
| 10 | 57 | 58 | 18 | 133 | 0,32 | 0,33 | 0,10 | 0,76 |
| 11 | 36 | 8 | - | 44 | 0,21 | 0,05 | - | 0,26 |
| 12 | 21 | - | - | 21 | - | - | - | 0,20 |
| 1968 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | 17 | - | - | 17 | 0,09 | - | - | 0,09 |
| 5 | 81 | - | - | 81 | 0,39 | - | - | 0,39 |
| 6 | 71 | - | - | 71 | 0,35 | - | - | 0,35 |
| TOTAUX | 597 | 154 | 80 | 831 | | | | 0,43 |
| ‡ | 72 | 18,5 | 9,5 | | | | | |

MATAR DIOP

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les <u>santaane</u> h | Travail pour le marabout h | Travail agricole total h | Travail sur les champs du carré/ maximum théorique | Travail dans les <u>santaane</u> / maximum théorique | Travail pour le marabout/ maximum théorique | Travail agricole total/ maximum théorique |
|---------------|-----------------------------------|------------------------------------|----------------------------|--------------------------|--|--|---|---|
| 1967 7 | 119 | 6 | 17 | 142 | 0,78 | 0,04 | 0,11 | 0,93 |
| 8 | 88 | 28 | 29 | 145 | 0,48 | 0,15 | 0,15 | 0,78 |
| 9 | 79 | 26 | 22 | 127 | 0,49 | 0,16 | 0,13 | 0,79 |
| 10 | 66 | 25 | 17 | 108 | 0,39 | 0,15 | 0,10 | 0,64 |
| 11 | 29 | 21 | - | 50 | 0,17 | 0,12 | - | 0,29 |
| 12 | 31 | 3 | - | 34 | 0,28 | 0,02 | - | 0,30 |
| 1968 1 | 15 | - | - | 15 | 0,07 | - | - | 0,07 |
| 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | 13 | - | - | 13 | 0,07 | - | - | 0,07 |
| 5 | 74 | - | - | 74 | 0,35 | - | - | 0,35 |
| 6 | 98 | - | - | 98 | 0,49 | - | - | 0,49 |
| TOTAUX | 612 | 109 | 85 | 806 | | | | 0,38 |
| % | 76 | 13,5 | 10,5 | 100 | | | | |

BASSIROU DIOP

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les <u>santaane</u> h | Travail pour le marabout h | Travail agricole total h | Travail sur les champs du carré/ maximum théorique | Travail dans les <u>santaane</u> / maximum théorique | Travail pour le marabout/ maximum théorique | Travail agri- cole total/ maximum théorique |
|---------------------|--|---|-------------------------------------|-----------------------------------|---|--|--|--|
| 1967 7 | 143 | - | 4 | 147 | 0,94 | - | 0,02 | 0,96 |
| 8 | 104 | 56 | 24 | 184 | 0,56 | 0,30 | 0,13 | 1,00 |
| 9 | 66 | 34 | - | 100 | 0,41 | 0,21 | - | 0,62 |
| 10 | 77 | 32 | 17 | 126 | 0,46 | 0,19 | 0,10 | 0,75 |
| 11 | 67 | - | 2 | 69 | 0,40 | - | 0,01 | 0,41 |
| 12 | 52 | 3 | - | 55 | 0,46 | 0,03 | - | 0,49 |
| 1968 1 | 5 | - | 7 | 12 | 0,02 | - | 0,03 | 0,06 |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| TOTAUX | 514 | 125 | 54 | 693 | | | | 0,73 |
| % | 74 | 18 | 8 | 100 | | | | |

N. B. : BASSIROU DIOP a quitté le village en Février.

OUSMANE N'DIAYE

| Mois et année | Travail sur les champs du carré h | Travail dans les santeane h | Travail pour le marabout h | Travail agricole total h | Travail sur les champs du carré/ maximum théorique | Travail dans les santeane/ maximum théorique | Travail pour le marabout/ maximum théorique | Travail agricole total/ maximum théorique |
|---------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------|--|--|---|---|
| 1967 7 | 110 | 5 | 17 | 132 | 0,72 | 0,03 | 0,11 | 0,87 |
| 8 | 76 | 43 | 46 | 165 | 0,41 | 0,23 | 0,25 | 0,89 |
| 9 | 87 | 30 | 22 | 139 | 0,54 | 0,18 | 0,13 | 0,87 |
| 10 | 68 | 64 | 12 | 144 | 0,40 | 0,38 | 0,07 | 0,85 |
| 11 | 61 | 14 | - | 75 | 0,36 | 0,08 | - | 0,44 |
| 12 | 36 | - | 4 | 40 | 0,34 | - | 0,03 | 0,38 |
| 1968 1 | 2 | - | - | 2 | 0,01 | - | - | 0,01 |
| 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | 20 | - | - | 20 | 0,11 | - | - | 0,11 |
| 5 | 111 | - | - | 111 | 0,55 | - | - | 0,55 |
| 6 | 97 | - | - | 97 | 0,48 | - | - | 0,48 |
| TOTAUX | 668 | 156 | 101 | 925 | | | | 0,44 |
| Σ | 72,3 | 16,8 | 10,9 | 100 | | | | |

B I B L I O G R A P H I E

=====

I. Ouvrages et articles ronéotypés ou multigraphiés.

- BEHRMAN (Lucy) - 1967 - The political influence of Muslim brotherhoods in Senegal, Ph. D. Dissertation, Boston University.
- COPANS (Jean) - 1968 - Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol, vol. 2, ORSTOM, Dakar.
- COPANS (Jean) - 1969 - Etude du fonctionnement de deux dispensaires ruraux (arrondissement de N'Dame), ORSTOM, Dakar, (à paraître).
- COPANS (Jean) - 1969 - L'organisation du travail agricole dans un village wolof (Missirah), ORSTOM, Dakar (à paraître).
- COUTY (Philippe) - 1968a - Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol, vol. 1, ORSTOM, Dakar.
- COUTY (Philippe), avec la collaboration de COPANS (Jean)
- 1968b - Travaux collectifs agricoles en milieu wolof mouride, ORSTOM, Dakar.
- COUTY (Philippe) - 1969 - L'économie sénégalaise et la notion de dynamisme différentiel, ORSTOM, Dakar.
- DUMONT (F.) - 1968 - Essai sur la pensée religieuse d'Amadou BAMBA (1850-1927), Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 3 vol.
- GOUET (G.) - 1960 - Enquête emploi du temps - temps de travaux. République Centrafricaine 1959-1960.
- LACOMBE-ORLHAC (Monique) - 1967 - Contribution à l'étude de l'emploi du temps du paysan dans la zone arachidière (Hanene, Sénégal), ISEA, Dakar.
- LERICOLLAIS (André) 1969 - Un terroir serer du Sine (Sénégal): Sob (arrondissement de Niakhar), ORSTOM, Dakar.
- MARTIN (Victor) - 1969 - Structure démographique de la famille chez les Serer et les Wolof, Fraternité St. Dominique, Dakar.
- ROCH (Jean) - 1968 - Eléments d'analyse du système agricole en milieu wolof mouride: l'exemple de Darou Rahmane II. ORSTOM, Dakar.
- SY (Cheikh Tidjane)-1965 - Traditionalisme mouride et modernisation rurale au Sénégal, EPHE, Paris.
- VILLENEUVE (Michel)-1960 - Contribution à CINAM/SERESA: Rapport sur les perspectives de développement du Sénégal, La région arachidière 1e-5ème partie, Etude régionale, annexes, 1-5 (1) à 1-5 (37), Dakar.

WADE (Abdoulaye) - 1966 - La doctrine économique du mouridisme, Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Dakar.

II. Ouvrages et articles imprimés.

- AMIN (Samir) - 1969 - Les milieux d'affaires sénégalais, Paris, Editions de Minuit.
- CHAYANOV (A.V.) - 1966 - The theory of peasant economy, ed. by D. Thorner, B. Kerblay, R. E. F. Smith, American Economic Association, Homewood, Illinois.
- CLARK (Colin) et HASWELL (M.R.) - 1965 - The economics of subsistence agriculture, Londres, Macmillan.
- COHEN (Percy S.) - 1967 - Economic analysis and economic man (some comments on a controversy), in: Themes in Economic Anthropology, R. Firth ed., ASA Monographs n° 6, Londres, Tavistock Publications, pp. 91-118.
- COUTY (Philippe)-1968c - La structure des économies de savane africaine, Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, V,3, 1968.
- DEN HOLLANDER - 1967 - Social description: the problem of reliability and validity, in: Anthropologists in the field, D.G. Jongmans et P.C. W. Gutkind eds., Assen, Van Gorcum et Cie.
- DORSEMAINE (G.) - 1968 - Manuel de la culture des mils et sorghos dans le Bassin arachidier du Sénégal, Ministère du Développement Rural et SATEC, Dakar.
- FRANKENBERG(R.) - 1967 - Economic anthropology (the anthropologist's view), in: Themes in Economic Anthropology, R. Firth ed., ASSA Monographs n° 6, Londres, Tavistock Publications, pp. 47-89.
- GATIN (A.) - 1968 - Manuel de la culture de l'arachide au Sénégal, Ministère du Développement Rural et SATEC, Dakar.
- GODELIER (Maurice)-1967 - Objet et méthodes de l'anthropologie économique, les Sciences Humaines, G. Palmade dir., Paris, Dunod, T. 1, pp. 71-122.
- GOSSELIN (G.) - 1966 - Anthropologie du travail, Cahiers internationaux de Sociologie, vol. XLI, 1966, pp. 134-150.
- GUILLARD(Joanny) - 1965 - Golonpoui: Analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun, Paris, Mouton.
- JOHNSON (R.) - 1967 - Conception du travail dans le milieu traditionnel africain, Revue de Psychopathologie africaine, Dakar, 3 (2) 1967, pp. 293-297.

- JOY (Léonard) - 1967 - One economist's view of the relationship between Economics and Anthropology, in: Themes in Economic Anthropology, R. Firth ed., ASA Monographs n° 6, Tavistock Publications, Londres, pp. 29-46.
- KOBES (A.) et ABIVEN (O.) - 1923 - Dictionnaire wolof-français Mission Catholique, Dakar.
- LINDER (S.B.) - 1968 - Ekonomisk eskatologi, Svenska Dagbladet, 3/8/1968.
- LINDER (S.B.) - 1969 - Den rastlösa välfärdsmanniskan, Stockholm, Bonniers.
- MALINOWSKI (Bronislaw) - 1968 - Une théorie scientifique de la culture, Paris, Maspero.
- MARTY (Paul) - 1917 - Etudes sur l'Islam au Sénégal, Paris, Leroux, 2 vol.
- MONTEIL (Vincent)- 1966 - Une confrérie musulmane: les Mourides du Sénégal, in: Esquisses Sénégalaises, Initiations et Etudes Africaines, n° XXI, Dakar, IFAN, pp. 159-202.
- PANOFF (M. et F.)- 1968 - L'ethnologue et son ombre, Paris, Payot.
- PELISSIER (Paul) - 1966 - Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Imprimerie Fabrègue, St. Yrieix.
- POLANYI (Karl) - 1957 - The great transformation, Beacon Press, Boston.
- POLANYI (Karl) - 1957 - The economy as instituted process, in: Trade and market in the early empires, K. Polanyi, C. M. Arensberg et H.W. Pearson eds. Glencoe, Illinois.
- POLLET (Eric) et WINTER (Grâce) - 1968 - L'organisation sociale du travail agricole des Soninke (Dyahunu, Mali) Cahiers d'Etudes Africaines, vol. VIII, 4ème Cahier, n° 32, pp. 509-534.
- RODINSON (Maxime) - 1966 - Islam et Capitalisme, Paris, Seuil.
- SAHLINS (Marshall)- 1965 - On the sociology of primitive exchange, in: The relevance of models for social anthropology, M. Banton ed., ASA Monographs n° 1, Londres, Tavistock Publications, pp. 139-236.
- UDY (Stanley H.) - 1959 - Organization of work: a comparative analysis of production among non industrial people. Behavior Science Monographs, New Haven.
- UDY (Stanley H.) - 1966 - Work in traditional and modern society, Prentice Hall, Englewood Cliffs, N. J.